

MEDITERRANEE 2030

**L'EVOLUTION ECONOMIQUE, ECOLOGIQUE, SOCIALE ET
POLITIQUE**

PISTES, HYPOTHESES ET OUVERTURES

**Raymond Benhaïm
Ghazi Hidouci
Gustave Massiah
Paris, 20 mai 2008**

MEDITERRANEE 2030

L'EVOLUTION ECONOMIQUE, ECOLOGIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE

PISTES, HYPOTHESES ET OUVERTURES

SOMMAIRE

QUESTIONS DE METHODE

La démarche prospective
La Méditerranée dans la mondialisation
Les différentes approches

L'IDENTITE DE LA MEDITERRANEE

La situation
L'héritage historique
La recherche renouvelée de l'identité

L'APPROCHE SOCIO-ECONOMIQUE DE LA MEDITERRANEE

L'état des lieux, quelques données
Les politiques sociales et économiques post coloniales entre 1965 et 1985
Les politiques sociales et économiques à partir de la fin des années 80
L'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire
Les deux scénarios socio-économiques
Le scénario du libéralisme de conflits
Le scénario de l'accès aux droits
A la sortie des scénarios

L'APPROCHE ECOLOGIQUE DE LA MEDITERRANEE

L'état des lieux
La concurrence sur les ressources naturelles
Les scénarios et le développement durable

L'APPROCHE SOCIO-POLITIQUE DE LA MEDITERRANEE

La prégnance du modèle familial méditerranéen

La forme-empire et le modèle politique

La fragmentation étatique et la recherche d'union d'Etats

Les trois piliers : l'armée, le parti et le Chef

Les scénarios : autoritarisme renforcé ou démocratisation

L'APPROCHE GEOPOLITIQUE DE LA MEDITERRANEE

La Méditerranée dans le monde

La crise géopolitique globale

La crise géopolitique de la Région Méditerranéenne

Barcelone, Union Méditerranéenne et Grand Moyen Orient

Les scénarios d'un devenir de la Méditerranée.

L'APPROCHE URBAINE

L'urbanisation et l'armature urbaine de la Méditerranée

La situation urbaine

Les modèles urbains, les centres anciens et les médinas

ELEMENTS DE CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

QUESTIONS DE METHODE

1.

Il s'agit de construire un scénario sur l'évolution socio-économique de la Méditerranée à l'horizon 2030. Ce scénario porte sur les aspects écologique, socio-économique, socio-politique et géopolitique de la Méditerranée. Ce scénario et le scénario sur l'évolution urbaine, qui fait l'objet d'un travail engagé par Monsieur Jellal Abdelkafi définiront le contexte qui éclairera la réflexion sur l'évolution des médinas et des centres villes anciens des villes méditerranéennes...

La démarche prospective

2.

Une démarche prospective sur vingt à trente ans s'appuie sur des scénarios, caractérisés en fonction des projections, en différenciant plusieurs familles de projections (tendancielle, catastrophes, souhaitables). A cet horizon de vingt à trente ans, les variables retenues ne sont pas la croissance ou les équilibres économiques à court et moyen terme. Il s'agit en général de s'interroger sur des questions telles que l'aménagement du territoire, les réseaux et les infrastructures, la localisation des productions, les grands équilibres économiques, les situations géopolitiques. Une prospective sur cinquante ans est nécessaire pour approcher les questions de la démographie, de l'environnement, de l'innovation et de la recherche, des équilibres sociologiques, de la pensée scientifique, des mentalités et des cultures. Sur ces questions, il s'agit moins, à un horizon de vingt ans, de prendre en compte des changements profonds ou d'apprécier les conséquences des réorientations envisageables que de noter des infléchissements et l'inscription des évolutions dans des tendances longues.

3.

La démarche prospective nécessite des projections tendancielle. Il s'agit donc de choisir les périodes de référence dans le passé, avec des retours de vingt à cinquante ans en fonction des questions envisagées. Toutefois, l'hypothèse de linéarité ne peut être retenue. Il faut mettre l'accent sur les discontinuités plutôt que sur les continuités. Il faut tenir compte des crises et des ruptures qui ne sont pas de simples accidents et qui conduisent à de nouveaux avenir possibles.

La méthode proposée consiste à identifier les contradictions à l'œuvre qui vont marquer l'avenir de la Méditerranée et à les analyser à travers des rétro-projections dans le passé méditerranéen. Les plongées dans le passé permettent d'éclairer les contradictions actives spécifiques à la région. L'évolution de ces contradictions, latentes ou ouvertes, permettra de définir des embranchements et des bifurcations ; de décliner des scénarios possibles. Il ne s'agit évidemment ni de prévisions, ni de prédictions. Les traversées, les zooms et les éclairages mettent en évidence des ouvertures et des choix possibles.

4.

L'analyse des contradictions part du principe que dans chaque situation, l'évolution est déterminée par une logique dominante qui est mise en œuvre par des systèmes de

pouvoir. Ces systèmes de pouvoir ne sont pas uniformes et unifiés et résultent d'une combinaison de conceptions et d'intérêts qui définit une stratégie et des politiques. Mais, dans chaque situation, il existe aussi des forces « anti-systémiques » suivant la terminologie de Immanuel Wallerstein. Ces forces anti-systémiques contestent le système mais elles y participent aussi ; on ne peut pas comprendre un système sans tenir compte de cette confrontation. Par exemple, la réalité de l'industrialisation « fordiste » résulte de la confrontation de la logique portée par les capitaines d'industries et aussi de l'existence et du rôle des syndicats. Cette confrontation entre logique dominante et forces anti-systémiques se répercute sur les différences d'appréciation, et les contradictions, des responsables des systèmes de pouvoir et conduit à des évolutions de la logique dominante et parfois à des crises qui nécessitent un réaménagement structurel.

Les scénarios, en explicitant les situations de sortie de crise, éclairent la nature des contradictions à l'œuvre aujourd'hui et de leurs évolutions possibles.

La Méditerranée dans la mondialisation

5.

L'avenir de la Méditerranée s'inscrit dans le cadre de la mondialisation. De ce point de vue, nous retiendrons l'approche définie par Fernand Braudel, qui a mis la Méditerranée au centre de son œuvre. La mondialisation est une tendance lourde, peut-être relativement récente à l'échelle de l'Histoire, mais qui compte déjà quelques siècles si on retient le « système-monde » qui commence avec Gênes et Venise, et qui se déploie sur le monde à partir de 1492. Mais la mondialisation s'organise en phases et en cycles. Certains longs de cent à cent-cinquante ans et d'autres plus courts de trente à cinquante ans. L'approche par cycles et par phases renouvelle la démarche prospective et inscrit les scénarios dans différentes échelles de temps en privilégiant la longue durée.

6.

La phase actuelle succède, depuis le début des années quatre-vingts à une phase que l'on qualifie souvent de « fordiste » ou de « keynésienne » qui a couvert les années 1945 à 1979 ou 1980. Elle a été marquée par la décolonisation, l'industrialisation et l'urbanisation qui ont déterminé plusieurs caractéristiques de l'évolution de la Méditerranée. Cette phase que l'on peut qualifier de « libérale-mondiale » a été marquée par une forte expansion d'un marché mondial des biens et services et par l'unification du marché mondial des capitaux. Les politiques économiques ont mis en avant la lutte contre l'inflation et les programmes d'ajustement structurel au marché mondial. De nouvelles formes de régulation à l'échelle mondiale ont été portées par les institutions internationales ; l'OMC pour le marché mondial, le FMI pour les crises monétaires, la dette et les équilibres financiers, la Banque Mondiale pour les programmes d'ajustement et de développement. Tous les pays de la zone méditerranéenne, en fonction de leur situation spécifique, se sont inscrits dans cette logique dominante.

7.

Plusieurs indices laissent penser que la logique de cette phase est entrée en crise. La nouvelle crise financière semble d'une particulière gravité. Ce n'est pas la première crise financière de cette période et elle ne suffit pas à elle seule à caractériser une crise structurelle. La déclinaison des différentes crises inquiète plus fortement. La crise

monétaire d'une part qui accroît les incertitudes sur les réaménagements des monnaies. Les répercussions sur les économies commencent à être visibles avec la crise immobilière aux Etats-Unis. La crise alimentaire d'une exceptionnelle gravité peut remettre en cause des équilibres plus fondamentaux. Il n'est pas sûr que cette conjoncture se traduise par une sortie de la phase « libérale-mondiale », celle-ci peut trouver des réaménagements et durer encore. Toutefois, en 2030, nous serons très probablement dans une nouvelle phase qui ne peut pas être encore précisée. De ce point de vue plusieurs scénarios sont envisageables. Ces scénarios interrogeront la logique dominante qui s'imposera pour le « système-monde », y compris pour la Méditerranée. Il s'agit de scénarios « surplombants » pour l'évolution de la Méditerranée. Nous explorerons les scénarios possibles à partir de l'évolution de la région méditerranéenne.

8.

Pour explorer les avenir possibles de la Méditerranée, nous partirons des tendances lourdes et des contradictions longues qui caractérisent la situation actuelle. Nous ferons l'hypothèse de la conjonction de quatre crises : la crise écologique ; la crise de la logique dominante économique et sociale ; la crise géopolitique ; la crise des formes de pouvoir et des systèmes de valeur.

La crise écologique se traduit par la prise de conscience des limites des modèles de développement à l'œuvre et par la mise en danger de l'écosystème planétaire.

La crise économique et sociale est caractérisée par la combinaison des crises financières, monétaires, immobilières et alimentaires qui interrogent la logique dominante.

La crise géopolitique est celle de l'hégémonie des Etats-Unis qui se traduit par des évolutions différenciées des grandes régions du monde.

La crise des formes de pouvoir et des systèmes de valeurs interpelle la nature des pouvoirs, la question des droits et des inégalités, des libertés et de la démocratie.

Les différentes approches

9.

Cette analyse nous conduit à privilégier cinq dimensions qui correspondent à cinq approches autour desquelles nous avons organisé notre travail :

Une approche écologique de la Méditerranée

Une approche socio-économique de la région méditerranéenne

Une approche sociopolitique des pays méditerranéens

Une approche géopolitique de la Région Méditerranée

Une approche spatiale des villes de la Méditerranée.

Ces dimensions ne sont pas indépendantes et dans chacune des approches nous avons tenu compte des interrelations entre les dimensions.

10.

Pour chacune de ces instances nous construirons des scénarios spécifiques et par là-même partiels. Ces scénarios auront l'avantage de mettre en évidence les contradictions et les opportunités des différentes approches et de définir le contexte qui permettra d'éclairer les débats sur les politiques locales, nationales et régionales. Ces scénarios partiels sont complémentaires. Nous aurions pu construire, à priori, des scénarios globaux en mettant l'accent sur des cohérences et en intégrant dès l'abord les différentes approches. Nous ne l'avons pas fait parce qu'il n'existe pas de forme de

régulation ou de pouvoir à l'échelle de la région méditerranéenne et qu'il est peu probable qu'il s'en dégage un à l'horizon prévisible de vingt à trente ans. D'autant que, comme nous le verrons, la Région Méditerranée n'est pas une des régions qui se dégagent dans la dynamique actuelle de la mondialisation. De ce fait, la construction de scénarios éclairant le contexte de politiques globales en Méditerranée a moins de signification alors que des scénarios partiels peuvent aider à l'identification des questions et des propositions, à la prise de conscience et à l'élaboration de propositions par des alliances et des coalitions spécifiques de mouvements et/ou de gouvernements.

11.

Nous réserverons la majeure partie des développements à la rive sud de la Méditerranée. Non que la rive nord présente moins d'intérêt, mais son évolution est complètement déterminée par l'intégration des pays méditerranéen concernés par leur appartenance à l'Union Européenne. Nous ne développerons pas de scénarios propres à l'Europe, mais nous insisterons sur les interrelations entre les rives, le Moyen-Orient et l'Union Européenne. Par ailleurs, les scénarios globaux qui renvoient à l'évolution de la mondialisation définissent des logiques communes aux deux rives qui permettent de retrouver une vision d'ensemble des horizons possibles de la Méditerranée.

12.

Les données utilisées sont référées en note en bas de page et dans une bibliographie plus complète en annexe. Nous avons utilisé plus systématiquement trois sources :

pour l'analyse situationnelle et historique

La Méditerranée, sous la direction de Fernand Braudel Filippo Coarelli, Maurice Aymard, Roger Arnaldez, Jean Gaudemet, Piergiorgio Solinas, George Duby, Ed. Flammarion, coll. Champs, 1985

pour les données socio-économiques

La Banque Mondiale, *Trade, Investment and Development in the Middle East and North Africa: Engaging with the world*, Washington, 2003,

Le PNUD, *Rapport arabe sur le développement humain 2002 – Créer des opportunités pour les générations futures*, New York, 2002

pour les projections écologiques et économiques

PNUE, Plan d'Action pour la Méditerranée, Centre Activités Régionales du Plan Bleu, dir. Guillaume Benoît et Alice Comeau, Méditerranée, Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement, Ed. de l'Aube, 2005

Secrétariat Général des Nations Unies : *Le Millenium Ecosystem Assesment*

Les cartes et les graphiques sont identifiés par des liens pour faciliter la transmission des documents par internet ; une mise en page intégrée sera préparée pour les actes.

L'IDENTITE DE LA MEDITERRANEE

La situation

13.

La Méditerranée est à la jonction de trois continents, elle mêle et combine l'Afrique, l'Asie et l'Europe. La Méditerranée est un carrefour. « La Méditerranée, un très vieux carrefour. Depuis des millénaires tout a conflué vers elle, brouillant, enrichissant son histoire : hommes, bêtes de charge, voitures, marchandises, navires, idées, religions, arts de vivre. Et même les plantes. »¹ La Méditerranée a accueilli, cultivé et acclimaté tout ce qui bougeait dans les mondes connus. Il en est résulté une extraordinaire diversité des hommes et des femmes, des cultures, des espèces. La biodiversité et la diversité culturelle sont consubstantielles de la Méditerranée avec leur cortège de conflits violents, de rencontres imprévues et de fusions intenses.

14.

La Méditerranée est une plate-forme qui a fait circuler les savoirs et les savoir-faire, les marchandises et les initiatives. C'est un « hub » comme on dit aujourd'hui, c'est à dire un concentrateur, une plate-forme de correspondance, une zone d'interface privilégiée par sa position spatiale et ses infrastructures de communication. Un système de circulation. « La terre et la mer, des routes de terre et de mer liées ensemble, des routes autant dire des villes... c'est à dire tout un système de circulation... La Méditerranée est dans toute la force du terme, un espace-mouvement. »²

15.

Pour Fernand Braudel, l'unité c'est le climat. « L'unité essentielle de la Méditerranée, c'est le climat, un climat très particulier, semblable d'un bout à l'autre de la mer, unificateur des paysages et des modes de vie. Il est presque indépendant des conditions physiques locales, construit du dehors par une double respiration, celle de l'océan Atlantique, le voisin de l'Ouest, celle du Sahara, le voisin du Sud. Le désert et l'océan. »³

16.

La Méditerranée n'est pas seulement caractérisée par son unité, elle est aussi divisée. La plus récente et la plus grave des divisions c'est celle qui marque dans la Méditerranée le partage entre les pays de la rive nord, le Nord, et les pays de la rive sud, le Sud. « La complicité de la géographie et de l'Histoire a créé une frontière médiane de rivages et d'îles qui, du Nord au Sud, coupe la mer en deux univers hostiles. ... A l'est vous êtes dans l'Orient, à l'ouest en Occident, au sens plein et classique de ces mots. Qui s'étonnera que cette charnière soit, par excellence, la ligne des combats passés... »⁴

¹ Fernand Braudel (dir.), Filippo Coarelli, Maurice Aymard, La Méditerranée, L'Espace et l'Histoire, Ed. Flammarion, coll. Champs, 1985

² Ibid

³ Ibid

⁴ Ibid

17.

Comment définir la région méditerranéenne. Le centre est sans conteste aucun la mer. Mais où s'arrêtent les pourtours. La géographie est de ce point de vue à géométrie variable. La profondeur de la région est différente suivant les périodes historiques, les continuités géographiques et les thèmes retenus. Le premier cercle est celui des rives de la mer Méditerranée. Il comprend les villes riveraines et, dans chaque pays, les régions riveraines. Le deuxième cercle est celui des pays riverains, c'est le plus commode à délimiter et celui des évolutions géopolitiques. Le troisième cercle est celui des grandes régions géoculturelles et géopolitiques qui partent, ou arrivent à la Méditerranée. L'Europe, celle de l'Union Européenne, pour la rive Nord ; les Balkans, à l'Est ; le Maghreb, et le Sahara, au Sud et à l'Ouest ; le Machrek, avec l'Egypte, le Liban et aussi la Syrie, l'Irak, Israël avec le prolongement de la région à l'Iran. On doit aussi tenir compte des ensembles qui s'entremêlent. Le Pakistan et l'Afghanistan avec l'Iran ; l'Arabie Saoudite et les pays du Golfe Arabo-Persique ; la Mer Noire au delà des Balkans.

L'héritage historique

18.

La Méditerranée a été unifiée par les empires. Leur succession et leur histoire rythment la Région. L'Egypte et la Mésopotamie témoignent de l'ancrage de cette histoire dans la plus haute Antiquité. La Grèce, bien que l'empire d'Alexandre se soit tourné vers l'Asie, a constitué un liant entre les rives par les migrations répétées. L'empire romain a imposé la pax romana et constitué le socle commun. L'empire arabe a marqué les deux rives. Les empires chrétiens ont encadré la Renaissance. L'empire ottoman a unifié une partie du monde islamique. L'empire colonial européen a multiplié les frontières entre nations, imposé sa capacité technique et politique et une modernité hégémonique contestées, fondées sur la domination. La forme empire reste une référence dans les esprits. La guerre aux confins des empires accompagnait une pacification interne. Le maintien de l'ordre s'accommodait d'une diversité des communautés. La différenciation entre les frontières et les nationalités a rendu difficile la généralisation et surtout la pérennité des formes de l'Etat-Nation. L'ancrage historique dans la durée et le renouvellement constant des civilisations constitue une référence commune aux méditerranéens.

19.

La Méditerranée ne s'est pas construite par la continuité des espaces impériaux. Elle est fondamentalement un réseau de villes, ou plutôt de cités. L'histoire de la Méditerranée c'est aussi l'histoire des villes méditerranéennes.

La première révolution urbaine se produit dans les plaines alluviales des bassins du Nil, du Tigre, de l'Euphrate et de l'Indus⁵. Dans cette région, les Cités-Etats ne naissent pas de la décomposition des grands empires, elles les précèdent. A l'inverse, Alexandre sème des villes, et beaucoup d'Alexandries, sur son passage. Sur les rives de la Méditerranée ou dans la Région Méditerranée, les centres des empires vont régner sur le monde connu. C'est le cas de Babylone, Athènes, Rome, Constantinople, Bagdad, Le Caire, Istanbul, etc. Dans bien des cas, la fondation de l'empire commence par la concurrence entre les cités.

⁵ Jean-Louis Huot, Jean-Paul Thalman et Dominique Valbelle, Naissance des Cités, Ed. Nathan, 1990

Les trois religions monothéistes qui seront centrées sur la Méditerranée, le judaïsme, la chrétienté et l'Islam, commencent par des chapelets de villes avant de s'élargir dans des empires.

Une nouvelle génération de cités marchandes va accompagner le passage à un nouveau « système-monde », à la nouvelle mondialisation. Gènes et Venise en sont les plus remarquables, et Fernand Braudel n'hésite pas à les désigner, l'une succédant à l'autre, comme la ville centre du nouveau monde capitaliste.

Aujourd'hui encore, le réseau dense des métropoles et des grandes villes construit l'espace méditerranéen. Parmi les cités riveraines, les villes dynamiques et ambitieuses sont nombreuses. Citons parmi les plus symboliques : Istanbul, Athènes, Naples, Marseille, Barcelone, Tanger, Casablanca, Alger, Tunis, Tripoli, Beyrouth, Alexandrie.

20.

Priorité aux civilisations même si les civilisations ne constituent pas toute l'Histoire, Fernand Braudel nous invite à en reconnaître trois pour la Méditerranée : « L'Occident tout d'abord, peut-être vaut-il mieux dire la chrétienté⁶, vieux mot trop gonflé de sens, peut-être vaut-il mieux dire la Romanita ... Le second univers c'est l'Islam, entre immensité qui commence au Maroc et ira au-delà de l'Océan Indien jusqu'à l'Insulinde ... Aujourd'hui le troisième personnage ne découvre pas aussitôt son visage, c'est l'univers grec, l'univers orthodoxe ... »⁷

Cette approche est particulièrement intéressante en ce qu'elle récuse la représentation du clivage binaire qui est souvent présenté comme une évidence. Une multiplication d'alliances et d'évolutions sont imaginables dès qu'on parvient à ne pas rester enfermés dans un tête à tête sans issue.

La recherche renouvelée de l'identité

21.

Comment vivre et renouveler son identité quand on n'est plus le centre du monde. Deux pistes peuvent être avancées.

La première est celle des identités multiples. Chaque méditerranéen, chaque peuple méditerranéen, chaque pays méditerranéen cultive plusieurs identités. Le Maroc par exemple est en même temps arabe, africain et méditerranéen, et en rapport étroit avec l'Europe. Ces cultures s'interpénètrent, se combinent, elles sont incomplètes l'une sans l'autre ; suivant en cela Deleuze et Guattari, nous dirons qu'elles sont « rhizomiques ». La recherche renouvelée de l'identité consiste alors pour chacun de reconnaître la part méditerranéenne de son identité. Non pas une part commune qui serait identique, mais une part spécifique, modifiée et construite par son rapport aux autres identités. Une identité méditerranéenne qui renverrait à un projet commun et à une faculté commune, celle d'être apte à comprendre le monde dans sa complexité et à s'ouvrir à lui par l'apport des identités méditerranéennes.

La deuxième piste est celle des mouvements citoyens et sociaux. Les Etats actuels et les pouvoirs se soucient peu, en dehors de discours convenu, d'une vocation méditerranéenne et d'un projet méditerranéen pour eux trop lointain. Mais les mouvements anti-systémiques en Méditerranée se rencontrent et se retrouvent. Au-

⁶ ou peut-on dire l'empire chrétien. Paul Veyne, Quand notre monde est devenu chrétien, Albin Michel

⁷ Fernand Braudel, déjà cité

delà des guerres, des hostilités et des passions qui s'affrontent au nom de civilisations prétendument non conciliables, il s'agit pour ces mouvements de montrer les convergences réelles du quotidien, les destins imbriqués et les défis communs. On peut voir s'ébaucher des convergences des paysans de Méditerranée, des banlieues de Méditerranée, des citadins méditerranéens, des femmes de Méditerranée, des écologistes méditerranéens, des défenseurs des droits et des libertés en Méditerranée, des jeunes méditerranéens, des cultures de Méditerranée, etc.

Nous retrouvons là une magnifique conclusion de Georges Duby « Nous n'avons nullement répudié le vieil héritage, mais nous avons choisi de nous établir dans sa part ténébreuse. ... Le soleil, mais tragique. La fête, mais populaire. La Méditerranée, mais âpre et capiteuse. La Méditerranée des pauvres.⁸

⁸ Fernand Braudel et Georges Duby (dir.), Roger Arnaldez, Jean Gaudemet, Piergiorgio Solinas, Maurice Aymard, Georges Duby, *La Méditerranée, Les Hommes et l'Héritage*, Ed. Flammarion, coll. Champs, 1985

L'APPROCHE SOCIOECONOMIQUE DE LA MEDITERRANEE

22.

La séparation entre économie et écologie relève d'une appréciation du développement durable. Celui-ci reste un objectif et une référence, il ne se traduit pas encore, à l'horizon de vingt à trente ans par des politiques intégrées. La préoccupation de l'environnement et la prise de conscience des limites des écosystèmes ont fortement progressé, mais elles ne conduisent pas à des stratégies communes, y compris en Europe. Les politiques environnementales ne sont pour l'instant, y compris en Europe, et encore plus ailleurs, que des politiques correctives, souvent à la marge. Elles ne remettent pas en cause le modèle de développement, ses déterminants et ses conséquences. Une telle option sera envisagée dans les scénarios, du point de vue d'une orientation qui en serait à ses débuts, sans que l'on puisse imaginer d'en voir les conséquences durables à l'horizon 2030. Le traitement intégré des deux dimensions, économiques et écologiques, aboutit souvent à négliger la dimension écologique ou à la traiter sous forme de placage. C'est pour pouvoir mettre en évidence son importance que nous avons choisi de la distinguer et d'en faire une approche spécifique.

23.

Nous aborderons dans cette partie, comme nous l'avons indiqué dans le **point 11**, les questions posées par la situation de la rive Sud et Est de la Méditerranée considérée par rapport à l'évolution de l'ensemble de la Région Méditerranée. La rive nord, du fait de l'intégration de tous les pays à l'ensemble européen ne sera pas systématiquement traitée, leur évolution étant en large partie déterminée pour les vingt à trente années à venir par leur appartenance à l'Union Européenne et par les politiques européennes. Nous n'avons pas non plus choisi de distinguer les sous-régions (Maghreb, Machrek, Turquie et Balkans, Europe du Sud). Compte tenu des limites de l'exercice, nous avons préféré mettre en évidence l'évolution globale de la Région à partir de la séparation des deux rives qui est aujourd'hui la tendance lourde. De ce point de vue, la région Est, dans son évolution, est un peu particulière. Son passé récent introduit de fortes discontinuités et son avenir est assez directement déterminé par les négociations d'élargissement de l'Union Européenne. Les développements porteront plus particulièrement sur la rive sud ; c'est à ce niveau que se situent les difficultés et les contradictions de l'avenir d'une Région Méditerranée. Nous faisons l'hypothèse que pour la rive Nord, et même Est, les obstacles sont plus atténués et que lorsqu'ils sont graves, ils relèvent des problématiques qui seront retenues pour l'ensemble de la Région.

L'état des lieux, quelques données

24.

Le bassin méditerranéen concentre 150 millions d'habitants très inégalement répartis entre montagnes escarpées, plaines littorales exiguës, grands plateaux et déserts aux densités de population faibles ou très faibles. En trente ans, la population de la Méditerranée a été multipliée par deux. La croissance de la fécondité et de la natalité ralentit à présent rapidement. La Méditerranée est entrée dans le modèle de la transition démographique. Pour l'instant, toutefois, la proportion de moins de 15 ans demeure élevée. L'exode rural des montagnes et des campagnes vers les villes du

littoral et des plateaux est puissant. A présent, plus de la moitié des méditerranéens vivent en ville. L'émigration de l'Est et du Sud vers le Nord a toujours été importantes ; elle est autoritairement et souvent dramatiquement contenue. Paradoxalement, ce refus des migrations entre la rive sud et l'Europe coexiste avec l'afflux des touristes. La Méditerranée attire chaque année quelque 200 millions de visiteurs.

Graphique : Population des pays méditerranéens, source Plan Bleu

25.

L'afflux ne concerne pas que les touristes, 20 % des pétroliers, 30 % des navires marchands du monde circulent en Méditerranée, pour un trafic annuel total de 120 000 bateaux. Environ 70 % du commerce extérieur de la Méditerranée du Sud est réalisé avec l'Union européenne. Les exportations concernent les matières premières et les minerais (hydrocarbures et phosphates) mais aussi les productions agricoles (agrumes et primeurs), du textile. La sous-région importe essentiellement ses produits industriels et surtout alimentaires. Les accords bilatéraux de libre-échange sont toujours déséquilibrés au détriment des sous régions du fait des risques pour les affaires malgré les conditions concurrentielles (salaires bas, langue, proximité etc....)

26.

En 2000, le secteur primaire assurait, en moyenne, un taux élevé de 17% du PIB pour l'ensemble des pays du sud méditerranéens. La place centrale du secteur primaire dans les systèmes économiques de la sous-région se manifeste dans la structure de l'emploi. Le secteur occupe, péniblement, près du quart de la population, tentée par des migrations vers les villes ou vers d'autres pays du fait de la pauvreté et de l'accès difficile aux services de base.

La région souffre d'une pénurie d'eau croissante et de plus en plus aiguë ; c'est un enjeu stratégique. Le logement y est rare, dégradé et très insuffisant. Les systèmes de santé et d'éducation sont de plus en plus défaillants et marqués par l'exclusion.

27.

Pour le gaz et le pétrole, la Méditerranée est l'enjeu de confrontations énergétiques, à l'ouest avec l'Algérie et la Libye⁹, à l'est avec le continuum proche oriental dont l'épicentre aujourd'hui est l'Irak. Bénédiction ou malédiction pour les peuples pendant le 20^{ème} siècle et à l'aube du siècle actuel, le pétrole est associé à une problématique radicalement nouvelle. Le contrôle des secteurs est l'enjeu de luttes internes (Algérie, Maroc), de guerres (Irak). L'énergie synonyme, il y a peu, de croissance économique est aujourd'hui identifiée à un danger pour la planète si sa consommation n'est pas maîtrisée. Conjuguer par une maîtrise raisonnée la consommation énergétique, le respect de l'environnement et le développement économique, c'est « l'équation de Johannesburg »¹⁰ ou l'impératif du développement durable. Les économies méditerranéennes sont diversement affectées par la dépendance énergétique. Certaines économies comme celles de la Tunisie et l'Egypte sont presque autosuffisantes, d'autres exportatrices comme la Libye et l'Algérie. Mais la plupart des pays sont importateurs comme ceux de la rive nord, Espagne, Italie, France, ceux de l'ex Yougoslavie, la Turquie, le Liban, Israël et le Maroc. Le pétrole et le gaz auraient-ils pu jouer la fonction de ponts entre les deux rives ? Pétrole contre transferts industriels de valorisation ? Pourtant, il y a bien deux pipes de gaz entre l'Algérie et

⁹ Les voyages de MM. Poutine et Sarkozy avaient comme point de l'ordre du jour un pacte économique avec le premier sur le gaz avec Gazprom ainsi que la fourniture de centrales nucléaires civiles, avec le second pour Total et Areva

¹⁰ En référence à la conférence mondiale sur l'environnement en 2000 à Johannesburg

l'Italie d'une part et deux autres, dont l'un en construction, entre l'Algérie et l'Espagne¹¹, pipes qui desservent l'Europe du sud. Le gaz et le pétrole peuvent jouer un rôle majeur également dans la constitution d'ensembles régionaux tels que l'Union du Maghreb Arabe (UMA). Deux pipes de gaz dont les recettes sont monétaires mais sans effet de partenariat industriel pour un choix de scénario de la croissance.

Mais au-delà de l'enfermement dans une économie de rente, l'énergie joue une fonction régressive pour les pays importateurs ou producteurs d'énergie. Elle est un frein à l'accès au marché mondial des économies méditerranéennes. Ainsi pour la Turquie, Israël, la Tunisie et le Maroc, l'augmentation de coûts de production rend de plus en plus difficile la compétition des produits agricoles¹² et agro-alimentaires sur le marché mondial.¹³ Pour l'Algérie son adhésion à l'OMC est compromise puisqu'elle refuse de mettre fin aux subventions au prix du gaz domestique¹⁴.

L'énergie, pétrole et gaz, est un vecteur de fort potentiel pour une *autonomisation géopolitique*¹⁵ de l'espace méditerranéen.

Les grandes infrastructures portuaires le long de la rive sud des pays de l'espace méditerranéen, d'une part, et d'autre part, les « ponts d'échanges » énergétiques, sont des leviers de forte puissance pour un repositionnement politique de l'espace méditerranéen au cœur de la nouvelle carte géopolitique de la globalisation

Les politiques sociales et économiques post coloniales entre 1965 et 1985

28.

Dans la plupart des pays de la rive sud de la Méditerranée, dans les années 60, le programme de développement a été celui de la décolonisation. L'enjeu principal était de permettre à la population d'en bénéficier socialement et économiquement par rapport à la situation coloniale.

Les différents pays portaient socialement et politiquement de très bas. Les démarches post coloniales portées par les cadres des *mouvements nationaux* au pouvoir se préoccupaient peu des compromis politiques et ne tenaient pas compte dans leurs arbitrages des intérêts de l'ensemble des acteurs sociaux et économiques. Les possédants avaient politiquement perdu le leadership et étaient considérés, souvent à juste titre, comme peu *patriotes* et donc de peu de confiance pour être associés à la construction de véritables souverainetés nationales ou régionales. Le risque est grand que se développent des méthodes d'enrichissement par la corruption et le détournement à partir de positions de privilégiés, sans recyclage des capitaux dans les circuits vertueux d'investissement.

¹¹ Le premier pipe de gaz algérien en direction de l'Espagne et le Portugal a été mis en chantier par la politique des réformateurs sous le gouvernement de M. Hamrouche, il traverse le Maroc. Une coopération discrète entre le Maroc et l'Algérie est en cours par la conversion des royalties à percevoir par le Maroc en fourniture de gaz à la future centrale électrique de Sidi Mattar. Mais deux derniers échecs majeurs et peu connues ont été enregistrées dans la construction d'une coopération discrète entre le Maroc et l'Algérie. Le premier est la décision du gouvernement algérien en 2006 de construire le second pipe sous la mer et non en traversant le Maroc. Le second en 2006, est le rejet marocain de la proposition faite par le ministre algérien des hydrocarbures de réaliser des joint venture maroco-algérien dans le domaine des hydrocarbures.

¹² Les coûts d'énergie et de logistique représentent 30% du coût complet d'un produit agricole

¹³ Les grands camions frigorifiques de produits agricoles quittent quotidiennement la région d'Agadir au Maroc pour arriver jusqu'aux super marchés de Moscou

¹⁴ En avril 2008, le ministre algérien des hydrocarbures, M. Khelil, a signifié, à l'OMC son refus de supprimer les subventions pour le gaz domestique

¹⁵ L'Irak et l'Iran, en particulier ce dernier, ont d'ores et déjà sollicité les places boursières de Qatar et de Dubaï pour lever pour le premier près de 8 Mds \$ le second pour 5Mds \$, les compagnies chinoises telles que CNCP fournissant ingénieurs, technologies et équipement.

Le nouveau leadership de classes moyennes tire en principe ses revenus essentiellement du salariat et en réalité son pouvoir du contrôle des appareils d'Etat. Il tire sa légitimité de sa pratique anti-coloniale d'une part et de son projet national d'autre part, engagements qui semblent lui suffire pour prétendre refléter ainsi l'intérêt général. Les mouvements nationaux affirment leur volonté de travailler pour le bien public ; il en résulte, au début, de réelles capacités de mobilisation de masse. Ces mobilisations justifient la marginalisation du souci de l'appropriation du contrôle politique par le citoyen, renvoyant la question de la légitimité démocratique à une dynamique d'ensemble. Ces démarches se sont traduites de fait par la dépolitisation de la grande majorité des citoyens.

29.

Les politiques de développement qui s'imposent combinent le modèle keynésien de l'industrialisation fordiste en vigueur dans les « trente glorieuses » de la rive nord et le modèle soviétique de la priorité à l'industrie lourde. Au-delà des modalités de régulation publique, alors généralement admises, les démarches ont impliqué, dans les pays de la rive sud, de fortes doses de centralisation étatique et d'autoritarisme.

Elles se déclinaient globalement et schématiquement, en faisant abstraction de différences souvent profondes selon les pays, de la façon suivante :

- Des politiques économiques et sociales traduisant une préférence pour la redistribution et la méfiance vis-à-vis des mécanismes de l'échange inégal de la période coloniale, avec la préférence pour la régulation/planification administrative des transactions,
- L'adoption en conséquence de politiques industrielles de substitution aux importations et la mise en oeuvre d'importants mécanismes de protection monétaire commerciale,
- La priorité donnée temporellement aux grandes infrastructures publiques économiques et sociales pour asseoir les conditions de la productivité et de la modernisation,

30.

On peut admettre un bilan en demi-teinte pour les politiques économiques et sociales de la période 65-85. Durant cette période, la croissance économique mesurée par le PNB est élevée (taux de croissance annuel moyen de 3,7%)¹⁶. Elle est tirée par un rythme élevé d'accumulation du capital et le taux élevé d'investissement (23% du PIB en moyenne)¹⁷, dans un contexte de prix internationaux plutôt favorables aux hydrocarbures et autres matières premières dont la région est bien dotée. La capacité d'investissement et les termes favorables des changes attirent des financements abondants mais sous forme d'endettement souvent onéreux et peu orienté vers des projets rentables. Cette dynamique globale se manifeste également par une certaine aisance budgétaire autorisant la bonne rémunération des salariés, la hausse de l'emploi dans le secteur public et la subvention des consommations de masse et prestations sociales.

31.

Cette croissance du PIB s'est traduite de façon satisfaisante en termes d'amélioration du niveau de vie, en dépit d'une croissance démographique annuelle moyenne vive, de 2,8% entre 1975 et 1998. Le revenu réel moyen par habitant a en effet connu dans

¹⁶ World Bank, *Agriculture and rural development in MENA*,

<http://lnweb18.worldbank.org/mna/mena.nsf/Sectors/MNSRE/F9360DC9A2FD7A2885256DA30047F80F?>

¹⁷ idem...

l'ensemble une faible augmentation globale, d'environ 0,5% par an¹⁸, mais relativement bien répartie grâce aux mécanismes de redistribution en place jusqu'au début des années 80.

32.

Les performances en termes de développement humain seront relativement satisfaisantes sur le plan quantitatif, mais la structure de répartition sera inégalitaire, notamment entre villes et campagnes. On estime ainsi que moins de 2,5% de la population des pays de la région vit en dessous du seuil d'extrême pauvreté (un dollar par jour)¹⁹. C'est essentiellement sur le front de l'environnement, de la dégradation de l'habitat, des inégalités d'accès au système éducatif et des handicaps rencontrés par les femmes que la situation sera de plus en plus critique.

33.

L'investissement dans la formation technique et scientifique du potentiel humain a été important dans le régime de croissance des années 60 et 70, même si les résultats des différents systèmes éducatifs sont contrastés. Le capital acquis s'est néanmoins détérioré durant les années 90 et plus récemment encore en raison des restrictions budgétaires et de l'appauvrissement des catégories les plus exposées de la population.

34.

En dépit de ces résultats intéressants, le régime de croissance va accumuler progressivement les handicaps d'une économie rentière caractérisée par

- la dérive bureaucratique et souvent despotique des régimes politiques,
- la dépendance de la production agricole, notamment vivrière à la sécheresse, aux aléas climatiques,
- la faiblesse de cette production en raison de l'insuffisance des travaux de gestion des eaux et de bonification des terres,
- la faiblesse des mécanismes de régulation et d'échanges non administrativement fixés, décourageant l'épargne, l'investissement et la prise de risque.
- la médiocrité des dynamiques de croissance et de réduction des écarts entre populations et territoires
- la marginalisation des productions et des échanges de proximité à l'initiative des acteurs, se traduisant par une faible diversification des économies,
- la faiblesse tendancielle de la productivité globale des facteurs (-0,2% par an de 1960 à 1990)²⁰ et notamment de celle du travail due à :
 - une mauvaise allocation du capital et un manque d'investissements rentables liés à des méthodes de planification manquant de rigueur, de cohérence et de discipline,
 - la politisation de la gestion des entreprises publiques contraignant et retardant la substitution du capital au travail. L'emploi improductif s'en trouve préservé, freinant artificiellement la montée du chômage. Ce dernier est aujourd'hui ample et endémique (15% en moyenne, double pour les jeunes (30-40% parmi les 15 - 29 ans).

¹⁸ DEVELOPMENT REPORT – Gender and Development in the Middle East and North Africa –Women in the public Sphere, Washington 2004

¹⁹ PNUD, Rapport arabe sur le développement humain 2002 – Créer des opportunités pour les générations futures, New York 2002

²⁰ Handoussa / Reiffers, 2003

35.

L'évolution de la croissance et de l'industrialisation de la rive Nord et des pays de la Méditerranée européenne dans cette période est très rapide.

L'Italie et la France bénéficient très fortement de l'intégration à l'économie européenne. Les fonds de péréquations et de transferts appuient la mise en œuvre d'un modèle keynésien, notamment dans le domaine des économies régionales et de la politique agricole. L'industrialisation s'appuie sur l'intensité des échanges européens. A partir des années 65, les migrations économiques vers la France et l'Allemagne, en provenance des rives sud (Maghreb) et Est (Turquie) deviennent structurelles et se substituent progressivement aux migrations en provenance de l'Europe du Sud (Espagne, Portugal, Grèce),

L'évolution de l'Europe du Sud est particulièrement intéressante pour les rives Sud et Est. Dans un premier temps, on assiste à l'accroissement des échanges avec le reste de l'Europe à partir d'accords préférentiels permettant aux pays non encore intégrés au marché unique (Espagne, Portugal, Grèce, Malte, Chypre) de moderniser leur industrie, de développer le tourisme et de renforcer la capacité de gestion de l'Etat, tout en maintenant dans la majorité des cas des régimes dictatoriaux. Ils connaissent une croissance rapide depuis les années 60 pour les premiers, les années 70 pour les autres. Malgré les régimes autoritaires et répressifs, une transition est engagée ; les bons résultats économiques élargissent la base sociale de la revendication démocratique. Dès la fin des années 70, les pays du sud de l'Europe entrent dans une période de démocratisation et sortent, sans violence, des régimes dictatoriaux.

Les politiques sociales et économiques à partir de la fin des années 80

36.

A la fin des années 70, le modèle de développement et le régime de croissance entrent en crise. Les marges de manœuvre vis-à-vis des marchés extérieurs disparaissent, contraints par la crise internationale de la dette et des changes, laissant place à une dépendance extérieure lourde de menaces. Sur le front intérieur, la base sociale des régimes se délite, subissant violemment les conséquences du rétrécissement de la capacité financière, de la mauvaise gestion des productions, des échanges et des services publics, du durcissement totalitaire de régimes en difficulté. Les classes populaires s'installent progressivement dans la défiance et l'inertie, les plus jeunes se radicalisant dans le refus.

37.

Les objectifs clairement affichés sont en rupture avec ceux de la période précédente. Dans les pays qui affichaient des orientations socialistes, autant que dans ceux où l'Etat encourageait le secteur privé des affaires, on voit s'amorcer une transition vers un nouveau régime de croissance cherchant à répondre aux défis de l'endettement, de l'inflation et de l'inefficacité auxquels les pays de la rive sud et de l'est sont confrontés. Le mot d'ordre sera à l'ajustement structurel, sous conditionnalités du FMI pour la plupart ou spontanément pour ceux qui n'en ont pas l'obligation. La crise de la dette est vécue, par les pouvoirs en place, comme une opportunité de changer de cap en mettant en avant la contrainte externe sans avoir à revendiquer la responsabilité entière de leurs choix et de leurs conséquences.

Pour mener à bien cette tâche, il fallait que soient réunis une volonté et des capacités politiques et sociales de choix puissantes et convaincantes aux yeux des citoyens. Les moyens humains et techniques d'organisation et de gestion de l'action de l'Etat à la

mesure des enjeux ont d'autre part été sous-estimés. Ce sera partout une tâche pratiquement impossible à mener du fait de nombreux obstacles, même si certains s'en sortiront mieux que d'autres²¹.

38.

Le bilan des politiques économiques et sociales de cette période n'est pas très glorieux. L'ajustement se fera par la baisse du pouvoir d'achat des revenus fixes, à travers la dévaluation des monnaies, la pression fiscale, la réduction drastique des subventions et des protections sociales. L'ajustement monétaire pénalise l'offre et la demande interne du secteur dit moderne et entraîne de nouveau la baisse du pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires dans la région. Là où dans un premier temps, le secteur traditionnel agricole et de transformation s'ouvre à de nouveaux marchés par substitution d'importations devenues chères, la relance des exportations est encouragée au détriment des cultures vivrières pour procurer des devises.

Graphique : Entrants et sortants sur le marché du travail, Plan Bleu 2000

39.

Du fait des dévaluations, non accompagnées de la surveillance du commerce et de l'encouragement des investissements productifs, les capitaux disponibles s'orientent en masse vers les acquisitions dans le foncier et l'immobilier ainsi que vers la spéculation à la hausse sur les produits de base dans une conjoncture de dérèglement des systèmes de distribution. Dans la foulée, la production des services publics se dégrade fortement, par manque de volonté de sauvetage du secteur.

Une forte déflation budgétaire récessive s'installe partout et les services de l'administration entrent dans une période ininterrompue à ce jour d'affaiblissement plus ou moins prononcé selon les pays. L'absorption des chocs extérieurs se fait principalement, jusqu'aux hausses des cours des hydrocarbures de 2003, au prix de fortes augmentations du chômage. Les finances publiques dans les pays non pétroliers, notamment pour ce qui est des budgets sociaux, sont de plus en plus soumises à rude épreuve compte tenu des pressions sociales de plus en plus menaçantes et du retour de l'inflation mondiale, principalement l'augmentation vive des prix alimentaires. L'atonie durable de la conjoncture européenne et américaine, constitue, là où les nouveaux grands pays émergents d'Asie ne sont pas dynamiques, une hypothèque qui pèse lourdement sur la croissance et partant sur la stabilité économique.

40.

Les politiques de libéralisation s'arrêtent globalement à la maîtrise de l'inflation et à la réduction des déficits des comptes publics et extérieurs du fait essentiellement de la restriction de la demande et du fort ralentissement de l'équipement public. Les effets vertueux des programmes d'ajustement se font toujours attendre dans les autres domaines.

La trajectoire économique montre qu'au-delà des accidents, la dynamique importante d'investissement privée interne et externe, anticipée par l'ouverture aux marchés mondiaux, ne s'est jamais réalisée. A l'inverse, les activités agricoles et urbaines traditionnelles ont été exploitées systématiquement et de plus en plus. La « rente matières premières et pétrolières » a été très faiblement orientée vers les dynamiques internes de croissance.

²¹ Ibid

41.

En matière sociale, des franges entières de la population se sont progressivement retrouvées dans des situations de précarité préoccupantes. L'écart de revenu et de conditions de vie s'est creusé entre la petite-bourgeoise citadine et les élites économiques et bureaucratiques étroitement imbriquées, qui ont fortement contrôlés les secteurs ouverts sur les marchés extérieurs, placés leurs avoirs dans le foncier, l'immobilier, les productions caractérisées par des demandes captives (anciens services publics, biens de consommation de masse) et dans les activités exportatrices.

42.

La fausse libéralisation est vécue, à tort ou à raison, comme une longue période de baisse des dépenses sociales, d'absence de croissance, d'accentuation des inégalités et d'aggravation de la pauvreté et de l'insécurité, d'érosion des ressources publiques et de perte de légitimité des Etats. Dans les faits, au bout de quelques années, les objectifs affichés seront peu respectés ; plus tard, ils seront souvent oubliés pour diverses raisons :

- le contexte international hostile sera souvent invoqué. S'il pèse effectivement sur les marges de manœuvre d'expression de la souveraineté politique externe, cet argument n'est en définitive que de peu de poids en termes de résultats socio-économiques qualitatifs et quantitatifs, y compris pour des pays ne disposant pas de rentes ou de capacités d'exportation.
- La mauvaise organisation de la gestion économique ne sera reconnue que tardivement, alors que les dégâts sont énormes. En définitive, lorsque les pays dans les années 90 se soumettront aux programmes inspirés par les Institutions Financières Internationales, ce sera hélas en général pour faire relativement encore moins bien.
- Stratégiquement, les réformes engagées sous condition du respect des accords avec les Institutions Financières Internationales l'ont été sans mettre en place les outils efficaces du changement démocratique des régimes politiques et encore moins les dynamiques du changement social et la modification des régimes rentiers d'accumulation et de croissance. Les engagements de « libéralisation » des économies n'ont concerné stratégiquement que l'ouverture aux marchés mondiaux ; ils ont concrètement consisté à modifier le droit commercial pour offrir des garanties à l'attraction et la circulation des marchandises, des services et des capitaux,²² sans modifier l'environnement hostile aux investissements et aux affaires.

Les raisons essentielles se situent dans le refus de reconnaître publiquement les errements anciens afin de faciliter le changement radical des règles du jeu, la résistance au changement des privilégiés en place empêchant la remise en ordre dans les finances, le commerce et l'administration des entreprises.

43.

Sur la rive nord, les pays de l'Europe du Sud réussissent une entrée spectaculaire dans l'Union Européenne. Ces pays réaliseront, selon des modalités différentes, des transformations des Etats vers des modèles démocratiques par rapport aux régimes dictatoriaux. Ils bénéficient de soutiens financiers et économiques puissants de type keynésien de la part du Marché Commun. Ils réussissent une évolution marquée par la discipline budgétaire et monétaire et de forts taux d'épargne intérieure et ont offert des

²² Commission des communautés européennes, Regional strategy paper 2002-2006 & Regional indicative Programme 2002-2004, 2001

marges appréciables de rendement aux investissements directs. S'ils ont choisi des stratégies de croissance tirées par les exportations, c'est en prenant bien soin de protéger le temps suffisant leurs marchés intérieurs là où ils avaient des industries naissantes et surtout de créer des débouchés attractifs en ville pour les cultures vivrières produites par leurs agriculteurs. Ils ont aussi pris soin, par des politiques internes appropriées, de réduire fortement les inégalités de revenus et de promouvoir une capacité sociale compétitive sur le plan technologique et de niveau international en termes de systèmes d'éducation.

44.

L'évolution de l'Union Européenne s'infléchit fortement à partir de la fin des années 80. La référence aux marchés mondiaux devient prédominante et détermine le modèle de croissance. La politique de lutte contre l'inflation et de revalorisation des marges fondée sur des taux d'intérêts faibles et une monnaie forte s'impose. L'abandon de la priorité au plein emploi et les nouvelles règles budgétaires conduisent à une question obsédante, celle du chômage, accompagnée de la précarisation des emplois. Les investissements financés suivant la logique des marchés financiers atteignent des rendements considérables en privilégiant les placements à court terme. L'intégration à l'économie mondiale et les règles que l'Europe promeut à travers les négociations de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) accentuent le basculement de l'Europe vers l'Atlantique.

45.

A partir de 1989, la chute du mur de Berlin, l'effondrement soviétique et la réunification allemande modifient l'équilibre économique et politique de l'Europe. La nouvelle orientation politique empêche une préparation des candidats à l'Union Européenne analogue à celle qui avait réussi pour les pays de Europe du Sud. L'élargissement de l'Union Européenne se prolonge dans une crise européenne.

La Région Europe s'éloigne de la Méditerranée. L'Europe du Nord renforce son poids économique. La guerre dans les Balkans neutralise une large part de la rive Est. Le passage d'une logique financière à une logique industrielle modifie les perspectives en termes de migrations. La Méditerranée est vécue comme une nouvelle frontière hostile et dangereuse. Elle l'est d'abord pour les migrants. Elle devient une préoccupation obsessionnelle pour les Etats du Nord qui imposent l'imperméabilité des frontières comme le centre des nouveaux rapports de coopération.

L'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire²³

46.

L'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Méditerranée, à l'horizon 2020, fait l'objet d'un travail coordonné en cours dans plusieurs universités méditerranéennes²⁴.

L'état des lieux met en évidence l'importance des problèmes et une évolution préoccupante. La population rurale atteint 42% de la population totale en 2003 ; on compte 110 millions de ruraux en Méditerranée du Sud et de l'Est dont 70 en « zones difficiles » (non irriguées et en dessous de 400 m/m de pluie). La population active agricole augmente ; en 2004 elle a doublé par rapport à 1965. Quand on prend en compte l'évolution de la surface cultivée et de la production agricole, on peut faire

²³ Les approches sur les questions agricoles et alimentaires ont bénéficié des contributions de Pierre Campagne

²⁴ MEDITERRA, dir Bertrand Hervieu et Hugues de Jouvenel (Futuribles), Les futurs agricoles et Alimentaires en Méditerranée, Ed. CIHEAM/Sciences Po 2008.

l'hypothèse que la productivité baisse, sauf dans les zones irriguées et que la contradiction se renforce entre l'augmentation de la population et la baisse de la production agricole globale. La demande de produits agricoles et alimentaires est en forte hausse et se traduit par des importations croissantes. La « libéralisation » extérieure des prix aboutit pour le moment à une forte hausse des prix alors que les prévisions de l'OMC prévoyaient une baisse des prix. La recherche agronomique développe les logiques de l'augmentation à tout prix de la productivité dans les zones tempérées, sans se soucier des zones « difficiles » celles où la population active agricole et la population rurale augmentent. Les conditions d'une économie de survie sont rompues, l'affaiblissement de l'économie duale (agriculture, élevage ; autoconsommation, revenus monétaires) et le ralentissement des migrations accentuerait la pauvreté dans le monde rural.

Graphique : Populations agricoles totales dans les pays méditerranéens, FAO et Plan Bleu

47.

Quatre scénarios ont été développés pour explorer des futurs possibles de l'agriculture et de l'agroalimentaire par rapport à des objectifs souhaitables.

Ces scénarios ont été construits à partir de quatre objectifs :

- Assurer la sécurité alimentaire des populations,
- Permettre l'offre et la mise en marché des produits agricoles,
- Elaborer des stratégies de développement pour les territoires ruraux,
- Renforcer et mutualiser les capacités de formation et de recherche.

48.

Les deux premiers scénarios illustrent les projections des tendances actuelles, le premier tendancielle, le second en accentuant les crises dans l'optique d'un « scénario catastrophe ».

Le premier est qualifié de « tendanciel ». Il met en avant les conséquences du processus de mondialisation dans sa trajectoire actuelle. Il met l'accent sur les dangers pour la biodiversité menacée par l'augmentation de la population et le « mal-développement endémique » ; la pression foncière de plus en plus grande sur les sols agricoles ; l'accroissement des conflits liés au gaspillage et aux convoitises. Ce scénario discute des avantages et des inconvénients d'une libéralisation des échanges agroalimentaires et décrit la Méditerranée comme une région « en voie de dissolution. » Le deuxième scénario fait l'hypothèse d'une aggravation des phénomènes et des dynamiques observées dans le premier. C'est un scénario de crise, résultant de facteurs exogènes et endogènes à la Méditerranée et qui entraverait l'émergence progressive d'un espace euro-méditerranéen.

Il met l'accent sur : les fortes menaces dans les zones rurales mais aussi dans les villes liées notamment au changement climatique ; la dégradation de la situation sociale notamment du point de vue de la sécurité alimentaire ; l'accentuation de l'inégalité des accès aux ressources en eau ; l'accentuation des révoltes sociales ; le mal-développement des espaces ruraux.

Cette évolution aurait les conséquences suivantes : l'agriculture méditerranéenne perdrait de sa singularité ; elle ne se définirait que sous le prisme du commerce et des échanges ; l'articulation entre mondes ruraux et urbain serait définitivement rompue au Sud ; l'Europe et la Méditerranée « prendraient leurs distances ».

49.

Les deux autres scénarios s'inscrivent dans les esquisses des scénarios que nous avons retenus pour l'approche socioéconomique de la Méditerranée.

Le troisième scénario correspondrait à l'intégration désordonnée de la Méditerranée au marché mondial et à la mondialisation dans sa logique actuelle. Il dessine une Méditerranée à plusieurs vitesses et un avenir de plusieurs Méditerranées, tantôt complémentaires tantôt concurrentielles. Il met en avant des choix politiques correspondants à : une diversité non coordonnée de « réponses », étatiques ou autres ; l'extension de coopérations Sud-Sud ; une attention portée à des questions critiques, pouvant conduire à des accords spécifiques, comme le changement climatique ou la crise alimentaire.

Le quatrième scénario, considéré comme souhaitable est celui d'une Euro-Méditerranée réinventée associant stratégiquement les ressources du Nord et du Sud pour mieux exister face au reste du monde. Ce scénario est essentiellement fondé sur une redéfinition de la PAC (Politique Agricole Commune de l'Union Européenne) qui transférerait, probablement avant 2013, une partie des fonds alloués au premier pilier sur le second et étendrait l'application de cette politique de développement rural aux pays du Sud.

Les deux scénarios socio-économiques

50.

Nous examinons, pour explorer un avenir plausible pour la région deux scénarios basés sur les hypothèses différentes concernant le rapport entre la Région Méditerranée et l'économie mondiale. Nous n'avons pas retenu de scénario extrême. Aucune hypothèse ne retient la dissolution de la Méditerranée dans l'économie mondiale pas plus que nous n'envisageons une Région qui serait coupée de l'économie mondiale. C'est le type de rapport avec l'économie mondiale que nous privilégions. Le premier scénario met en avant la logique d'intégration plus poussée des différents pays méditerranéens dans le marché mondial fonctionnant suivant les règles actuelles. Le deuxième scénario met en avant une logique de construction régionale plus poussée fondée sur un infléchissement des politiques économiques et sociales. Les modèles quantitatifs aussi bien que les analyses qualitatives s'appuient sur les deux grands rapports de références²⁵ que nous avons cités dans le **point 12**.

51.

Le premier scénario s'appuie sur l'hypothèse de la poursuite des logiques présentes de gestion de la mondialisation par l'interconnexion solidaire des marchés caractérisés par le libre échange, qui suppose elle-même la stabilité des équilibres politiques et géostratégiques y compris dans le bassin méditerranéen. A équilibres inchangés, dynamiques du passé inchangés. Le commerce mondial dicte les prix et les conditions d'accès aux biens et services de base, les barrières commerciales sont éliminées, les subventions sociales rares. Il y a peu de raison pour que les inégalités se réduisent ni que les programmes pour réduire la pauvreté soient plus efficaces. Les investissements dans les secteurs d'utilité publique tels que la protection de l'environnement, les infrastructures et l'éducation demeureront relativement dans les mêmes proportions qu'aujourd'hui. La croissance économique pourra être élevée, mais ses effets continueront à être mal répartis. Tout ceci entre néanmoins en contradiction

²⁵ Plan Bleu et rapport PNUD

avec le mouvement démographique contrasté au Nord et au Sud et ses conséquences sur de forts mouvements migratoires de jeunes. Des crises graves du système, inscrites dans sa logique même, comme par le passé, pourront créer des situations tragiques, même transitoirement, et ouvrir sur de graves conflits. Nord et Sud risqueront alors de se tourner le dos et de s'enfermer dans des politiques conservatrices et particularistes marquées au Nord par les soucis de sécurité et de protection et au Sud par des aventures imprévisibles.

L'intégration différenciée et dispersée dans le marché mondial repose sur les politiques des Etats et se traduit par un espace ouvert de conflits de différentes natures ; c'est pourquoi nous avons appelé ce scénario, « scénario du libéralisme de conflits ».

52.

Le second scénario se définit en rupture avec les tendances actuelles. Il n'ignore pas le marché mondial mais fait l'hypothèse qu'une politique régionale coordonnée des Etats de la région est possible et qu'un accord régional est possible. Les Etats développeraient des approches solidaires de construction d'un marché répondant aux besoins de masse de la région et la protégeant à long terme des futures dégradations écologiques ; elle imagine le développement durable comme objectif structurant une construction régionale. La croissance économique serait déterminée par une demande en mutation prenant acte de la nécessité de protéger les écosystèmes et de ne pas gaspiller des ressources rares. Elle serait nourrie par des dynamiques fortes du marché régional et des marchés de proximité. Cette approche repose sur l'hypothèse d'un fonctionnement des marchés correspondant à l'accès aux droits pour les habitants. Elle implique aussi une démocratisation des régimes ouvrant le champ politique à la participation active des citoyens. Nous avons appelé ce scénario « scénario de l'accès aux droits ».

Le scénario du libéralisme de conflits

53.

Le scénario affiché d'insertion de la rive sud dans l'économie mondiale peut-il se poursuivre et être considéré comme un scénario tendanciel. Cette logique reste la logique dominante mais se heurte à la réalité des régimes et des Etats dans la Région. Depuis la politique d' « Infitah », c'est à dire littéralement « d'ouverture », mise en œuvre à la mort de Nasser par Anouar El Sadate, cette logique s'est traduite par des changements profonds dans la nature des pouvoirs. Elle a suscité une montée en puissance d'une bourgeoisie d'affaires, liée au marché mondial et aux grandes puissances, mais elle ne s'est pas traduite par la modernisation attendue des sociétés.

54.

La gestion des Etats est directement en cause. Elle est généralement perçue comme renforçant le pouvoir des réseaux d'argent et les mécanismes d'allégeance, protégés par les lois d'exception. Le contexte se traduit par l'exacerbation des politiques de type populistes, permettant l'accès au contrôle des appareils d'Etat. Ces politiques sont partout en résonance avec les conflits autour de l'appropriation de la terre et de l'accès aux maigres ressources de la répartition. La situation devient incontrôlable pour une classe politique isolée. La disparition des régulations sociales accélère les traumatismes sur les nouvelles générations, fait éclater les familles, soumet les femmes à l'isolement et pousse de nombreux jeunes à la révolte. Les enjeux vitaux de la région appellent à la rupture avec ce mode de gestion sociale en décomposition

catastrophique. Cette situation est aggravée par deux déterminants *d'ordre politique*, l'un concerne la démocratie et l'autre la guerre.

55.

Le degré d'association des citoyens à la vie publique est inversement proportionnel au niveau de disponibilité de rentes. Des moyens financiers non issus de l'activité des citoyens permettent de se dispenser des vertus d'un régime démocratique et de citoyens jouissant de l'émancipation. Ils encouragent le népotisme et l'affairisme spéculatif qui gangrènent les activités économiques et sociales et expliquent pour une grande part les blocages des dynamiques économiques. La Banque Mondiale insiste justement à cet égard sur les liens complexes qui unissent mauvaise gouvernance et piètres performances en termes de croissance. Il faut prendre en compte le contexte historique dans lequel apparaissent les obstacles, le mode d'exercice du pouvoir politique ainsi que les formes d'organisation des rapports sociaux²⁶.

56.

La persistance de la situation de guerre, tantôt ouverte et toujours larvée en Palestine et dans la région a un quadruple effet sur le développement :

- depuis 1948, la menace de guerre est instrumentalisée pour justifier les lois d'exception, le refus d'installer l'Etat de droit et le contrôle politique par des régimes autoritaires : les dynamiques d'émancipation politique sont piégées par cette épée de Damoclès. Le conflit ayant par ailleurs une dimension mondiale aiguë, les tentatives d'émancipation politique dépendent alors directement du respect des intérêts des grandes puissances, particulièrement des Etats-Unis,
- le statu quo dangereux dissipe d'énormes ressources dans les dépenses militaires et d'armements²⁷ et nourrit une concurrence permanente pour le leadership entre les Etats de la région qui n'hésitent pas à recourir à toutes les formes pacifiques et violentes de pression, de déstabilisation, y compris par le terrorisme devenu endémique et par la guerre civile dans les zones les plus exposées. Des conflits armés moins durables et de plus faible intensité, aux raisons réelles souvent savamment camouflées²⁸, éclatent régulièrement ça et là, nourrissant la division et la justification des blocages.
- Ces facteurs empêchent jusqu'à présent toute construction économique et humaine régionale viable et constituent une des causes majeures des difficultés économiques et sociales des pays arabes. Ils paralysent la croissance, compromettent la prospérité et réduisent la liberté dans le monde arabe.²⁹
- Pour se risquer dans la région, les gros investissements à rendements différés ont besoin de garanties autres qu'économiques, participant par là au développement des abus, des détournements et de la corruption politique et économique des régimes. La financiarisation des économies et la spéculation à court terme sur les capitaux deviennent la règle.

²⁶ CNUCED, Le développement économique en Afrique. De l'ajustement à la réduction de la pauvreté: Qu'y a-t-il de nouveau?, New York / Genève, 2002, p. 57

²⁷ Les nombreuses évaluations officielles publiées nous semblent tellement en deçà de la réalité, en termes globaux et de modalités de financement, que nous n'avons pas jugé utiles de les citer. Il suffit de constater leur caractère excessif relativement à toutes les normes admises.

²⁸ Déstabilisations permanentes du Liban, Guerre Iran/Irak, Conflits du Kurdistan, Guerre du Sahara occidental,....

²⁹ Rapport arabe sur le développement humain du rédigé par le PNUD, PNUD, New York 2002, "Vue d'ensemble"

57.

Le modèle de politique économique poursuivi aujourd'hui s'est traduit par l'affaiblissement du marché interne. La majorité de la population active est en situation d'incapacité de produire la contrepartie du minimum vital des besoins de consommation et d'assurer les investissements correspondants à une simple reproduction sociale. L'exclusion s'approfondit ; la pauvreté voisine avec l'accumulation de surplus improductifs au niveau de l'État comme à celui des particuliers. Le chômage et les inégalités interdisent une possibilité de croissance des revenus salariaux et donc de la consommation, hormis pour les catégories les plus aisées de la population. L'hypothèse de forcer le développement par la combinaison du surplus financier et du progrès technique se révèle hasardeuse. Le surplus financier, à lui seul, ne permet pas de produire du développement. Le progrès technique en soi ne peut également conduire seul au développement³⁰. Aujourd'hui les activités économiques socialement déterminantes sont considérablement ralenties, tandis que les échanges sont relativement réduits et les flux d'affaires sont contrariés, en dehors des domaines miniers.

58.

La poursuite du modèle libéral mondial dans la Région Méditerranée risque donc de préfigurer un scénario catastrophe et d'évoluer vers un libéralisme de conflits dans lequel, pour plusieurs années, on verrait cohabiter une logique économique réduite à des secteurs directement liés au marché mondial et une logique de gestion des États de type militaire.

Une autre évolution est peut-être possible, consistant en un scénario inscrit dans la famille des scénarios libéraux mondiaux et laissant plus de place à une évolution plus satisfaisante en matière de développement.

Depuis 2003, beaucoup de pays de la région stockent des réserves de changes considérables. La question qui se pose alors, est celle de leur transformation en capacités productives, utiles et durables ; il s'agit de définir le système dans lequel les méditerranéens pourront vivre dignement demain. Ce système devra faire face aux enjeux sans être lui-même plus ou moins enclin à créer de nouvelles contraintes insurmontables.

Certains éléments peuvent faciliter cette évolution. La période de confiance dans le tout libéralisme est déjà passée. Le débat au sein de la Banque Mondiale sur les politiques publiques pose beaucoup de questions et ouvre des pistes. Le retournement théorique est très important. On accepte désormais que l'ouverture commerciale non maîtrisée peut conduire à l'appauvrissement et un vrai pouvoir souverain est nécessaire pour la réussite des politiques de développement³¹. L'exemple vivant des succès asiatiques est plus que parlant. Les questionnements concernent les questions de souveraineté nationale et de rôle de l'État, en matière d'autonomie de décision commerciale et monétaire.

59.

L'infléchissement des politiques économiques et sociales internes est indispensable pour aller dans ce sens. La prise de conscience des impasses du régime actuel de croissance et la pression des mouvements sociaux et citoyens peuvent rendre possible cette évolution.

³⁰ Ha Joon Chang *Bad Samaritans, Rich Nations, Poor Policies and the Treat of Developing World* (Ramdon House)

³¹ Dani Rodrik *On Economics Many Receipes/ Glabalization, Institutions and Economic Growth* 2007

Les orientations à privilégier d'urgence peuvent alors être définies autour des axes suivants :

- la diversification de la production et des exportations : le potentiel hors hydrocarbures est grand (6 % contre plus de 20% dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique) ; les flux d'investissement direct étranger (IDE) que la région pourrait anticiper atteindraient cinq à six fois leur volume actuel.³² Il faut pour cela agir contre la faiblesse structurelle de la productivité qui nuit à la compétitivité et qui justifie mal certaines barrières notamment non tarifaires pénalisantes ;
- l'augmentation des activités de production des infrastructures et d'échange de masse destinés aux besoins de proximité internes à la région ;
- une politique industrielle commune et des services fondés sur la modification des structures de marché, la mise en oeuvre de rendements croissants et des spécialisations moins massives fondées sur la qualité et l'innovation technologique. Le secteur libre, très dynamique, recèle un fort potentiel de croissance et de création d'emploi.
- la priorité donnée à cinq axes d'action :
 - la gestion de l'eau,
 - l'organisation et le développement de l'agriculture vivrière et de ses marchés,
 - les grandes actions de maîtrise des ressources naturelles et de l'environnement,
 - le développement des capacités humaines scientifiques et techniques,
 - le bon fonctionnement du système d'éducation et de formation.

Le scénario de l'accès aux droits

60.

L'économie des privilèges et de la misère détruit aujourd'hui des sociétés inquiètes du lendemain, sans espoir d'emploi et de partage mais entêtées à survivre. Pour toutes et tous, classes moyennes ou pauvres et exclus, il y a urgence de création d'emplois et de redistribution par l'augmentation du pouvoir d'achat, la modernisation énergétique et soutenue dans le long terme des activités sociales et économiques productives dites informelles et de dé-bureaucratization de la régulation économique.

Dans cette perspective, et pour lutter efficacement contre les fléaux des migrations dans des conditions dramatiques, les méditerranéens ont besoin que se concrétise l'égalité d'accès aux droits fondamentaux et la possibilité pour des citoyens de s'adresser à des instances indépendantes si leurs droits sont violés. Stratégiquement, seules des économies durablement en progrès, mobilisant harmonieusement et de façon équitable les capacités humaines, techniques, de production et d'échanges, préservant les ressources rares de la dilapidation et du gaspillage, sont à même de réaliser ces objectifs sociaux.

C'est la productivité sociale qui rend possible le partage et justifie les droits essentiels. L'investissement social demeure partout le ressort et le prix de la stabilité et de la paix, à condition que la productivité augmente en permanence sur des marchés intérieurs dynamiques. Les institutions de l'État joueront alors efficacement leur rôle de médiateurs de la confiance dans la région.

³² Banque Mondiale, Trade, Investment and Development in the Middle East and North Africa: Engaging with the world, Washington 2003b,

61.

Le mouvement de développement durable de la région devra respecter les propositions de règles suivantes :

- L'ouverture aux marchés mondiaux par l'importation présente dans les conditions de fragilité actuelle un danger immédiat d'effondrement continu de la consommation et de l'emploi sous l'effet d'une réduction continue des coûts et des salaires et de dévaluations monétaires en cascades, sans permettre l'accrochage aux marchés mondiaux.
- L'égalité de traitement sur les marchés des acteurs s'exprime dans la neutralisation des positions dominantes et des rapports de force. Arbitrage et neutralisation impliquent une relation contractuelle non contrainte, mais surtout l'existence de règles de droit commun non contestables.
- Les Etats doivent organiser la régulation des marchés pour protéger les temporairement faibles et les inactifs. Les services publics, aux modes de gestion diversifiés, doivent être les lieux de la solidarité sociale. Ils doivent redevenir l'expression des volontés collectives.
- La question très importante de l'accès au commerce mondial doit être stratégiquement envisagée dans le cadre des choix relatifs au succès du développement durable. La perspective à long terme est de changer la nature des politiques de développement. C'est un choix de société qui doit être débattu démocratiquement et adopté dans la clarté en ayant en vue les capacités de sa réalisation réaliste dans le temps, mais également les urgences écologiques et sociales. La question centrale pour les gouvernements est de permettre une production qui réponde aux besoins réels massifs et donc, au développement du marché intérieur et régional tout en développant et en tirant un meilleur profit des exportations.
- La région aura besoin principalement d'une agriculture vivrière qui favorise un revenu décent aux agriculteurs et des augmentations des productions non destructrices de l'environnement et non hostiles à l'alimentation des revenus bas. Il faudra plus généralement orienter l'économie industrielle et des services en priorité vers la satisfaction des besoins de la région en matière de grands projets qui renforcent l'intégration, augmentent la maîtrise des techniques et améliorent le potentiel en eau et terres fertiles.
- Cela implique et de mettre l'accent sur les services publics et sur la formation. Ce sont les faiblesses des capacités sociales, accompagnées de marginalisations aggravées et de détournements de richesses produites qui contrarient une saine adaptation aux conditions des échanges internationaux et la croissance durable de ces échanges.
- La régionalisation pourra être durablement consolidée à partir de dynamique internes de marché compétitives et en croissance durables. La dynamique de long terme aboutissant à l'accroissement du pouvoir d'achat et l'accès aux services publics de base généralisé en sera le moteur.
- Afin de faire face aux enjeux écologiques énormes, au déficit démographique, à l'absence de capacité sociale et d'innovation, le développement durable a besoin des services et des infrastructures publics, car ils constituent le meilleur instrument pour concrétiser la solidarité, la défense de l'intérêt général et la garantie d'accès aux droits.

62.

Une démarche commune de politique économique dans la région sud se doit pour réussir de prendre en compte la réalité. Cependant les délais de la résorption des

fractures et de l'adhésion à une dynamique d'émancipation sont longs. Chômage et insécurité sociale ne sont pas fatals. Les garanties de l'exercice de la citoyenneté, de l'accès aux services publics essentiels et des conditions et revenus du travail réduisent, voire éliminent, l'insécurité, et servent de levier à la croissance et au développement.

Ces garanties devraient s'étendre stratégiquement à l'objectif du plein emploi tout en préparant une intégration bénéfique des marchés intérieurs à l'échange sous-régional, puis régional et international.

Toutefois, transformer les pratiques actuelles en démarches productives responsables ne peut se réaliser qu'à condition d'inverser rapidement la tendance à la dévalorisation illimitée de l'effort productif et de développer des politiques économiques tirée par la couverture prioritaire des besoins sociaux massifs et la préservation des ressources rares que sont la terre, l'eau et la qualité de l'environnement.

63.

Appuyée sur des Etats soucieux de l'intérêt à long terme de la région, démocratiquement contrôlés, une alternative cohérente et intégrée de politiques fiscales, budgétaires, monétaires et bancaires, accompagnant ces objectifs, est nécessaire et possible. Elle doit être imaginée pour impulser et encourager la production à faire face aux besoins de base de la population, sans omettre de garantir la rémunération stable et équitable des capitaux et la promotion du crédit et de l'épargne. Il faut du crédit adapté, des investissements privés locaux et la création de marchés locaux et régionaux rémunérateurs, de la fiscalité intelligente et redistributive...)

Les moyens financiers ne manquent pas, qui permettraient, sans attendre les soutiens externes, et notamment ceux de l'UE, de créer des fonds structurels et des instrument mutualistes adaptés pour développer les services financiers et la capacité de mobilisation des capitaux autour des projets de développement intégrés, de gestion des infrastructures écologiques et de la mise en valeur, de développement des activités de couverture des besoins de masse.

64.

Les infrastructures et les services publics essentiels représentent de puissants facteurs de croissance endogène. La diffusion et la diversification des infrastructures économiques et sociales et des activités sont un facteur décisif de cohésion, d'union et de stabilisation de la région. Un nouvel aménagement de l'espace pourra être pensé en commun. Il devra être pensé en relation avec le souci d'une grande diffusion des possibilités de mise en place de dynamiques autonomes de développement d'une agriculture tournée vers les besoins de masse de la région. Il doit prendre en compte la construction des réseaux marchands renforçant les échanges internes et la modernisation des petites activités qui dominent le champ économique au sud de la Méditerranée.

65.

Une approche respectueuse des droits économiques, sociaux et culturels est globalement efficace à terme au regard des nécessités de rémunération élevée des capitaux. Elle y arrive en prenant en compte les avancées des pratiques de solidarité et de participation démocratique développées au Sud comme au Nord et en s'appuyant sur elles, en situation d'absence d'avance patrimoniale de capital, comme c'est souvent le cas relativement à la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Tant sous leurs formes traditionnelles que sous les formes les plus modernes, les pratiques

populaires et l'économie solidaire ont un intérêt et une légitimité incontournables pour accroître les liens des territoires dans la région.

66.

Il faudrait dans ce sens encourager les législations favorables à ces revendications au plan politique, économique et social, afin qu'au delà des Etats de la région, ce soient les individus et les collectifs qui garantissent effectivement la vitalité de l'esprit public au fondement de la culture démocratique.

L'action collective devrait également se traduire par plus de décentralisation des responsabilités vers les autorités locales, notamment en matière de droit d'accès aux services de base et d'usage des ressources naturelles, de la protection de l'environnement et de l'efficacité sociale et économique des services publics (éducation, formation, santé, hygiène, gestion de l'eau, de l'air, des forêts, des ressources de la mer).

Enfin, il est nécessaire que la volonté régionale se dote d'une pensée juste autonome, de stratégies et d'instruments de travail appropriés en vue de mettre fin :

- aux préjugés véhiculés par un matraquage médiatique en dérive et au conditionnement de l'opinion,
- à l'arbitrage violent des conflits entre clans au sommet des Etats,
- à l'extension des zones de non droit,
- à l'exclusion de la vie politique et la neutralisation des apports des forces de construction démocratique par le recours aux lois d'exception,

67.

La levée des contraintes peut être déterminée par :

- la possibilité pour les différents champs de force en présence de partager la responsabilité concrète de l'exercice du pouvoir politique et surtout la capacité de le contrôler.
- le respect de règles du jeu appuyés sur le droit commun mondialement reconnu et non sur une variété de droits de circonstance plus ou moins justifiés par la nécessité.
- Un contexte social favorable créant les conditions de progrès cumulatif et rapide, alors que le contexte social défavorable actuel mobilise les conditions de régression cumulative et rapide.
- le règlement politique des conflits et le retour à la paix qui crée pour les sociétés l'opportunité favorable à l'émancipation, condition de l'exercice d'une justice indépendante et impartiale et du fonctionnement démocratique des institutions qui fondent le développement durable et une régionalisation solidaire.
- la solidarité comme fondement des progrès matériels en support de la rentabilité globale de l'investissement,
- l'encouragement de l'activité productive et le découragement des activités entraînant les surcoûts, le gaspillage et les détournements,
- la gestion équitable des garanties d'investissement de production et d'échanges pour libérer les initiatives et les choix,
- l'organisation, la mobilisation et la valorisation des connaissances, des compétences et de la créativité,

Trois principes doivent guider les démarches publiques : Le principe de précaution, Le principe de solidarité et de coopération dans la société et avec l'étranger, Le principe de démocratie et de contrôle citoyen des choix et décisions.

A la sortie des deux scénarios

68.

Les deux scénarios que nous avons esquissés sont des scénarios possibles. Ils prolongent des dynamiques qui sont présentes, de manière éparse et avec des poids différents, dans la situation actuelle.

Le « scénario du libéralisme des conflits » est un scénario tendanciel, mais nous n'avons pas considéré que sa logique conduise automatiquement à des avenir « catastrophes ». Nous avons montré quelles étaient les risques, mais nous avons aussi indiqué quels pouvaient être, dans le cadre de ce scénario, des mesures correctives.

Le « scénario de l'accès aux droits » n'est pas un scénario irréalisable. Il est utopique comme tout scénario, mais correspond à des réalités envisageables. Revenons sur ses trois hypothèses. L'hypothèse de la démocratisation peut sembler improbable, mais n'oublions pas que la démocratisation a été une transition réussie en Europe du Sud il y a moins de trente ans. De même, nous voyons aussi comment la démocratisation réussie il y a une trentaine d'années en Amérique Latine a ouvert des possibilités nombreuses et différentes suivant les pays. L'hypothèse de la coordination régionale et des accords régionaux n'est pas impossible, elle correspond à une tendance géopolitique mondiale. L'hypothèse du développement durable se renforce avec la prise de conscience des crises écologiques ; c'est cette dimension qui peut servir de préalable facilitant les accords régionaux. Enfin, l'hypothèse de l'accès aux droits progresse dans la pensée du développement ; les OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) montrent que dans la communauté internationale les idées de l'accès aux droits, des Biens Communs, de la redistribution sont aujourd'hui largement débattues.

69.

L'approche par les deux scénarios permet d'identifier les contradictions et les enjeux majeurs aujourd'hui du point de vue du développement économique et social de la Méditerranée.

Il s'agit de définir les domaines dans lesquels construire des politiques méditerranéennes au niveau de chaque sous-région et au niveau de la Région Méditerranée :

- de l'évolution démographique de la Région et de la question essentielle des migrations,
- du déficit agricole de la rive Sud et de la crise alimentaire,
- des matières premières et du modèle d'industrialisation,
- de l'accès au marché, des marchés intérieurs et du marché méditerranéen
- du niveau de vie et des politiques sociales de redistribution,
- du système des rentes et des privilèges.

70.

Nous retrouvons la question essentielle de la place de la Méditerranée dans l'économie mondiale. Cette question a été introduite dans le **point 7**. L'économie mondiale et le marché mondial ne sont pas intangibles. Il s'agit donc de s'interroger sur la nature des relations avec l'économie mondiale et de l'évolution de cette dernière. D'autant que la situation est marquée par la recherche de nouvelles formes de régulation mondiale.

Les évolutions économiques, à partir des évolutions enregistrées aujourd'hui seront fondamentalement différentes. Prenons l'exemple du rapport entre économie et

écologie. Nous avons vu qu'une grande partie des transports maritimes mondiaux passe par la Méditerranée qui fonctionne comme une vaste plate-forme portuaire insérée dans les flux mondiaux. Quel rôle vont jouer les grands projets portuaires qui se multiplient sur la rive sud ? Une Région ouverte à tous vents sans maîtrise conduira à attirer de nouveaux flux maritimes mondiaux au détriment de l'écologie méditerranéenne. A l'inverse ces projets orientés dans le sens d'un développement endogène des pays et de la Région Méditerranée permettraient une réduction des conséquences écologiques graves à partir d'une réorientation et une meilleure maîtrise des transports maritimes

Dans la suite, nous mettrons l'accent sur trois dimensions qui permettent de mieux apprécier l'évolution socio-économique. Il s'agit de : la question écologique dans une perspective de développement durable ; la question des pouvoirs et des conflits ; la place de la Méditerranée dans le monde.

L'APPROCHE ECOLOGIQUE DE LA MEDITERRANEE

71.

Nous avons explicité, **point 22**, les raisons pour lesquelles nous avons choisi de différencier les approches économiques et écologiques, une approche intégrée développement durable ne nous paraissant pas, à un horizon 2030, correspondre à la réalité des situations méditerranéennes.

L'évaluation et le questionnement écologiques tentent de mettre l'accent sur :

- les conditions actuelles et les tendances probables des *liens* entre les écosystèmes et les modifications dues aux conséquences des politiques publiques dominantes de prélèvement et de contrôle,
- les contraintes et les risques avec lesquels la Méditerranée est pratiquement assurée de vivre, sauf événements exceptionnels (changements brutaux), en termes d'utilisation des ressources, de protection des écosystèmes et de transformation des modèles de consommation et de production,
- les choix de politiques publiques globales et régionales auxquels la région va être confrontée et l'évaluation des incertitudes majeures qui influencent ces choix,
- les suggestions d'outils et méthodologies à développer et à appliquer dans les politiques socio-économiques pour progresser sur ces différents points.

L'état des lieux

72.

La Méditerranée, « écorégion » d'une richesse extrême, est considérée comme un des plus grands centres mondiaux de la biodiversité terrestre et maritime. Elle est très menacée et déjà largement dégradée du fait de contraintes majeures, liées essentiellement aux logiques de gestion humaine des ressources naturelles et à leur déploiement spectaculaire depuis deux à trois générations. Les rapports d'exploitation sans précaution ni grand souci de renouvellement des services issus de l'écosystème ont créé de graves fractures environnementales et des tensions dans les rapports humains.

La demande de services issus de l'écosystème (de nourriture, d'eau douce, de matières premières et d'énergie) a cru très rapidement au nord, mais également au sud de la Méditerranée, ces cinquante dernières années. Elle tend à prendre une ampleur encore plus grande alors même qu'elle a déjà généré des dommages très graves et extrêmement inquiétants et dont l'ampleur va grandissant. Dans une région déjà structurellement exposée au départ (aridité partielle et couverture végétale fragile, faiblesse des ressources en terre et en eau, pression démographique sur un littoral de plaines limité, vulnérabilité croissante aux risques naturels et climatiques, histoire politique constamment mouvementée et dominée par des régimes autocratiques ...), les fléchissements à vingt ans sont très préoccupants.

Carte de l'empreinte écologique et des déficits écologiques Plan Bleu

73.

La mer et le littoral marin témoignent de la gravité des pollutions et des déséquilibres écologiques. L'effondrement de la pêche a porté préjudice à de nombreux terroirs dans les pays du sud et du nord. En capturant plus de poissons que ne le permettent les limites écologiques, un quart des stocks commerciaux de poisson a disparu. La prévalence de maladies des organismes marins et l'apparition de nouveaux germes

pathogènes augmentent, et certaines de ces maladies affectent la santé humaine. Les épisodes de floraisons dangereuses d'algues (dont des algues toxiques) dans les eaux côtières augmentent en fréquence et en intensité, nuisant à d'autres ressources marines telles que le poisson aussi bien qu'à la santé de l'Homme.

Pour le littoral, la tendance est déjà largement à la saturation problématique des espaces côtiers attractifs pour les activités économiques et l'habitat. Près de 50 % des côtes méditerranéennes sont bétonnées ; les concentrations urbaines mal gérées provoquent des pertes de qualité territoriale du fait de l'étalement urbain et de la pauvreté des villes d'une part et des exigences de la forte demande de tourisme d'autre part.

74.

L'eau, la terre et le déficit agricole sont des préoccupations déterminantes.

L'utilisation de l'eau douce va bien au-delà des besoins durables ; 30% des prélèvements d'eau pour l'irrigation excèdent les taux d'approvisionnement et de ce fait ne peuvent s'inscrire dans la durabilité. Le déficit est couvert présentement, soit à travers des transferts de plus en plus coûteux, soit par un pompage massif des eaux souterraines.

Pour la question de l'eau douce, rare, (certains pays vivent actuellement sur de l'eau fossile non renouvelable), les états méditerranéens ont adopté de longue date des politiques de gestion non économe, sacrifiant le long terme, non seulement pour les couches sociales aisées, mais surtout pour les pauvres, souvent abandonnés aux micro-solutions partielles de circonstance à coûts élevés. La politique des grands barrages, alors que le comblement rapide des retenues des barrages et l'érosion des bassins versants sont des problèmes lancinants, a été un échec. La quantité de l'eau retenue par les barrages s'est considérablement accrue depuis cinquante ans, asséchant les cours d'eau naturels au profit de l'irrigation et de l'alimentation à modes de consommation gaspilleurs. Le mauvais couvert végétal accroît la fréquence et la magnitude des inondations. Le « découplage » entre économie et environnement dans le domaine de l'eau (meilleure gestion des ressources et demandes) permettrait d'éviter la construction de la plupart des barrages prévus actuellement.

75.

Les systèmes agricoles couvrent une faible part de la superficie de la région. Ils se caractérisent par une mauvaise couverture forestière, l'érosion des sols et la dégradation des terres due aux conditions d'utilisation (azote, phosphore).

La désertification et les autres formes de dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, par suite de divers facteurs parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines, affecte les conditions de vie de millions de pauvres et crée des pressions migratoires, principalement en périodes de sécheresse totalement non anticipée.

Dans le domaine rural moins mal arrosé, les rapports analysés ne prévoient pas une amélioration des taux d'autosuffisance globaux en dépit de scénarios de progrès de l'agriculture vivrière diversifiée et d'intensification des rapports de proximité entre production et demande. L'exode rural pèse sur les villes peu capables d'y faire face avec une croissance des risques sociaux. Le scénario alternatif parie sur la mise en place de politiques de développement rural pour mettre à niveau les services, diversifier l'économie et assurer une gestion durable des ressources dans le cadre d'approches participatives.

76.

Combinée aux politiques conflictuelles prégnantes, à la fatalité des facteurs démographiques et climatiques, aux tensions sur les marchés alimentaires, la diminution importante et persistante des ressources en eau, en produits de la mer et en terres agricoles, constitue une grande menace sur la stabilité politique et la paix dans la région. Elle interpelle directement la capacité à gérer de manière prudente la terre et l'eau et à trouver des solutions innovantes et durables aux limites de l'offre dans le contexte des modèles de consommation, de production et de choix techniques et économiques privilégiés aujourd'hui.

77.

L'efficacité énergétique est directement liée à la question des nuisances. La question de la nuisance des transports, actuellement et surtout en perspective, est bien mal prise en charge, en raison principalement des politiques de reproduction mimétique des excès des pays riches. La croissance des trafics routiers et maritimes, et les encouragements encore marqués pour l'utilisation des moyens de transports individuels est très supérieure à celle de la démographie et de l'économie. La poursuite des tendances actuelles annonce une forte montée des coûts environnementaux de congestion, de pollutions et de bruits avec une prévision de triplement³³ des trafics de fret terrestre. Dans ce domaine, les progrès potentiel dépendent fondamentalement des logiques économiques en œuvre.

78.

L'ampleur du mouvement démographique urbain impose une vision urgente nouvelle de la consommation d'énergie et des émissions de gaz, radicalement en rupture avec le discours actuel sur les modifications marginales de comportements de consommation. Il faudra globalement consommer vingt fois moins par tête d'énergie pour faire reculer les dangers. Est-on prêt à investir dans des politiques de transport et des politiques d'usage des sols, des infrastructures, des services publics et des incitations aux changements de modèles de consommation, des comportements monopolistes de prédation, des « imperfections de marché » et des sources de profits liés à des modifications de cette ampleur ?

79.

Le lien entre écologie et socio-économie est de plus en plus évident. Les changements occasionnés aux écosystèmes ont contribué à des accroissements nets substantiels en termes de volume de consommation et l'accumulation de richesses, mais ces résultats ont été acquis de manière croissante au prix d'une dégradation de nombreux services d'origine écosystémique, de risques naturels accrus et depuis vingt ans de l'aggravation des inégalités sociales et en conséquence de l'extension de la pauvreté au sud, entraînant à son tour de nombreux dégâts écologiques.

Le creusement des écarts de richesse entre les deux rives comme entre les populations à l'intérieur des pays, surtout au sud, constitue un obstacle majeur à la mise en place de programmes efficaces et durables de biens publics régionaux autorisant une meilleure intégration de l'environnement et du développement (réduction des déchets et des pollutions, stabilité, qualité de la mer Méditerranée et de son littoral, santé, biodiversité). Les politiques socio-économiques à la source de ces écarts contrarient en effet le passage du mode rentier non durable encourageant l'exploitation

³³ MS

maximum des sources de rente (foncier-immobilier, commerce, polarisation excessive de l'économie sur le tourisme de masse, ...) à un mode durable de développement.

80.

Au regard des arbitrages entre court et long terme, les rentes de situation issues principalement des hydrocarbures, aujourd'hui globalement croissantes du fait de l'augmentation récente des prix mondiaux, ne s'est encore nulle part traduite par une manifestation de modification de la décision économique. Les régimes de croissance sont très peu orientés vers la dépense publique dans l'intérêt général et pour préparer l'avenir. Les ressources sont toujours mal utilisées en termes de capital transmissible à la génération qui vient : capital naturel renouvelable, capital technique (infrastructures), humain (éducation, santé) et social (qualité des institutions et de leur fonctionnement).

81.

S'agissant de l'usage des ressources épuisables, ces arbitrages sont de nature politique. La plupart des décisions de gestion des ressources sont fortement influencées par le profit qu'en tire à court et moyen terme l'activité marchande, sans grande attention, partout, aux coûts et bénéfices globaux à long terme et aux détériorations et avantages de qualité de vie. Les coûts écologiques et de santé publique liés aux dommages subis par les services issus de l'écosystème peuvent être substantiels. De nombreuses évaluations parlantes ³⁴ montrent que la valeur économique liée à une gestion plus durable des écosystèmes est souvent plus élevée que celle associée à la gestion de l'existant selon des critères de retour sur capital au cas par cas et selon des approches sectorielles. La Méditerranée enregistre une perte en épargne nette lorsque la baisse des ressources naturelles (énergie et forêts) et les dommages estimés dus aux émissions de carbone (alimentant le changement climatique) sont pris en compte.³⁵ Ne peut malheureusement pas être prise en compte la perte pour les pauvres de biens publics aujourd'hui accessibles qui deviendront demain coûteux, voire très coûteux.

Il n'existe aucun mécanisme de marché pour garantir que les dommages causés aux pauvres sont et seront compensés ; c'est un des facteurs autant des migrations que des conflits. Les habitants exigent de plus en plus fortement la redéfinition des sphères respectives de la marchandise et du bien public et la gestion politique des inégalités.

82.

Des actions telles que l'intégration d'objectifs de gestion des écosystèmes dans des secteurs tels que l'agriculture, la lutte contre l'érosion, le transport et la santé, ont abouti ailleurs à une transparence accrue et un sens plus élevé des responsabilités dans la manière de gérer l'écologie par les gouvernements et le secteur privé. La suppression des subventions aux effets pervers, l'utilisation plus accrue des instruments économiques, le transfert des pouvoirs au niveau local, la défense contre la désertification et l'incorporation des valeurs non marchandes des écosystèmes et des services qu'ils procurent dans les prises de décisions en matière de gestion pourraient sensiblement réduire l'acuité de ces problèmes au cours des prochaines décennies.

La concurrence sur les ressources naturelles

³⁴ MA

³⁵ idem

83.

Le poids des blocages internes dans les pays du sud accentue la concurrence sur les ressources naturelles. La dégradation et l'utilisation non durable des services d'origine écosystémique est la question centrale de l'unité régionale. Le temps qui a été si favorable à la Méditerranée dans la durée et dans le climat, se retourne contre elle. Les tendances ne sont pas supportables à moyen et long terme, ce qui implique de changer théoriquement de trajectoire de développement. L'entreprise est certes une nécessité, mais comment négocier des sorties pacifiques et durables sans capacité politique déterminée et efficace qui libère le potentiel social et l'oriente vers les bons arbitrages ? Le défi écologique est un défi de capacité politique. C'est la véritable question posée pour l'avenir des revenus des générations futures et des écosystèmes.

84.

Nous avons à contrario constaté la grande faiblesse à assumer ces arbitrages par des Etats rentiers développant des pratiques cumulatives défavorables qui provoquent la déshérence observée des politiques publiques. Cette situation aggrave les inégalités, voir la pauvreté absolue, plombe le développement économique, et dégénère en conflits internes et externes. Les politiques pour l'avenir sont sacrifiées, laissant la voie libre à l'exode rural, la ruine des agricultures vivrières et la privatisation sauvage des services publics de réseaux. Le principal défi consiste à faire émerger des solutions négociées praticables et de faire avancer la construction d'Etat porteur de l'intérêt général et de la souveraineté dans les pays du sud de la Méditerranée.

85.

Le poids des pratiques externes est considérable. L'absence d'autonomie, souvent par choix politique, face aux centres de décision qui profitent du libre-échange explique la prégnance des rapports de subordination aux marchés. Les Etats se mettent en compétition pour satisfaire le mode de production des firmes en levant les protections minimales. Les frontières de la Méditerranée s'en trouvent également poreuses aux dérèglements environnementaux.

L'agressivité de l'expansion, de l'unification des marchés et du contrôle des matières premières crée de nouveaux types de murs visibles et invisibles séparant le nord et le sud, les riches et les pauvres, les empêchant de circuler et de vivre ensemble, détruisant les mécanismes des garanties d'accès aux ressources et mettant gravement en danger la paix. Les acteurs sociaux n'y trouvent pas leurs comptes, et il ne s'agit pas seulement des comptes matériels. Ces questions méritent d'être posées en référence aux dynamiques politiques en œuvre et non à celles du passé.

L'équilibre géopolitique, écologique, économique et politique du bassin méditerranéen est un enjeu majeur qui concerne la paix dans le monde. La problématique de cet équilibre est dominée fondamentalement par les questions des pollutions et des dérèglements climatiques, du manque d'eau, et des besoins d'énergie. Le paysage régional est aujourd'hui marqué par des confrontations d'intérêts et d'ambitions aiguës entre différents acteurs, en raison des grands déficits annoncés, des tensions économiques et politiques et des inégalités.

86.

Les opportunités de choix existent. L'espace méditerranéen présente aujourd'hui deux caractéristiques majeures qui sont deux inégalités : inégalité entre les pays du nord, plus riches et fortement mobilisateurs d'eau et de capacités de production agricole diversifiée, consommateurs d'énergie, et ceux du sud, mieux dotés en ressources

énergétiques très fortement concentrées sur quelques pays, mais pauvres en terres et en eau. Les effets *stressants* des évolutions démographiques contrastés, des dangers du modèle de croissance dominant et de la mauvaise urbanisation qu'ils entraînent menacent tant le Nord que le Sud. Dans la Méditerranée, les problématique Nord-Sud et Est-Ouest, se croisent sans cesse.

Heureusement que de fortes complémentarités caractérisent les différents espaces. Si elle venait à être trouvée, une solution globale satisfaisante des questions posées jouera un rôle majeur, d'une part en donnant un élan solide et durable à des activités économiques utiles et à un développement harmonieux et d'autre part en raison des nombreuses possibilités qu'elle ouvre pour construire des solidarités pour un avenir régional commun favorisant la paix et la prospérité.

87.

La recherche de cette solution d'équilibre repose, dans ces domaines, sur des choix à long terme clairs, mais également sur l'agencement de ces choix en termes de politiques publiques dans leurs aspects, économiques, politiques, juridiques et institutionnel, financiers et commerciaux. La région méditerranéenne doit tenir compte des réalités de la construction avancée d'un grand marché européen sur le modèle de la libéralisation des marchés en œuvre au niveau mondial marquée par la priorité à un mouvement, celui de l'ouverture des marchés, déterminant à son tour les productions et les échanges. Elle doit aussi tenir compte de la nécessité des équilibres régionaux en donnant d'abord la priorité aux politiques publiques stimulant prioritairement les échanges internes et les grandes infrastructures qui, à leur tour détermineront une réorientation des échanges.

Les scénarios et le développement durable

88.

Nous retrouvons dans cette partie les scénarios développés dans l'approche socio-économique.

Le premier, celui du libéralisme de conflits, décrit la poursuite des tendances présentes de connexion de la Méditerranée aux marchés mondiaux sans obstacles significatifs au libre-échange tel que pratiqué au nord comme au sud. Dans ce cas, la Région réagit aux contraintes écologiques et ne les prévient pas. Les réactions adoptent le point de vue de l'allocation des ressources dans le cadre de limites budgétaires fortes et des programmes, peut être renforcés, de lutte contre la pauvreté, en attendant un retour sur investissement aux normes et critères des marchés financiers. Les régimes de croissance au sud demeurent rentiers tout en affirmant, dans les discours, des objectifs d'action sur les écosystèmes. Il s'ensuit la faible coopération Nord/Sud et surtout Sud/Sud ainsi qu'une intégration modeste du développement durable dans les politiques régionales et de coopération.

Le second, celui de l'accès aux droits, suppose une logique de développement régional durable impliquant le contrôle de la libéralisation des échanges en vue de réaliser l'accès des pauvres aux droits par des politiques de type keynésien et d'y conformer les configurations d'intégration aux marchés mondiaux.

89.

Relativement à la question écologique, deux sous scénarios contrastés seront envisagés :

Dans un premier cas, l'écologie pourrait être instrumentalisée pour justifier du point de vue de la gravité et de l'urgence l'exercice de l'arbitraire dans le champ politique. Comme le développement a servi dans les années soixante de discours de justification des coups d'état militaires et de régimes autoritaires, l'écologie succèderait en quelque sorte au développement en tant que discours simplificateur. *En cas d'échec* progressif ou subit des formes présentes de mondialisation, les conséquences pourraient être ici un repli des pays nord méditerranéens dans les frontières de l'Europe, préoccupés par des soucis de sécurité et de protection. La Méditerranée sera fragmentée, sans programme écologique commun. Elle réagirait aux contraintes écologiques encore plus mal avec peu d'attention aux conséquences géopolitiques ou de développement. Les mesures correctives disposeraient de faibles ressources, d'autant que les échanges se dégraderaient. La participation à la lutte contre la pauvreté devient symbolique, justifiant des régimes durs.

90.

Dans un second cas, la question écologique (l'intégration de l'environnement et de la durabilité dans l'ensemble des politiques économiques et de coopération régionale) créerait au sud la formidable opportunité de la mise en place de politiques d'émancipation dans tous les domaines d'avenir. Ce sous-scénario illustre une véritable région intégrée, s'appuyant fortement sur une vision claire et des innovations adaptées dans le domaine environnemental, faisant usage d'écosystèmes bien gérés, adoptant une approche prudente et préventive dans la gestion des écosystèmes.

91.

Trois grands chantiers régionaux apparaissent à priori décisifs dans ce cas :

- la construction de configurations étatiques solides et légitimes, menant des politiques de régulation, basées sur des alliances d'intérêts entre les couches sociales et une relative égalité sociale interne,
- l'amélioration au sud de la capacité d'apprentissage qui fait émerger le « capital social collectif », clef de voûte pour sortir des « trappes de pauvreté », pour mettre en place de stratégies spécifiques efficaces et pour déployer des capacités productives, -
- La nécessité d'intensification des échanges multiformes régionaux maîtrisés et la construction de politiques budgétaires, financières et monétaires communes.

92.

Ce sous scénario est à la fois possible et serait doublement profitable, au niveau économique comme au niveau environnemental. Il s'agit ainsi de passer de politiques environnementales curatives à des politiques préventives de développement durable. L'évolution des systèmes de prix pour les rendre favorables à ces objectifs (évolutions des subventions, taxes et tarifications) en est l'une des conditions fondamentales. Le renforcement des solidarités Nord-Sud et le repositionnement de la régionalisation sur des objectifs concrets de développement durable en sont une autre.

93.

Dans les deux cas, les changements exigés sont substantiels et n'ont pas encore cours actuellement. Un jeu efficace de répliques visant une gestion durable des écosystèmes exige des changements substantiels aux niveaux institutionnels et de la gouvernance, des politiques économiques et des mesures incitatives, des facteurs sociaux et de comportement, de la technologie, et de la connaissance.

Les formes de régulation sont dans chaque cas différentes. Le choix est difficile car il implique la mise en place d'un cadre institutionnel et juridique stable et prévisible, qui

s'opposerait à l'instabilité politique et institutionnelle de nombreux territoires. Mais la question doit être posée clairement pour faire face à l'importance des enjeux et à l'urgence de l'action, même s'il faut accepter une démarche empirique de construction progressive. Les risques liés à une démarche intégrée à long terme sont encore trop excessifs aujourd'hui pour les investisseurs du fait des incertitudes sur le futur. Il faut pour construire durablement dans ces secteurs, mettre l'accent beaucoup plus sur l'interdépendance que sur la dépendance, condition non encore réunie en matière d'ambitions énergétiques ou relativement à l'eau, à la terre et aux échanges agricoles. L'enjeu essentiel pour l'espace méditerranéen est celui de la coopération pour une vision commune à tous les niveaux d'acteurs de l'espace et des stratégies convergentes d'intégration régionale nécessaire pour consolider les liens entre les sous-régions du sud et de l'est avec la Région Europe en particulier.

L'APPROCHE SOCIO-POLITIQUE DE LA MEDITERRANEE

94.

L'approche socio-économique et l'approche écologique sont confrontées à la question des pouvoirs dans leurs rapports aux sociétés et aux déterminations par la géopolitique. La question des pouvoirs est ainsi directement liée à la capacité stratégique des acteurs qui définissent des agencements probables de pouvoir.

Comme il se doit, la nature des Etats est au centre de la question du pouvoir. La question ne se résume pas à la démocratisation qui est souvent avancée comme une condition favorable au développement sans que soient abordées les conditions préalables à une évolution vers la démocratisation. Plusieurs facteurs jouent un rôle dans cette évolution des agencements et modèles de pouvoir et des représentations qui leur sont associés. Citons par exemple deux tendances qui ont leurs racines dans le passé lointain, même si les modalités changent à chaque période : le modèle de la famille méditerranéenne d'une part, les migrations d'autre part. D'autres facteurs jouent aussi un rôle dans l'évolution de la nature des Etats. La représentation de la société en classes sociales, toujours pertinente, n'est pas suffisante pour comprendre les structurations sociales, régionales, culturelles, religieuses, sans compter les représentations dites « tribales » ou « ethniques ». Un autre phénomène à prendre en compte s'inscrit dans la tendance des courants intellectuels à dés-occidentaliser la circulation des idées³⁶.

D'autres questions relèvent des facteurs externes. Il s'agit de la particularité géopolitique de la Méditerranée où les forces agissantes ont des racines fort lointaines et aussi de l'évolution du contexte international et notamment l'épuisement du modèle Nord-Sud et l'apparition d'un nouvel axe ouest-est, attiré vers l'Asie, dans la Méditerranée.

La prégnance du modèle familial méditerranéen

95.

La famille et la démographie s'inscrivent dans le temps long des pouvoirs et participent des anticipations des contradictions sociales. De nouvelles configurations de pouvoirs politiques ayant du sens ne sont pas envisageables sans intégration des changements notables dans ces instances.

La famille fait partie du domaine culturel commun des pays de l'espace méditerranéen en dépit des grandes différences qui affectent les familles arabes des familles italiennes ou slovènes. Deux constantes la définissent : totalité indivise et dépendance³⁷. L'individu, jusqu'à peu, ne s'est pas dégagé exclusivement comme un sujet historique. La structure primordiale qu'est la famille fournit la matrice des relations internes du modèle de pouvoir politique³⁸. Le Zaïm, dans l'espace arabe, le Caudillo en Espagne, sont la représentation du père. La soumission, lien et devoir premiers du modèle politique méditerranéen, s'explique par la famille qui est le vecteur du pouvoir politique dans la mentalité collective.

³⁶ « Souvenons nous que la dénonciation la plus violente de l'Occident, celle de Frantz Fanon, est écrite dans le style élégant de JP Sartre », Ashis NANDY, [1983], *The intimate enemy, Lost and Recovery of self under Colonialism*, Delhi, Oxford University Press, p.12 ;

³⁷ Marcel AYRAULT, La famille, in *La Méditerranée et les hommes*, p.83

³⁸ Aussi bien Spinoza que Machiavel proposent la familia comme noyau central du modèle de pouvoir susceptible d'éviter l'absolutisme et l'arbitraire du Prince.

Le modèle familial méditerranéen reste une référence qui maintient une continuité avec ses deux développements : le modèle de la famille régnante et le capitalisme familial.

96.

Le déficit d'intervention de l'Etat explique la permanence de la dimension familiale. L'hégémonie permanente d'une catégorie sociale à l'ambition territoriale affirmée par la capacité de négociation et le marché s'est tardivement imposée et n'a pas éliminé la référence familiale. Le prélèvement de l'impôt suffisait à l'Empire pour encadrer le marché. De même, à l'autre extrême, l'Etat est depuis longtemps, un produit et un agent de la globalisation³⁹ en même temps que l'espace méditerranéen se retrouve à l'écart des flux de l'économie globale. La multiplicité des mafias autour du bassin méditerranéen : sarde, napolitaine, corse, albanaise, marocaine, israélienne, turque combinent le clientélisme, le régionalisme et la structuration des diasporas. Elles s'infiltrant dans les règles et les circuits de l'économie capitaliste. L'Etat unifié a assuré tardivement ses assises dans les pays de la rive nord comme l'Espagne, l'Italie et les Balkans, ainsi que dans tous les pays de la rive sud.

97.

La puissance d'effet de la famille sur l'inconscient collectif est le produit de deux réalités que l'on rencontre à différents degrés aujourd'hui encore dans les sociétés méditerranéennes⁴⁰. La famille est la base économique matérielle de subsistance et d'évolution économique. La persistance des formes lignagères et du patriarcat dans l'organisation sociale se traduit dans les formes d'unité, d'autorité, de cohabitation, spécifiques au pourtour méditerranéen. Même sous une forme délitée, on relève aujourd'hui dans les sociétés des deux rives la solidarité familiale qui subsiste comme soutien et comme ascenseur social. La famille est le véhicule de la mobilité sociale. Ces deux réalités constituent le ciment du lien social qui explique la résistance des sociétés au délitement et qui donne aussi certaines dérives à travers le clientélisme, le clanisme, voire les mafias.

98.

L'organigramme de certains des partis politiques du Maroc⁴¹ à la Turquie révèle la permanence de la même lignée familiale depuis plusieurs générations. La forme la plus achevée de cette caractéristique qu'est la prégnance de la famille sur le modèle de pouvoir politique est l'introduction récente de la relève dynastique familiale au niveau des chefs d'Etats dans les sociétés non monarchiques : Egypte, Syrie. On peut appliquer la même grille de l'organigramme familial aux principales entreprises économiques des pays des deux rives.

99.

Sur le plan économique, la structure familiale⁴² explique en partie la montée rapide de conglomérats dans plusieurs secteurs économiques de la Turquie au Maroc⁴³. Le capitalisme familial réalise souvent le passage observé de certains des pays du sud de la Méditerranée au statut de pays émergents. Le capitalisme familial est le socle des

³⁹ Jean- François BAYART,[2004], *Le gouvernement du monde, une critique politique de la globalisation*, Paris, Ed. Fayart p. 53

⁴⁰ Marcel AYRAULT, précité, p. 87

⁴¹ C'est en particulier le cas d'un parti politique fortement structuré au Maroc, l'Istiqlal.

⁴² Comme conjugaison de la famille multiple et de la famille conjugale

⁴³ C'est le cas des secteurs de travaux publics, des matériaux de construction, des industries ago-alimentaires et agro-industrielles ainsi que sidérurgiques.

pouvoirs actuels tant que la famille régnante ne contrevient pas au développement de ces familles⁴⁴. Le développement du capitalisme familial dans ces pays de la rive sud permet de mieux comprendre la résonance et l'influence de certains courants islamistes par le fait que ces courants ne sont pas en concurrence économique avec les familles dominantes du capitalisme régional⁴⁵. C'est un des scripts du scénario de l'alliance entre ces courants et l'oligarchie affairiste et militaire. Le modèle du capitalisme familial est en pleine éclosion et tend à reformuler les nouveaux modèles de pouvoir politique à travers notamment la capacité d'alliance avec le capital étranger dans les manœuvres d'ouverture économique.

100.

Le foncier à la campagne et à la ville est au fondement de l'économie des couches dominantes. L'économie coloniale a modifié les modes d'affectation et d'exploitation des terres à la campagne. Le foncier participe depuis un siècle à la consolidation du modèle de pouvoir actuel. La base foncière qui était la propriété séculaire de la famille élargie dans le cadre d'une constellation d'alliances a disparu pour ne laisser que les formes résiduelles que sont la solidarité et le lien social. Ces formes montrent toutefois leur dynamisme dans les nouvelles situations au sein des grandes agglomérations urbaines.

101.

Le socle démographique sur lequel se construisent les comportements sociaux est en cours de modification radicale ⁴⁶. Le fait marquant est la baisse constante de la fécondité dans le monde musulman de la rive sud. La moyenne était de 6,8 enfants en 1975, elle passe à 3,7 en 2005. L'indice de fécondité en Tunisie est le même qu'en France. En Italie et en Espagne et en Grèce, on assiste au même phénomène, mais bien plus marqué encore, que dans les Etats musulmans de la rive sud. « Le contrôle des naissances est à la fois le symptôme et le levier d'une large transformation anthropologique » ⁴⁷ Ainsi, la religion n'est plus un obstacle à cette révolution démographique.⁴⁸ La carte de l'alphabétisation met en évidence un effet de diffusion par contiguïté spatiale. On peut faire l'hypothèse que les pays de la rive sud vivent un mouvement de sécularisation qui est visible dans la vie quotidienne, en même temps ces pays connaissent un retour aux pratiques religieuses. Sur la base des analyses comparatives, cette simultanéité semble indiquer que l'islamisation des pratiques sociales est un moment dans une tendance à long terme de sécularisation. Le scénario d'une baisse d'influence des mouvements islamistes consécutive à la sécularisation ouvre la voie à des pouvoirs politiques qui pourraient négocier avec les citoyens l'accès aux droits fondamentaux et à leur plein exercice.

⁴⁴ Le débat est public au Maroc sur la contradiction entre les intérêts économiques de la Maison Royale, représentée par l'Omnium Nord Africain (l'ONA) et les grands chefs d'entreprise représentés par la CGEM (Confédération Générale des entreprises au Maroc)

⁴⁵ C'est notamment le cas de l'Egypte, de la Turquie et du Maroc. Les mouvements islamistes sont exclus des affaires économiques, et plus particulièrement de toute alliance avec le capital étranger.

⁴⁶ Youssef COURBAGE, Emmanuel TODD [2005], *Le rendez vous des civilisations*, Paris, Ed. Le Seuil, La république des idées..

⁴⁷ Idem, p.8

⁴⁸ Idem, p.9

La forme-empire et le modèle politique

102.

L'espace méditerranéen, interface multiséculaire des transferts Europe – Asie -Afrique, a été pendant très longtemps structuré par une « forme-empire » de modèle politique. Cette position géographique de jonction des trois continents construit une histoire commune pour les deux rives. Elle constitue la convergence des intérêts stratégiques de l'Europe et des pays du sud de la Méditerranée et d'une partie de l'Afrique. Pour les pays riverains du Sud, elle peut conduire à la réinsertion dans l'économie mondiale dont ils se sentent exclus. Pour l'Europe du Sud, c'est la possibilité d'échapper à la provincialisation en cours qu'elle subit⁴⁹. Cette situation peut fonder plusieurs scénarios.

103.

La profondeur historique permet d'énoncer une hypothèse : bien plus que les blessures de l'intolérance, des dominations, et les fermetures de l'Etat Nation. Les héritages des sociétés et leur transmission par les pouvoirs ont métissé les valeurs et les modes organisationnels des familles et des autorités publiques⁵⁰. Chaque cycle historique s'est construit par le déni du précédent. De la « pax romana » à la « pax arabia », en passant par la pax coloniale, rien de commun, sinon les volontés d'hégémonie des pouvoirs. Les frontières se dessinaient par l'histoire rêvée comme par les migrations et le contrôle des routes et des flux économiques. La géographie dicte en partie l'histoire⁵¹. C'est le caractère unique au monde de la Méditerranée, comme mer en partage de plusieurs peuples et civilisations qui en fait l'unité.

104.

Aujourd'hui comme hier, la circulation des ambitions politiques n'a jamais été close à l'espace des deux rives. La concurrence des alliances au nord et à l'est du continent européen, et au sud, par le continent africain, a participé au renforcement ou au démantèlement de la cohésion politique de l'espace méditerranéen. La division internationale des centres logistiques apparaît comme l'invariant des ambitions économiques des empires et des pouvoirs. Elle assurait la permanence des localisations des productions et le transfert des augmentations des productivités. De Carthage à la Route de la soie, des Croisades, du Canal de Suez, de la nouvelle façade maritime de Tanger Med, des nouveaux ports en cours en Tunisie et en Egypte, l'espace méditerranéen se désigne comme l'espace international multiséculaire des transferts Europe-Asie ; transferts de populations, de migrations, de marchandises, de savoir-faire et des cultures⁵². On comprend mieux le mot « pax » accolé aux empires. Ce fut l'acceptation relative des empires par les populations qui mettaient en concurrence les avantages de l'espace continu avec les coûts de la domination impériale contre la nation

⁴⁹ Dipesh CHAKRABATY,[2000], *Provincializing Europe. Postcolonial thought and Historical difference*, Princeton, Oxford, Princeton University Press.

⁵⁰ Paul BALTA et Thierry FABRE[1993], « Cultures et représentations », in Xavier GIZARD (ss la dir.), *La Méditerranée inquiète*, Paris, Datar/Ed de l'Aube

⁵¹ David COSANDEY[2007], *Le secret de l'Occident*, Vers une théorie générale du progrès scientifique, Paris, Ed. Flammarion, coll Champs

⁵² Nous sommes à la fois en cours de diasporisation des savoirs et de l'intensification de la circulation culturelle

105.

La profondeur historique dévoile l'empire comme garant de la stabilité politique nécessaire à la circulation au sein de l'espace méditerranéen. La stabilité sera l'offre concurrentielle à la fierté nationale faite aux peuples par l'autorité politique. Le caractère multiconfessionnel des deux rives de la Méditerranée s'appuiera sur l'empire comme la forme politique des pouvoirs autour de la Méditerranée. C'est l'empire, au nord et sud seulement ou au nord et au sud, au Maghreb et au Machrek, qui fonde la cohésion territoriale par la coexistence des communautés religieuses et des corporations économiques. La force et la profonde richesse de l'espace méditerranéen, son caractère unique dans l'histoire des continents tient à la porosité dont il fut l'auteur entre nations, peuples et communautés, de par son caractère tour à tour polycentré et/ou impérial, marginalisé et/ou centre des échanges, multiconfessionnel et/ou intolérant.⁵³ On comprendra ainsi mieux l'écart toujours saisissant entre la richesse des sociétés et la pauvreté des pouvoirs. Le poids de l'écart sera le prix à payer par les sociétés pour l'exercice bénéfique permanent de la porosité. Le prix à payer pour le vivre ensemble au sein même de l'arbitraire.

106.

D'hier à aujourd'hui, un autre invariant, le confessionnel, se posera comme théologie du pouvoir. Le confessionnel, comme moyen et fin de l'empire, va tisser ses lieux communs avec l'économique. Il se partage des deux côtés des deux rives avec des incursions séculaires dans l'Europe du sud pour l'empire musulman omeyyade du début du 8^{ème} siècle au 15^{ème} siècle, et pour l'empire occidental chrétien du 11^{ème} siècle au 13^{ème} siècle par les Croisades au Moyen Orient⁵⁴, et dans l'Europe centrale pour l'empire turc, du 16^{ème} au 20^{ème} siècle. Le retour violent⁵⁵ du confessionnel dans des sociétés et des pouvoirs métissés par le multiconfessionnel sera confirmé en 1948, avec la création de l'Etat d'Israël, comme Etat juif. L'onde de choc de la confessionnalisation des confrontations se propagera et s'épaissira de 1948 à nos jours. La question israélienne deviendra le structurant du nouveau modèle de pouvoir politique en Méditerranée. Elle conforte tous ceux qui s'opposaient au processus de multi-confessionnalisation qui marquait au niveau des sociétés et des pouvoirs en Méditerranée une évolution liée à la lente sécularisation en gestation.

La fragmentation étatique et la recherche d'union d'Etats

107.

L'affirmation de l'Etat-Nation entraîne la fragmentation de l'espace méditerranéen. Les nouveaux modèles de pouvoirs s'avèrent insuffisants pour produire une cohésion et une cohérence des espaces politiques, qu'ils soient restreints à la nation ou élargis à des ensembles sous régionaux.

Après 1920, les derniers soubresauts de l'empire turc vont précipiter les conflits et aiguïser les contradictions. Cohabitent lors les promesses de la nahda au sud, la question des Balkans au nord, l'empire colonial occidental, anglais et français, sur le sud et l'est de la Méditerranée. La lutte anti-coloniale renforcera le désir du modèle politique européen chez les nouveaux pouvoirs issus de la décolonisation. Le débat a lieu sur la dose respective à configurer entre des institutions traditionnelles et modernes, sur la part du référentiel islamique ou nationaliste dans le discours des

⁵³ Fernand BRAUDEL, Mémoires de la Méditerranée,[1998],Paris, Ed. de Fallois

⁵⁴ En 1291, c'est la chute des Etats Latins de Syrie

⁵⁵ La reconquista qui dura un siècle et demi s'est fondée sur le retour du catholicisme sur les terre d'Espagne

pouvoirs politiques. Ce débat continue. Il se solde aujourd'hui par l'opposition radicale de deux référentiels, l'un puisant sa source dans le califat, l'autre dans un populisme nationaliste et religieux. Dans les deux cas, domine le rapport au modèle du pouvoir politique européen, le premier se définit en prétendant l'exclure, le second affirme sa modernité politique. Il définit cette modernité autour de la distinction des trois pouvoirs : de l'exécutif, du législatif et du judiciaire avec des variantes sur leur séparation réelle ou supposée.

108.

Avant la prégnance du modèle occidental de représentation, on assiste, du Maghreb au Machrek, de 1950 à 1980, à un ballet entre les nouveaux Etats nationaux, à la recherche d'une construction politique fondée sur la fédération ou l'union des Etats. On peut y lire aussi la recherche d'un retour à la forme-empire. L'Europe des Balkans est alors sous la domination de l'Empire soviétique. L'Union Européenne prépare son élargissement aux pays méditerranéens de la rive nord, l'Espagne, le Portugal et la Grèce. Ainsi ces trois pays méditerranéens font alors partie d'un autre regroupement d'Etats. Mais simultanément à cette volonté de recherche d'un modèle fédéral ou impérial, ces trois pays disposent d'un modèle de pouvoir national qui est le même, alors que ce n'est pas les cas au sud de la Méditerranée. Au sein du monde arabe, la coexistence entre la forme-empire et la représentation nationale prend la forme du Parti Unique. En 1958, Nasser et la Syrie fondent la République Arabe Unie. En 1963, elle s'élargit à l'Irak, en 1968, c'est le tour de la Libye et du Soudan de s'unir. La même année, les Etats Arabes Unis sont formés avec la République Arabe Unie et le Yémen. Ce fut ensuite, le dirigeant libyen qui propose la fusion avec l'Egypte en 1972, la Tunisie en 1974, la Syrie en 1980, le Tchad en 1981, le Maroc en 1984. En 1989, c'est le tour de l'Algérie, du Maroc, de la Mauritanie, de la Libye de signer l'Union du Maghreb Arabe.

109.

Autant que la nostalgie d'Empire et la volonté de retour sur la scène internationale de la volonté politique arabe, la recherche des unions d'Etats s'explique par la conscience et la volonté de constituer une force face aux blocs existants, les Etats Unis, l'Union soviétique et L'Europe. La construction de l'Etat Nation par les luttes internes et les confrontations de conceptions expliquent les échecs répétés des tentatives d'unions des Etats. L'acharnement à l'union ne peut s'expliquer sans relever l'impulsion des opinions qui fut pour beaucoup dans ces tentatives répétées autant que la volonté de trouver un nouveau modèle de pouvoir politique. On assiste à une conjonction des opinions et des dirigeants pour la proclamation et la réalisation de ces unions. Mais qu'en est-il des élites, des médiateurs politiques existants ou en formation dans les espaces nationaux ? C'est la même demande sociale des opinions et en particulier des élites économiques qui vont précipiter la décision de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce de rejoindre la Communauté Européenne. La différence entre les deux demandes des opinions est importante. Elle est d'ordre bien plus économique et politique pour les trois pays de la rive nord de la Méditerranée. Elle est présentée pour les pays de la rive sud sur la nostalgie d'empire et de gloire arabe⁵⁶. Durant cette période, le pétrole va jouer un rôle corrupteur majeur à double titre, d'abord auprès des élites arabes de manière directe et efficace⁵⁷, et ensuite auprès des Etats en les enfermant dans la rente

⁵⁶

⁵⁷ Jean LACOUTURE, hassan TUENI, Gérard D. KHOURY, [2002], Un siècle pour rien, le Moyen Orient arabe de l'Empire ottoman à l'Empire américain, Paris, ED. Albin Michel, « Le pétrole a en effet corrompu les

110.

Des années 1960 jusqu'à 1989, alors que, au nord, l'intégration des trois pays à la Communauté Européenne est acquise, la recherche insistante d'Union et de Fédérations des Etats nationaux au sud, se solde par un échec. C'est l'échec de la recherche d'un autre modèle de pouvoir politique. La fin du rêve de l'unité des pays du sud de la Méditerranée marque la fin d'un cycle. Un autre commence celui de la fragmentation. Des années 70 aux années 2010, ce mouvement prend une double direction. Des Balkans au Maroc, on assiste alors à l'extrême fragmentation de l'espace méditerranéen en Etats nationaux. La fragmentation en Etats nationaux se transforme en construction de l'Etat Nation par la guerre contre l'Etat voisin. De la guerre entre l'Algérie et le Maroc, à celle entre la Palestine et Israël, en passant par le couple infernal Liban-Syrie, Turquie –Irak, aux guerres entre Etats nouveaux-nés de l'ex Yougoslavie, les Etats s'organisent et construisent Etat et armée, nations contre nation, les uns contre les autres. La fragmentation se poursuit et prend la forme pacifique ou armée de la régionalisation. Elle est en grande partie déclenchée et nourrie par les interventions armées, celle des Etats Unis, en Irak, de l'Etat d'Israël, des manœuvres de l'Iran et de la Syrie.

111.

La demande de régionalisation est forte là où existe un Etat national, déjà inséré au cœur de la Communauté Européenne devenue l'Union Européenne, comme dans le cas de l'Italie et de l'Espagne. Les Etats nationaux sont sollicités pour devenir une Fédération de régions. Cette même tendance commence à poindre, plus faiblement certes, dans des débats internes au Maroc, en Algérie et en Irak. Ce stade supplémentaire de la fragmentation s'explique en partie et semble assumé du fait de l'existence d'une autorité politique supra-nationale dans le cas des pays du nord de la Méditerranée. Dans les cas cités ci-dessus des pays de la rive sud de la Méditerranée, que signifie cette tendance ? Elle exprime un changement de paradigme politique qui anticipe sur un nouveau modèle de pouvoir politique. Du sentiment d'appartenance fusionnelle à un ensemble à venir, l'union arabe, de la certitude d'appartenir à une nation dont le caractère unitaire est fortement revendiqué par un sentiment nationaliste très fort, on passe à l'acceptation pacifique de la diversité de la société sans atteinte au sentiment national. A ces trois stades du sentiment national correspond un modèle politique, Union arabe, Etat Nation, la Région. En Espagne le débat est lancé publiquement. En Italie, il est une revendication d'une partie de la classe politique. Dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, la question ne se pose pas en tant que telle, sinon sous le vocable de la décentralisation⁵⁸. Mais elle est traitée comme à l'accoutumée de manière indirecte pour répondre à la demande sociale. Dans d'autres contrées du pourtour, on assiste à une régionalisation moins pacifique. Son expression au Machrek (Liban, Syrie, Irak, Palestine) prend la forme de conflits armés de type confessionnel au sein de la même religion⁵⁹.

112.

La demande de régionalisation ne se définit pas seulement au niveau des débats internes aux sociétés. Elle se retrouve dans la décentralisation qui apparaît comme un

Systèmes issus de la révolution arabe, et toutes les révolutions ultérieures. Tel chef politique ou tel général auteur d'un coup d'état recevait un chèque des pétroliers américains et il rentrait dans le rang. »(GHassan Tuéni), p ;87

⁵⁸ Au Maroc, la reconnaissance de la langue amazigh comme langue nationale liée à la décentralisation en cours est considérée par certains mouvements amazigh radicaux comme la nécessité d'une autonomie politique régionale

⁵⁹ Chiites contre sunnites

processus contradictoire. Une décentralisation économique qui affaiblit la capacité de régulation et d'intervention des Etats et qui est ressentie avec une très grande méfiance par les populations comme l'ajustement direct du niveau local aux règles du marché mondial. Une décentralisation citoyenne qui répond à une revendication de démocratie de proximité. De ce point de vue, le renforcement des collectivités locales, dont beaucoup sont élues, constitue une évolution remarquable. Elle conduit à un espace qui combine le développement local, les services locaux aux populations, la démocratie locale. De nouvelles générations de cadres et de responsables commencent déjà à se dégager dans ce processus.

Les trois piliers : l'armée, le parti et le Chef

113.

Historiquement, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Turquie se voient rejoindre dans les années 50 et 60 par les pays du pourtour méditerranéen des pays arabes dans l'application du modèle à trois piliers : l'armée, le parti unique et le Chef. Ce fut le Zaïm pour le Maghreb et le Machrek, le Caudillo pour l'Espagne. De l'Espagne et du Portugal d'alors au Maroc, on retrouve ce modèle, avec quelques variantes selon les pays. Contrairement à une idée reçue qui attribue ce modèle à la nature des sociétés arabo-islamiques, l'examen des évolutions récentes montre que les pays méditerranéens de la rive nord, Espagne, Portugal, furent les promoteurs de ce modèle. L'armée est l'artisan de la conquête du pouvoir et de la stabilité durement acquise, le Parti unique est présenté comme le reflet « naturel » du consensus national et de la force du sentiment national, le Chef est le garant aux yeux de l'armée et du Parti unique de la continuité du consensus par sa fonction d'arbitrage auréolé de la légende charismatique.

114.

L'importance de l'oligarchie militaire dans la décision nationale et dans l'économie se retrouve dans presque tous les pays. Y compris au sein de l'Etat d'Israël dont l'histoire, depuis sa création récente, est pourtant étrangère à l'héritage méditerranéen. Pour les pays du sud et de l'est, c'est au sein du Parti Unique que vont se jouer les affrontements et les alliances pour le partage des privilèges. Ce schéma se renouvelle au sein des pays méditerranéens de l'Europe des Balkans. Il se décline selon l'histoire des clans, des chefferies, de clientèles qui reprennent sous d'autres formes leur fonction traditionnelle de médiateurs avec le nouveau pouvoir central que représente alors le Chef et son Administration. Ce modèle de pouvoir prend en charge tout autour de la Méditerranée la modernisation technique des sociétés et des espaces nationaux. Il donne lieu à la naissance et au développement d'une bureaucratie qui devient l'enjeu central de ce modèle. L'oligarchie militaire dominante laisse place aux deux élites celle des notables du Parti Unique et celle des technocrates issus de l'Administration du Chef. Dans l'ensemble des clans, des chefferies et des clientèles, les élites se diversifient dans ces deux grands corps sous l'effet de la demande de modernisation technique et des besoins des exercices de la représentation politique.

115.

Progressivement, de la Turquie au Maroc, de l'Espagne aux Balkans, le modèle occidental de la représentation domine la présence politique au sein des sociétés. La rive nord de la Méditerranée connaît un retrait de l'armée, un multipartisme, et la relativisation de la figure du Chef. La modernisation technique et économique ayant

atteint un seuil permettant l'entrée au sein de la Communauté européenne, la représentation nationale par le multipartisme et les élections aux différentes instances du territoire national deviennent un acquis dès la fin des années soixante-dix. A partir des années quatre-vingt dix, l'Europe des Balkans, connaît la fin de l'Empire soviétique et suit un processus douloureux de guerre de fragmentation pour l'établissement des Etats nationaux de la Slovénie à la Macédoine. L'Europe exerce son intervention dans la transition vers les Etats nationaux. Certains de ces Etats intègrent l'Union Européenne, tel la Slovénie. Les autres Etats de la sous-région demeurent en attente d'intégration. Pour le reste du pourtour méditerranéen, quand les Etats ne sont pas en situation de survie tels le Liban et l'Irak, l'harmonisation politique formelle s'effectue par le standard du processus électoral, souvent sous surveillance d'observateurs internationaux. Le désir du modèle européen commence à se réaliser au moment où il est le plus contesté

116.

Ce nouveau modèle de l'expression institutionnelle des acteurs domine l'ensemble du pourtour méditerranéen à partir du début du siècle. La « démocratisation », même très relative de la vie politique par le processus électoral exclut le schéma Parti Unique-Bureaucratie et Chef. Le nouveau modèle passe par les révisions constitutionnelles et des codes électoraux, le multipartisme. Hier multipartisme asservi, aujourd'hui maîtrisé et revendiquant une autonomie relative. Il s'apparente à une légitimation des pouvoirs en place mais n'en installe pas moins les accès standardisés par les codes occidentaux à de nouvelles élites.

La séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire est posée. Elle s'assimile à une attribution de fonction corporative aux différentes forces sociales. Le judiciaire est délégué aux forces conservatrices et islamisantes de la société en Egypte et au Maroc par exemple. Le législatif est conféré aux élites et notabilités politiques à dominante traditionnelle. L'exécutif est conféré aux nouvelles élites.

Le processus électoral ouvre la voie à la parole publique institutionnalisée et reconnue aux divers courants islamistes. Ce fut le cas au Maghreb, à l'exception notable de la Tunisie et de la Libye, au Machrek avec l'Egypte la Palestine, le Liban et la Turquie. Ce nouveau modèle élargit l'assiette de représentation de la nation. Il renouvelle les sources des élites de la représentation apparues lors des dernières décennies. Ainsi on assiste à une tendance prudente d'élargissement de la représentation qui ne modifie pas la source du pouvoir central du modèle mais en change les composantes en établissant les règles de ce nouveau passage.

La capacité remplace peu à peu la simple notabilité partisane. Les fils prennent la place des pères. La lignée familiale suit le changement des critères. Les nouvelles élites se recrutent au sein des gestionnaires et des ingénieurs et non plus seulement parmi les enseignants et les avocats. Ces deux corps rejoignent le rang des courants islamistes alors qu'ils nourrissaient les mouvements nationalistes progressistes. Les gestionnaires et les ingénieurs sont les représentants du nouveau modèle de pouvoir fondé sur la compétence et les réalisations, l'alliance du secteur privé avec le secteur public des économies.

117.

Le parcours historique au sein de l'espace méditerranéen est nécessaire pour dégager le modèle prédominant qui apparaît sous la volatilité et la variété des expressions politiques et l'hétérogénéité des sociétés et des nations. De l'Europe du sud à l'Europe des Balkans, du Machrek au Maghreb, de ces quatre grands ensembles, on assiste à la répétition décalée dans le temps et l'espace des mêmes

modèles de pouvoir avec l'emprunt partiel d'un ou de plusieurs des éléments. La répétition décalée dans le temps et dans l'espace des mêmes modèles de pouvoirs politiques sur le pourtour méditerranéen conduit à émettre l'hypothèse de l'existence d'un « moule historique »⁶⁰ produit par les couples Empire / Nation, Oligarchie militaire / Parti unique, Elite / Modernisation technique, Démocratisation / Modernisation sociale

Les scénarios : autoritarisme renforcé ou démocratisation

118.

C'est par rapport à l'évolution de ce moule historique que se définissent les scénarios d'évolution des pouvoirs au sud de la Méditerranée, dans un contexte de grande instabilité. Plusieurs facteurs vont déterminer cette évolution : l'instabilité sociale annoncée par les crises sociales et alimentaires ; la revendication de démocratie de proximité ; l'articulation entre les rentes et l'ajustement au marché mondial ; la réponse à l'insécurité écologique ; la tendance à la régionalisation et ses risques de fragmentation ; la montée en puissance de l'islam politique.

Deux scénarios correspondant aux évolutions possibles sont envisageables : la tendance à un autoritarisme plus agressif des pouvoirs ; une plus grande ouverture démocratique.

119.

La tendance à un autoritarisme plus agressif des pouvoirs s'inscrit dans la poursuite des trajectoires actuelles. Cette évolution vers des régimes encore plus autoritaires s'appuierait sur plusieurs arguments. Les dangers du régionalisme pour l'unité nationale impliqueraient un pouvoir fort et la garantie donnée à l'Etat par l'armée. L'ajustement au marché mondial modifie les rapports de forces dans les couches dirigeantes et entraîne des batailles très violentes pour le contrôle de la rente et donne des pouvoirs considérables aux services de sécurité spéciaux et parallèles. La dimension écologique du développement durable sert de justification à un pouvoir fort, capable de prendre des mesures impopulaires, et les catastrophes écologiques de grande ampleur mettent en cause l'efficacité de l'Etat et pousseraient à une plus grande verticalité des administrations.

120.

L'ouverture démocratique pourrait s'inscrire dans une évolution d'ensemble à l'échelle de la Région. Les deux exemples qui viennent en référence sont ceux de l'Europe du Sud et celui de l'Amérique Latine avec la fin des dictatures. Cette évolution pour être significative devrait dépasser l'intégration superficielle de la démocratisation par un processus électoral contrôlé par les pouvoirs en place. Cette évolution pourrait s'appuyer sur la revendication de libertés et de démocratie de proximité. Elle bénéficierait du soutien des formes organisées multiformes des sociétés civiles qui affluent à travers les pratiques sociales et les mobilisations. Elle permettrait de mettre en œuvre les dynamismes et l'adhésion qui sont des conditions nécessaires à la réussite du développement et du changement social.

⁶⁰ Déjà, il y a longtemps « ...l'effondrement de l'empire hittite appelle à la vie une foule de petits Etats querelleurs, occupant abusivement la scène de l'Histoire où ils parlent très haut » in Fernand Braudel [1998], Les mémoires de la Méditerranée, Paris, Ed. de Fallois, p.188

121.

La question discriminante dans la différenciation entre autoritarisme renforcé et démocratisation est celle de l'évolution de l'islam politique.

Deux formes sont possibles pour les régimes autoritaires. D'abord les modèles « éradicateurs » consistant à mener la guerre à l'islam politique sous ses différentes formes. L'autre possibilité est l'alliance entre les oligarchies militaires et islamistes ouvrant la voie à de nouveaux totalitarismes. Cette voie est à la recherche d'un compromis plus général que celui passé avec les monarchies théocratiques ; un compromis entre les oligarchies islamistes et les puissances occidentales, notamment les Etats-Unis.

La démocratisation doit répondre à la question de l'insécurité sous ses différentes formes : insécurité sociale, insécurité écologique, insécurité civique, stratégies violentes de prise du pouvoir, guerres et conflits violents. Elle doit le faire sans céder aux idéologies sécuritaires qui supposent que seule la répression et l'absence de garantie des droits permettent de lutter contre l'insécurité. Elle suppose alors que les politiques sociales permettent de lutter contre les inégalités et les discriminations qui détruisent le lien social. Elle implique surtout une unité politique qui soit fondée sur l'acceptation d'un projet d'avenir commun et sur le respect de la diversité des sociétés. La démocratisation n'est envisageable que si un accord est trouvé entre les « oppositions démocrates » et les « formes démocratiques de l'islam politique ». Ce compromis historique entre islam politique et mouvements de défense des droits est la condition d'une ouverture démocratique à l'échelle de la Région. Elle concerne d'ailleurs les deux rives quand on se souvient de la place prise par la population qui se réfère à l'islam dans les pays européens.

122.

Cette évolution politique à 2030 s'inscrit dans une tendance plus longue, celle de l'ouverture d'un nouveau cycle historique dans la transformation des modèles de pouvoirs politiques. Plusieurs facteurs amènent à supposer la fin du cycle de semi-mimétisme pour le modèle européen. L'islam politique met en question l'exclusivité de la domination idéologique et économique de l'Occident. L'arrivée sur la scène internationale des nouvelles puissance émergentes, telles que la Chine et l'Inde, leur présence de plus en plus manifeste au Maghreb et au Machrek va aussi élargir la discussion sur les modèles de pouvoirs politiques.

Pour approfondir cette interrogation, il faut revenir aux contradictions internes et aux modifications sociales des sociétés méditerranéennes.

123.

Parmi les modifications sociales internes aux sociétés méditerranéennes qui poussent à la transformation du modèle politique, notons :

- Le processus d'individuation⁶¹ qui concerne l'ensemble des sociétés de l'espace méditerranéen à des degrés fort divers, mouvement prononcé dans les pays de la rive nord et moins perceptible dans les pays de la rive est et sud transforme les rapports familiaux et de clientélisme.
- L'affirmation de la citoyenneté et du citoyen dans l'expression publique de la parole politique qui se manifeste par la dissémination des mouvements associatifs au sein du corps social comme réplique à la captation des médiateurs politiques par l'autorité centrale⁶².

⁶¹ Sous la direction de Pierre BIRBAUM et Jean LECA[1986], *Sur l'individualisme*, Paris Editeur Presse de la Fondation Nationale de Sciences Politiques

⁶²

- L'avènement de la société civile sur les deux rives de la Méditerranée concrétise cette évolution
- L'individuation et la citoyenneté produisent des effets paradoxaux. On ne peut pas sous-estimer le fait que certains secteurs de la société civile puissent être détournés, voire corrompus, par les pouvoirs dominants. Les milieux associatifs font office de viviers pour les nouvelles élites sans avoir à passer par le cursus de la hiérarchie des partis traditionnels. Ce « squeeze » propose une diversification dans les dispositifs de la sélection des élites.
- L'apparition de l'affirmation des classes moyennes⁶³ montre bien la diversité des couches sociales⁶⁴ et rend plus hasardeux l'unicité d'un pouvoir central et le maintien d'un parti unique.

124.

Parmi les modifications sociales qui sont liées aux rapports externes, notons :

- L'intensification des migrations à partir de la rive sud, est meurtrière pour des milliers de jeunes migrants⁶⁵. Les communautés d'émigrants des pays de la rive sud de la méditerranée dans les pays européens et dans les pays du Golfe jouent un rôle moteur dans la modernisation sociale par l'apport de nouveaux comportements libérés des pesanteurs d'origine et le maintien d'un statu-quo économique dans les pays de la rive sud⁶⁶. L'évolution des apports en devises et l'attention inquiète des autorités publiques à l'égard des émigrés amènent à dire qu'ils peuvent être considérés comme la nouvelle rente vivante des pays non pétroliers.
- Le pourtour méditerranéen devient une interface pour les nouvelles migrations sud-sud, et sud-est, plate-forme de répartition des déplacements des migrants vers l'Europe occidentale réfugiée derrière le mur de Shengen⁶⁷. La nouvelle intensité par le nombre, les origines géographiques et la fréquence des passages des migrations ont transformé les pays, de l'Europe des Balkans, de la Turquie, la Tunisie, le Maroc, en plate-forme de transferts pour les migrants venus du sud de la Méditerranée, d'Afrique Subsaharienne, d'Asie centrale et de Chine.
- La modification de l'assiette fiscale des Etats rétrécie par la vague d'accords de libre-échange devrait conduire à une plus grande rigueur dans le comportement et la gestion de la recette fiscale et se traduire par une moindre attention dans les faveurs aux différents clients politiques⁶⁸.
- La disponibilité pour les pays riverains de la Méditerranée d'un abondant flux de capitaux arabes baisse le niveau de dépendance vis à vis de l'Europe et des Etats-Unis d'une part et autorise le lancement de grands travaux d'infrastructures⁶⁹. Les entreprises économiques, privées et publiques, des pays de la rive sud, participent aux appels d'offres internationaux dans les domaines des nouvelles technologies, dans les télécommunications et l'informatique.⁷⁰

⁶³ Abdelkader ZGHAL (et autres),[1980] *Les classes moyennes au Maghreb*, Marseille, Ed.CNRS, CRESM, et Nagib BOUDERBALA,[2004] *Les classes moyenne*. Programme Prospective Maroc 2030

⁶⁴

⁶⁵ R. ESCALLIER, Démographie et migrations,[1991], Tunis, CERES Productions et Mohieddine CHERBIB,[2008]*La Méditerranée, un cimetière marin*, in *Le Passe Muraille*, publication de la FTCT

⁶⁶ A titre d'exemple, le Maroc les recettes des émigrants s'élèvent à....

⁶⁷ L'un des intérêts majeurs pour l'Union Européenne de la future rencontre de l'Union Méditerranéenne est l'ensemble des dispositifs de « containment » des migrations vers l'Europe que les pays de la rive sud auront à exécuter

⁶⁸ On observe une augmentation des recettes de la fiscalité directe dans plusieurs pays du sud de la Méditerranée

⁶⁹ Les capitaux sont présents là où le taux de rentabilité est assuré par des « self financed project » et par une stabilité politique interne. C'est notamment le cas de l'Egypte, de la Tunisie du Maroc et de l'Espagne

⁷⁰ C'est le cas de la société égyptienne Orascom et de la société marocaine IAM

L'APPROCHE GEOPOLITIQUE DE LA MEDITERRANEE

La Méditerranée dans le monde

125.

La Méditerranée n'est plus au centre du monde, et pourtant, elle compte. « La Méditerranée n'est certes plus, au-delà de 1620 et 1650, au centre du monde, chez elle pénètre le commerce des autres et la guerre des autres. Dans ces échanges et ces guerres, les Méditerranéens ont tout juste leur petits rôles »⁷¹

La Méditerranée n'est pas maintenue à l'écart. Le détournement des grandes routes vers l'océan atlantique d'abord et aujourd'hui la montée en puissance des routes vers l'océan pacifique accentue son rôle de plaque de jonction entre les grands bassins mondiaux.

126.

La dimension géopolitique n'est pas un simple prolongement de l'économie et ne se réduit pas à une supposée « guerre des civilisations ».

L'exploitation des ressources naturelles des pays riverains de la rive sud, particulièrement des ressources énergétiques, donne à la Méditerranée une situation stratégique. Elle explique le poids considérable des transports maritimes et la fragilisation de son écosystème.

La Région Méditerranée continue à être une des références fondamentales de la civilisation mondiale. Dans le domaine des idées, les passions nées sur ses rives continuent à secouer le monde. L'afflux considérable de visiteurs dans ses cités et sur ces rivages accroît sa notoriété mais se traduit aussi par un coût écologique qu'il lui faut supporter.

Cette combinaison des matières premières qui aiguissent les convoitises et des affrontements idéologiques et religieux, fait de la Méditerranée des guerres et des conflits une des plaques tournantes de la géopolitique mondiale.

La crise géopolitique globale

127.

La crise de l'hégémonie des Etats-Unis s'approfondit rapidement. Il y a cinq ans, Immanuel Wallerstein dans un article marquant avançait que les Etats-Unis, même s'ils restaient dominants, avaient perdu l'hégémonie idéologique, l'hégémonie économique, l'hégémonie politique. Il leur restait l'hégémonie militaire. L'évolution de la guerre en Irak, en fragilisant l'hégémonie militaire, renforce cette tendance. Plus les Etats-Unis s'enlisent, plus la déstabilisation générale et la multiplication des conflits et des guerres s'installent, alimentant la détestable théorie de la guerre des civilisations. Wallerstein précise aussi que la force des Etats-Unis est de capitaliser sur leur faiblesse ; ils restent la seule superpuissance fonctionnelle et les autres, UE, Russie, Chine, etc. ne peuvent pas s'en désintéresser car les conséquences pour eux seraient encore plus graves.

⁷¹ Fernand Braudel, op. cité

128.

Il faut insister sur la différence entre hégémonie et direction. Les Etats-Unis restent la superpuissance dominante mais doivent faire face à une remise en cause grandissante. Cette situation a des conséquences importantes sur le système international. La crise de l'hégémonie empêche la consolidation du cadre institutionnel mondial, remet en cause le multilatéralisme et affaiblit les institutions internationales. La Banque Mondiale est confrontée à une perte de crédibilité. Le FMI, affaibli par les remboursements anticipés, est en perte de vitesse. L'OMC, si elle continue de représenter une référence et une cohérence, est affaiblie par les accords bilatéraux.

129.

L'évolution des grandes régions se différencie, d'autant que les réponses de chaque région à la crise de l'hégémonie américaine sont différentes. Cette configuration définit les lignes de force d'une nouvelle carte géopolitique multipolaire. Nous ne sommes plus dans la période de la décolonisation et de la guerre froide.

En Asie du Sud, notamment en Chine et en Inde, c'est par la compétition économique que se fait la réponse à la crise de l'hégémonie américaine. Il ne s'agit pas d'une réponse anticapitaliste ou même anti-libérale, mais elle est anti-hégémonique. La situation est complexe, la Chine notamment est concurrente des Etats-Unis mais elle en a aussi besoin.

En Amérique Latine, la réponse correspond à l'émergence d'un mouvement continental « civique » qui prolonge une phase de démocratisation et qui débouche sur la construction de régimes qui veulent s'engager dans une modernisation sociale et politique.

L'Afrique est encore paralysée par les guerres, les conflits, les régimes imposés et les influences concurrentes ; le mouvement social africain commence à se dégager et à s'affirmer.

L'Europe et le Japon sont englués dans leur alliance stratégique avec les Etats-Unis qui se répercute dans les contradictions internes des situations nationales.

Au Moyen Orient, la réponse passe par la remise en cause des options militaires dans l'accès aux ressources énergétiques et par la multiplication des guerres et des terrorismes à travers toutes leurs variantes. Les Etats-Unis ont des difficultés à imposer une sortie rapide de crise régionale, même s'ils peuvent encore adapter leur intervention militaire, comme le suggère le plan Baker-Hamilton.

130.

La crise de l'hégémonie états-unienne libère, dans chaque grande région, la concurrence entre les puissances régionales qui entendent construire leur zone d'influence. Ainsi du conflit entre l'Inde et le Pakistan pour l'Asie, des affrontements entre Israël, l'Iran, la Turquie et l'Arabie Saoudite au Moyen Orient. La nouvelle course au nucléaire militaire en découle directement ; comme la précédente avait marqué l'équilibre de l'après-guerre et l'accès aux sièges permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Le refus d'envisager un désarmement nucléaire généralisé rend peu crédible la capacité des puissances nucléaires à en empêcher l'accès par le droit international. Cette concurrence pour le statut de puissance régionale exacerbe les conflits internes et la manipulation des recours à l'ethnisme et au tribalisme comme instruments de gestion politique par les couches dirigeantes dans chaque pays et chaque région. Elle pose, en fonction des situations, la très difficile question des rapports entre les mouvements sociaux et citoyens traditionnels et les mouvements « islamistes ».

La crise géopolitique de la Région Méditerranéenne

131.

La Région Méditerranée est quadrillée par cinq guerres et conflits qui verrouillent les possibilités de structuration de nouveaux espaces politiques et économiques.

- La guerre entre la Palestine et Israël est le conflit central qui détermine l'avenir et dont les conséquences dépassent largement la Région. Elle mine la crédibilité du droit international confronté au bon vouloir des Etats-Unis et à une cynique application du « deux poids et deux mesures » pour toutes les négociations internationales. Dans sa logique immédiate, elle pose la question fondamentale de la capacité d'Israël à s'intégrer au Moyen Orient et de la constitution d'un Etat palestinien viable. Elle exaspère la guerre larvée entre le Liban et la Syrie et pose la question de la survie de l'Etat libanais et la validité des frontières dans l'ensemble régional. Elle empêche depuis plus soixante ans la constitution d'un ensemble régional à l'est de l'espace méditerranéen.

- La guerre en Irak menée par les Etats Unis réintroduit le pôle iranien comme facteur d'équilibre de la puissance arabe dans la région.

- La guerre dans les Balkans dont les cendres ne sont pas toutes refroidies démontre que la frontière sud de l'Europe n'est pas encore stabilisée.

- Le conflit Kurde est le plus emblématique des contradictions entre les peuples et les frontières des Etats. Il concerne quatre Etats, et non des moindres de la Région, l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie.

- La guerre au Sahara occidental bloque l'émergence de l'ensemble maghrébin à l'ouest de l'espace méditerranéen.

132.

Ces fixations par la guerre instrumentalisent le sacré et propagent les conflits et les guerres confessionnelles. Elles entraînent la dilution des solidarités nationales et des formulations politiques des problèmes qui s'étaient renforcées depuis deux siècles dans la région. A l'exception de l'Egypte, le sentiment national se délite par le désenchantement produit par ces guerres devenues permanentes

La permanence des guerres favorise les oligarchies militaires et leur alliance avec les oligarchies se revendiquant en tant que courants islamistes, une évolution qui va à l'encontre des tendances profondes des sociétés.

La paix est devenue la question principale dans la Région. Après les luttes de libération nationale et la période d'affirmation des Etats nationaux, après les interventions militaires de l'extérieur, et des Etats-Unis en Irak, la stabilité des Etats et de la Région dépend de la capacité à régler la question des frontières héritées du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle.

Les Etats-Unis et l'Union Européenne ont-ils intérêt et sont-ils en mesure de participer à l'émergence de solutions politiques durables ouvrant la possibilité d'apparition d'espaces économiques unifiés à l'est, au nord et à l'ouest ? Comment utiliseront-ils leur influence dans l'émergence d'ensembles politiques comme le Maghreb, le Moyen-Orient, l'intégration de la Turquie et des nouveaux Etats de l'ex Yougoslavie à l'Union européenne ?

133.

Les aimantations politiques de l'ensemble de l'espace méditerranéen se renouvellent. Elles sont entretenues par les accords de libre-échange passés ou proposés par les

Etats-Unis aux pays du sud de la Méditerranée, pré-carré traditionnel de la France. Cette pénétration des Etats Unis traduit autant une globalisation croissante qu'un affaiblissement de l'autonomie de l'UE.⁷²

A l'ouest le Maroc et l'Algérie renforcent leurs liens avec l'Espagne et plus particulièrement avec la Région de Catalogne. Ils reprennent des liens qui n'avaient pas été rompus depuis le 8^{ème} siècle comme le rappelle l'épisode marocain du général Franco qui lui a valu sa victoire au moment de la guerre civile espagnole.

Au sud-est, la Turquie et l'Iran accroissent leur influence par rapport aux positions antérieures de l'Irak, de la Syrie, du Liban et d'Israël.

Au nord-est, dans l'Europe des Balkans, l'Union européenne et la Turquie reconstituent leurs clientèles.

Une situation nouvelle est créée dans une région où le besoin d'arbitrage se développe. Le déficit total de la présence politique de l'Union européenne, le retrait complet de l'ancienne puissance soviétique, l'échec patent de l'agression des Etats Unis en Irak crée une situation nouvelle.

Il est comblé par la présence rapide et massive de l'Iran, de la Chine⁷³ et de l'Inde. Les produits chinois répondent aux demandes de consommations de biens durables, leur concurrence étouffe les vellétés de petite industrialisation.

134.

A l'inverse, le besoin d'expansion de marchés de certains des pays à l'ouest de l'espace méditerranéen, s'oriente vers d'autres régions. A la suite des accords européens sur l'immigration, dits accords de Schengen, les trois pays maghrébins, Algérie, Maroc, Tunisie, reçoivent en formations économiques et administratives les jeunes diplômés des pays africains. Ces accords de Schengen sont l'une des raisons majeures de la perte d'influence de la France et de l'Europe en Afrique et dans le monde arabe. L'Afrique devient, pour l'ensemble maghrébin, la nouvelle frontière au sud. Les quatre verrous à de nouveaux espaces politiques et économiques produisent une nouvelle carte géopolitique de la dépendance et de l'instabilité des pouvoirs. Les aimantations, au sud par l'Afrique, à l'est par l'Iran, la Chine et l'Inde, aux Balkans par l'Union méditerranéenne et la Turquie, modifient les influences, les rapports de force et les modèles de pouvoirs.

135.

Sur le plan politique, l'aimantation vers l'Iran et la Turquie est une tendance lourde. Compte tenu de la faiblesse ininterrompue et du discrédit de l'Union Européenne et de l'hostilité avérée à l'égard des Etats Unis, le passage vers l'Iran comme pôle majeur d'influence passe par un compromis à venir avec les puissances régionales traditionnelles, l'Egypte et l'Arabie saoudite. C'est le scénario d'une relative et plus grande autonomie de la région qui pourrait se dessiner. Un siècle si court, un siècle pour rien⁷⁴ pour la rive sud de la Méditerranée, et la constellation des Etats mise en place aux 19^{ème} et 20^{ème} siècle semble voler en éclats, le temps ayant manqué pour la consolidation du sentiment national, l'espace ayant fait défaut à l'expansion économique. Les verrous à de nouveaux espaces politiques sont bien tenus. La dégénérescence des pouvoirs actuels s'accroît. Les essais de consolidation par de nouveaux dispositifs, type Union Méditerranéenne et autres « Grand Moyen Orient » se

⁷² Les accords de libre échange ont été signés d'abord avec la Jordanie(2002) et le Maroc (2004) sont en cours de discussion avec la Tunisie et projetés avec l'Algérie.

⁷³ La Chine est le deuxième acheteur de pétrole de l'Arabie saoudite, elle s'implante en Jordanie pour une vaste pénétration commerciale en Irak, en Syrie et au Liban

⁷⁴ C'est le titre du livre précité de Jean LACOUTURE, Ghassan TUENI et Gérard D. Khoury

heurtent aux mêmes verrous que sont les cinq guerres et conflits. Pourtant les sociétés bougent ; elles sont de plus en plus ouvertes, les élites changent, les murs entourant les nations récentes ne résistent pas à l'afflux des migrants.

136.

La globalisation des circuits de production et de distribution modifie le postulat que « l'Etat, la société et l'économie sont coextensifs au sein du même territoire⁷⁵ ». Mais la globalisation n'affecte pas seulement les normes de la politique économique extérieure. Les mêmes règles de conduite de politique intérieure, des élections, de gestion des populations, de flux migratoires, des droits des personnes convergent vers la standardisation à des degrés divers au sein de chaque territoire. Au nord, l'unification territoriale des règles est accomplie.

Ces convergences renforcent de nouvelles contradictions. Les décisions qui affectent la nation et qui sont prises en dehors de ses instances, le sentiment de dépasser le territoire en instaurant les instances supra-territoriales s'accompagnent de l'impossibilité de réaliser ce cadre dépassant les espaces économiques et politiques actuels. Cette contradiction place les Etats nations de la rive sud, l'Union européenne et les Etats Unis, face à un défi impératif, celui de déverrouiller l'espace politique et économique de la rive sud en cherchant des issues pacifiques aux guerres et aux conflits qui empêchent aujourd'hui toute évolution positive.

Barcelone, Union Méditerranéenne et Grand Moyen Orient

137.

Bien que l'idée d'intégration régionale ne soit pas un phénomène nouveau en Méditerranée, son développement récent ne peut être assimilé à la logique qui avait présidé aux projets non aboutis de regroupements régionaux observés aujourd'hui en Asie et en Amérique Latine.

138.

Il y a peu à dire sur le projet des Etats-Unis du Grand Moyen Orient. Avancé à l'issue de la première guerre du Golfe, il supposait alors pour être mis en œuvre, un règlement de la question palestinienne impliquant des concessions à minima aux Etats arabes alliés des Etats-Unis. Le projet n'a pas vu le jour, les Etats-Unis n'ayant pas trouvé, en dépit des espoirs suscités par la Conférence de Madrid, le niveau de ce minimum. Après le 11 septembre, le projet a été de nouveau exhumé. Il fallait attendre cette fois que la justesse de la voie démocratique unique proposée et expérimentée en Afghanistan et en Irak soit démontrée ; la Région attend toujours.

139.

Les propositions européennes actuelles, de Barcelone sont plus prudentes et moins idéologiques. Elles s'inscrivent néanmoins dans une stratégie d'acceptation de mise au placard des conflits politiques en contrepartie de la promesse du succès économique, mais également en adoptant des principes de gouvernement qui nient les conflits. C'est difficile à saisir mais les politiques en parlent sérieusement, faute de mieux, comme pour conjurer le sort et probablement aussi parce qu'ils sont fatigués d'aboutir à des impasses depuis longtemps et à chaque tentative.

⁷⁵ Jurgen HABERMAS, *Après l'Etat nation*, [2000], Paris, Ed. Fayard, p. 129

D'autre part, tout autant que la proposition américaine, elles proposent comme médecine du succès économique, la promotion d'exportations et un environnement de libéralisation extérieure. (marché unifié, espace monétaire, système productif ou de mobilité du capital et du travail, homogénéité des normes institutionnelles, notamment de travail, etc.) Ces propositions seraient à mettre en œuvre en des temps courts en dépit du niveau de développement inégal des économies et sans grandes ressources de mise à niveau. La pression économique sur les pays du Sud est gigantesque.

L'Union Méditerranéenne, discernant les échecs passés se risque à de nouvelles formes de régionalisation préférentielle des projets structurants d'infrastructures économiques et de la sécurité énergétique, en adoptant les mêmes mises entre parenthèses des conflits politiques et sans annoncer encore de contreparties.

140.

Les raisons explicatives de la signature d'accords de libre-échange régionaux par les pays du Sud seraient à rechercher non dans des facteurs économiques mais dans les facteurs politiques : la volonté des régimes autoritaires, et des équipes dirigeantes minoritaires de ces pays, de se tailler les habits d'une légitimité internationale sans réformes politiques internes majeures. Le libre-échange va contribuer à pérenniser, voire à renforcer, les régimes autoritaires en place et bloquer les possibilités d'évolution démocratique, donc de développement durable.

Certains groupes sociaux et certaines élites voient dans la libéralisation du commerce extérieur le moyen d'accélérer un processus de réformes et de transition intérieures ; pour d'autres, au contraire, c'est un moyen de maintenir le libéralisme économique, de continuer à bénéficier de l'aide et du soutien de l'Europe. Deux stratégies se croisent : une stratégie de réformes pour changer les conditions socio-économiques ; une stratégie conservatrice pour maintenir les structures de pouvoir. L'absence de cohérence des motivations se double en réalité d'une absence de projet collectif associée aux rapports avec le libre-échange. Ni en termes économiques ni en termes socio-politiques les contours d'une nouvelle voie de développement ne sont perceptibles car l'intégration au marché mondial et le libre-échange ne peuvent tenir lieu ni de projet réformateur ni de projet d'industrialisation.

141.

Le degré d'indétermination lié au libre-échange est particulièrement élevé dans le cas méditerranéen. Si rien ne devait changer dans les structures socio-économiques, le libre échange serait au mieux une opération non seulement blanche en termes de croissance mais coûteuse et risquée en termes socio-économiques, (déficit commercial, dépréciation du taux de change, effet déflationniste sur les prix, augmentation des déficits publics ; baisse des investissements). Trois changements, en partie interdépendants, sont décisifs pour que l'ouverture commerciale ait un impact positif : une reconversion compétitive des économies concernées (ce qui, dans le cadre actuel de la concurrence internationale, suppose la mise en œuvre de programmes publics en matière d'infrastructures et de formation) ; la conduite de politiques de régulation macroéconomique appropriées de la part des pouvoirs publics des pays du Sud ; une forte augmentation durable des incitations de type keynésien avant la levée des barrières. Or, aucune des dimensions de la régionalisation autres que la dimension commerciale ne fait sérieusement partie des propositions euro-méditerranéennes : la délocalisation au Sud n'est, tout au moins à l'heure actuelle, pas d'actualité. Il en va de même du champ monétaire et financier, complètement absent,

et surtout du champ humain qui entre dans la désolation avec le blocage des mouvements migratoires.

142.

Toutes ces démarches font ainsi aisément abstraction de l'existence de forces politiques et de données institutionnelles qui ont besoin de bien plus d'arguments politiques et économiques pour soutenir les choix qui les déterminent. La région méditerranéenne est aujourd'hui placée devant une série de défis stratégiques majeurs, dont la sécurité alimentaire quantitative et qualitative et la circulation des personnes ne sont pas les moins importantes. Le silence sur ces dossiers affaiblit considérablement les initiatives. Les fractures économiques, sociales, démographiques, sont fortes et déstabilisantes. La faiblesse des grands projets affichés est de vouloir faire plier la réalité au discours politique à la mode. En Méditerranée, les problèmes de paix et de sécurité appellent des réponses politiques frontales. L'économie ne produira jamais dans cette région spontanément la paix ; le processus serait même plutôt inverse : c'est la croissance économique soutenue qui aurait pour condition la paix et la sécurité.

Les scénarios d'un devenir de la Méditerranée.

143.

Les grandes régions sont, par rapport à la globalisation dans une position contradictoire. Elles sont, d'un côté, les vecteurs de la logique dominante de la mondialisation dans sa phase actuelle. Ainsi, la logique de l'ajustement au marché mondial et de la régulation par le marché mondial des capitaux détermine l'évolution de la politique de l'Union Européenne, et l'Union Européenne est un des vecteurs privilégiés de l'imposition de cette logique dans les politiques nationales et dans les accords avec les autres pays méditerranéens. Mais dans le même temps, les grandes régions sont porteuses de contre-tendances par rapport à la globalisation.

144.

D'une part, comme il a été indiqué dans le **point 128**, les grandes régions réagissent différemment par rapport à la crise de l'hégémonie des Etats-Unis qui ouvre une période de transition géopolitique amorcée avec la chute du Mur de Berlin en 1989. D'autre part, les grandes régions représentent des espaces géo-culturels, en pleine mutation et recomposition, qui peuvent être les supports de solidarités et de politiques de coopération. D'autant que par rapport aux contradictions de la régulation du marché mondial, confrontée aux difficultés de l'OMC à imposer un cadre institutionnel global, et la politique des accords bilatéraux lancée par les Etats-Unis, la construction de marchés communs par grande région apparaît comme une proposition novatrice. Ces marchés communs régionaux ne peuvent fonctionner sans un projet politique régional. La situation en Amérique Latine démontre l'importance de ces débats à travers les confrontations entre les projets du Mercosur, de l'ALCA et de l'ALBA.

De ce point de vue, la Méditerranée n'est pas, à un horizon prévisible de vingt à trente ans, une région homogène. L'intégration de l'Europe du Sud à l'Union Européenne partage la Méditerranée entre les rives nord et sud, entre l'Europe d'un côté et une région appelée parfois MENA qui regroupe les pays d'Afrique du Nord et le Moyen Orient dans un espace plus géographique qu'économique ou politique.

L'articulation entre espace économique commun, coordonné ou intégré, et un projet politique reste envisageable au niveau des sous-régions (Maghreb, Machrek, Balkans,

Europe du Sud, ...). Un projet méditerranéen pourrait alors être envisagé à partir des accords entre les sous-régions.

145.

Du point de vue des rapports géopolitiques, quatre hypothèses sont envisageables qui pourraient conduire à différents scénarios.

La première hypothèse est celle de l'acceptation par les Etats de la rive sud du plan du Grand Moyen Orient proposé par les Etats-Unis et mis en œuvre par les accords bilatéraux. Les Etats-Unis, même affaiblis, sont considérés comme détenant les clés permettant de lever les verrous en agissant pour des issues aux différentes guerres. Il reste un scepticisme certain sur l'intérêt que les Etats-Unis auraient à sortir d'une période d'instabilité générale qui leur donne un rôle majeur incontesté et surtout le contrôle exclusif des ressources. D'autant que les intérêts de leurs alliés privilégiés sont contradictoires. Il est enfin bien difficile d'imaginer qu'ils peuvent se départir de la politique de deux poids, deux mesures. Nul ne peut éviter de considérer cette solution comme étant la raison du plus fort, ce qui ne l'empêchera pas d'être pratiquée.

La deuxième hypothèse est celle de l'acceptation des projets de l'Union Européenne d'une Union Méditerranéenne qui confirmerait un leadership européen sur la Méditerranée. La concurrence des Etats-Unis a fortement laminé l'influence de l'Europe auprès des élites. L'entêtement de l'Europe à vouloir imposer sa vision des intérêts à court terme et ses politiques migratoires conduit à une humiliation et une défiance au niveau des peuples. Enfin, la contradiction au sein de l'Europe, notamment entre la France et l'Allemagne, rend difficile une politique méditerranéenne ambitieuse.

La troisième hypothèse, la plus novatrice, est celle d'un rapprochement entre les pays de la rive Sud et les pays émergents, Chine, Inde et Brésil. Elle accompagnerait une meilleure insertion de la rive sud et est dans l'économie mondiale, à travers des échanges fondés sur des intérêts communs (échanges sur les matières premières et les consommations durables, investissements massifs).

La quatrième hypothèse, la plus proche des enjeux, est celle d'une dynamique intérieure et d'une plus grande autonomie de la Région Méditerranée à partir d'un espace commun de propositions et de régulation entre les sous-régions méditerranéennes, incluant l'émergence au sud de la Méditerranée de dynamiques voisines de celle que connaît l'Asie.

146.

Nous proposons de regrouper ces quatre hypothèses en deux scénarios. Celui d'une intégration renforcée et dispersée de la Méditerranée dans l'économie mondiale. Celui d'une recherche d'autonomie relative de la Méditerranée dans l'économie mondiale à travers le renforcement des sous-régions et leur effort de coordination.

Nous ne séparons pas les deux hypothèses du Grand Moyen Orient des Etats Unis et de l'Union Méditerranéenne de l'Union Européenne. Il y a entre elles des contradictions, mais pour l'heure, elles relèvent plus des énervements que d'une divergence de trajectoires. Elles partagent la priorité donnée à l'ajustement pays par pays au marché mondial et l'arrimage politique de la rive sud à un ensemble occidental qui réaffirmerait les intérêts stratégiques communs des Etats-Unis et de l'Europe.

147.

L'hypothèse d'un rapprochement avec les pays émergents amorce un nouvel axe Ouest-Est par rapport à l'axe Nord-Sud qui partage la Méditerranée. Il n'a pas été retenu comme un scénario alternatif à l'horizon vingt à trente ans. Il représente la variable principale d'ajustement et de négociation à la disposition de ceux qui

voudraient construire une alternative en Méditerranée. Il permet de sortir du tête à tête entre les Etats-Unis et l'Europe d'un côté et les pays arabes de l'autre. Il peut combiner la prise de distance avec l'Europe et les Etats-Unis et le maintien des accords avec eux tout en en améliorant le rapport de forces. Il peut être joué dans l'évolution de la situation pays par pays ou être associé à la construction des sous-régions. C'est une variable majeure d'opportunité.

148.

Le scénario d'insertion renforcée et dispersée de la Méditerranée dans l'économie mondiale est un scénario tendanciel. Il est compatible avec la poursuite des guerres et des conflits, les pays pouvant poursuivre des politiques différenciées en fonction de leur situation.

Il est compatible avec les alliances actuelles. Les accords de libre échange des Etats Unis avec les pays méditerranéens, le projet de l'Union Méditerranéenne de l'Union Européenne tendent à organiser une relation verticale selon les mêmes normes avec les pays de l'espace méditerranéen. Deux versions sont appliquées. Les Etats Unis proposent la même trame d'un traité à chacun des pays séparément. L'Union Européenne préfère le même ensemble institutionnel, l'Union Méditerranéenne, proposé à tous les pays.

Ce scénario pourrait permettre, à certaines conditions, l'apprentissage des intérêts communs des pays et favoriser l'idée de l'importance des espaces communs dans les sous-régions.

149.

Ce scénario confirme la perte d'un devenir autonome de la Méditerranée. Il peut connaître plusieurs déclinaisons.

Un nouveau réseau d'infrastructures construit une offre pour l'inscription de l'espace méditerranéen dans les circuits de l'économie globale. L'équipement du bassin méditerranéen, de manière parfois concurrentielle, en ports en eau profonde, ports de transit de containers, ports de vracs, terminaux de charbon et d'hydrocarbures, ports de voyageurs, ports de plaisance, modifie les infrastructures de tout le versant sud de la Méditerranée. Les zones franches off-shore porteraient la croissance des économies dans un rapport vertical tirant certaines des leçons du développement asiatique.

150.

Le scénario du renforcement d'un devenir autonome de la Méditerranée est un scénario optimiste. Il est envisageable comme un scénario de construction d'espaces économiques communs par sous-région et d'un espace méditerranéen de régulation, de coopération, de propositions et d'initiatives communes.

Il nécessite, pour être achevé, un règlement pacifique des guerres et des conflits qui verrouillent l'avenir de la Région et des sous-régions. La guerre entre Israël, la Palestine, le Liban et la Syrie ; la guerre d'Irak ; le conflit kurde ; la guerre du Sahara occidental. Ce règlement pacifique doit s'inscrire dans le cadre du droit international.

Le règlement de toutes les guerres et conflits n'est évidemment pas un préalable. Il s'agit d'encourager toute évolution dans ce sens et d'en prendre acte pour consolider des acquis. La construction des sous-régions peut faciliter le règlement des conflits en définissant un espace de développement post-conflit et en facilitant ultérieurement la prévention des conflits.

151.

Ce scénario peut être construit par étapes en fonction de l'évolution des situations, à partir de la prise de conscience de l'intérêt de la construction des espaces régionaux. Il s'inscrit dans le renforcement des tendances à l'œuvre dans la Région, sur trois questions :

- Les accords de marchés communs par sous-régions. Ces accords ne sont pas incompatibles avec les règles de l'OMC. Il est probable que dans les vingt prochaines années les accords régionaux s'imposeront comme une des tendances à encourager. Le renforcement des échanges de proximité renforcera le développement durable.
- La dimension écologique dans le développement durable. Des accords sont envisageables au niveau de la Méditerranée à partir des Conférences d'Etats. Sur cet aspect, l'Union Européenne peut jouer un rôle positif.
- La démocratisation à développer dans toute la Région comme une condition nécessaire à une évolution positive et indispensable à l'adhésion des peuples à un devenir méditerranéen commun.

152.

Il est possible de faire progresser, à un horizon de vingt à trente ans, une perspective de devenir autonome de la Méditerranée fondée sur la construction des sous-régions. A travers les Conférences des Etats, pour la Région, il est possible de faire progresser, voire signer et faire appliquer, des accords sur des sujets d'intérêts communs, particulièrement sur les questions d'environnement.

Chaque fois que l'occasion se présente dans une sous-région, il est possible de faire progresser des accords d'échanges économiques, des harmonisations des règles, des plans d'investissements, des schémas d'infrastructures.

L'opinion publique méditerranéenne, à travers l'opinion publique des différents pays, peut peser pour le règlement des conflits et des guerres par la mise en œuvre du droit international.

La multiplication des programmes de recherches et de formation sur les perspectives méditerranéennes permettrait de former les générations à venir des responsables et des cadres et de préparer les « stocks » de propositions et de mesures qui pourraient concrétiser les politiques futures.

Les rencontres et les initiatives communes des méditerranéens à travers les mouvements sociaux et citoyens (syndicats de salariés, paysans, écologistes, consommateurs, femmes, respect des droits, solidarité et solidarité internationale, ...) inscriraient la construction d'une société civile méditerranéenne dans un large processus de démocratisation incluant notamment la fin des régimes dictatoriaux et le respect des droits, notamment des droits des migrants.

153.

Il y a de nombreux scénarios sur l'avenir de la Méditerranée. Citons notamment la démarche très intéressante de l'Institut de la Méditerranée qu'il est intéressant de rapprocher de nos conclusions.

L'Institut de la Méditerranée a réalisé une analyse prospective : "Méditerranée en 2030"⁷⁶. Cette analyse propose des scénarios à un horizon de 25 ans, pour l'ensemble de la région euro-méditerranéenne. Ces scénarios présentent 4 hypothèses contrastées, stables et équiprobables sur le devenir de la région méditerranéenne.

- Résilience territoriale : une crise environnementale entraîne une dynamique de coopération régionale et internationale entre les territoires et crée ainsi les conditions

⁷⁶ Institut de la Méditerranée <http://www.ins-med.org/activites/prospective.html>

d'une gouvernance méditerranéenne multi-niveaux et d'une approche plus territoriale du développement.

- Mondialisation sécuritaire : on assiste d'abord à une ouverture politique et institutionnelle au Sud qui accompagne un décollage économique rendu possible par des réformes favorables aux investissements étrangers soutenues par les politiques européennes. Dans un deuxième temps, les gouvernements islamistes issus d'élections libres échouent et, afin de contenir la menace des islamistes radicaux, des régimes sécuritaires sont mis en place.

- La désarticulation de la Méditerranée : la course à l'approvisionnement d'énergie devient le moteur de toute stratégie. La Méditerranée devient un espace convoité par les puissances mondiales. L'UE est polarisée sur sa frontière orientale et abandonne tout projet méditerranéen, dans le cadre du partenariat ou du voisinage. Une logique de concurrence mondiale s'impose entre les territoires.

- Renaissance arabe et Méditerranée mondiale : un nouveau courant de pensée au sein de l'islam politique inspire une résolution pacifique des conflits et une croissance économique endogène. La vitalité culturelle, politique et économique des pays du Sud est un moteur de relance de l'intégration euro-méditerranéenne qui s'appuie sur un mouvement spirituel mené par les jeunes des diasporas.

L 'APPROCHE URBAINE DE LA MEDITERRANEE

Le scénario sur l'évolution urbaine fait l'objet d'un travail engagé par Monsieur Jellal Abdelkafi, on ne trouvera ici que quelques éclairages sur la dimension urbaine.

L'urbanisation et l'armature urbaine de la Méditerranée

154.

Nous sommes dans une révolution urbaine mondiale. Elle se déploie surtout dans le Sud et diffère de celle du 19^{ème} siècle et de la première partie du 20^{ème} en ce que cette urbanisation n'est pas déterminée par son rapport à l'industrialisation et à l'extension du salariat.

La Méditerranée avec ses 380 millions d'habitants et une population urbaine qui atteindrait 80% en 2030, est inscrite dans cette tendance, elle est marquée par ses contradictions. Elle combine les deux tendances démographiques à l'œuvre. La croissance annuelle de la population urbaine a été de 4% par an dans les pays de la rive sud entre 70 et 90, et de 3% depuis, est 3 à 5 fois supérieure à celle des pays du Nord. L'urbanisation accélérée dans le sud coexiste avec une phase de saturation dans la rive nord accompagnée d'une croissance des surfaces urbanisées.

Figure 1 Population urbaine dans les pays méditerranéens Plan Bleu 2001, Attane et Courbage

155.

L'urbanisation se répartit dans une armature urbaine qui structure un maillage urbain très dense.

Autour de la Méditerranée, la première strate, celle des très grandes villes compte 3 mégapoles et 29 métropoles. Près de 300 villes moyennes, entre 100000 habitants et un million accueillent près du tiers de la population urbaine. Il y avait près de 3000 petites villes de 10 à 100000 habitants.

Ce n'est pas dans la Région Méditerranée que le processus d'urbanisation mondiale est le plus rapide. Ainsi, en 2005, sur les vingt-sept mégapoles, 3 sont dans la Région (Istanbul sur les rives, Paris dans un pays riverain du nord, Le Caire dans un pays riverain du sud). Il y a aussi 4 mégapoles dans des régions limitrophes (Londres et Essen en Europe du Nord, Téhéran et Karachi dans des régions orientales). En 1960, 5 des villes de la région étaient dans les vingt-cinq plus grandes agglomérations.

L'évolution géopolitique pèse sur l'évolution de l'armature urbaine à plusieurs niveaux. Sur la rive est, le rééquilibrage de l'armature urbaine est en cours après la guerre en Yougoslavie, la question des débouchés maritimes et la dynamique d'intégration européenne. La coopération économique avec la mer Noire est de nouveau posée. Budapest se tourne vers Venise, en balance avec Vienne et Bratislava. La Bulgarie assure le passage entre Europe Nord-Ouest et Asie mineure. Sofia se tourne vers la Grèce, Thessalonique, et la Turquie.

Figure 4, agglomérations de plus de 10000 habitants en 1950 et 1995, Plan Bleu et Géopolis

Figure 6, les grandes métropoles de plus de 1 million d'habitants, Plan Bleu d'après Géopolis

156.

Plusieurs questions sont à mettre en avant dans une vision prospective.

- La révolution urbaine ne sera plus déterminée par l'explosion démographique, elle sera caractérisée par une nouvelle question stratégique, celle des migrations.
- Du point de vue du rapport entre villes et campagnes, le ralentissement de l'exode intérieur explique l'augmentation de la population rurale qui baisse de manière relative mais augmente en valeur absolue. La pression pour habiter en ville continue alors que l'emploi stagne.
- Il faudra faire face, à un doublement de la population urbaine de la rive Sud, d'ici 2030, ce qui implique de mettre en place, financer et construire autant d'équipements et d'infrastructures urbaines que celles qui existent, sans compter la nécessité de faire face à l'insuffisance existante pour une grande partie de la population vivant actuellement dans les villes. Une proposition consiste à définir cet équipement comme un bien public mondial ou un bien public régional qui devrait être financé au niveau méditerranéen, au minimum.
- Le réseau urbain méditerranéen est ancré dans le temps et dans l'espace. Il est inscrit dans l'Histoire de chaque pays et de la Méditerranée. Les métropoles concentrent les activités économiques, administratives et culturelles de chaque pays. Les métropoles polarisent le développement régional et s'appuient sur les territoires nationaux. Le réseau des villes méditerranéennes, et particulièrement des métropoles et des villes moyennes peut être le support de la construction d'une Région Méditerranée.

La situation urbaine

157.

Les villes et particulièrement les métropoles polarisent le développement local pour les petites villes, régional pour les villes moyennes, national pour les métropoles, mondial pour les mégapoles. Les villes structurent l'espace économique. Une interrogation constante est de savoir comment nourrir les villes. Dans les pays de la rive nord, la production agricole est stabilisée et appuyée par la Politique Agricole Commune européenne et la part de l'alimentation reste modérée dans les budgets des familles. Dans les pays de la rive sud, la croissance urbaine et les changements des modèles de consommation joints à l'exiguïté du territoire agricole se traduit par des importations agroalimentaires qui pèsent sur les balances des paiements. Le marché mondial des matières premières agricoles est fortement soumis à des tensions spéculatives de plus en plus violentes. L'absence de politiques sociales qui s'est accentuée avec l'ajustement structurel laisse les populations sans défense devant les hausses des prix. Les émeutes de la faim traduisent la crise alimentaire. Nous sommes dans le temps long des villes, aussi bien dans les villes de l'islam que dans les villes européennes du Moyen Age, on retrouve l'idée d'un « prix juste du pain » et d'une économie morale. L'intégration plus forte et désordonnée au marché mondial, une des orientations générales qui détermine une branche des scénarios, rencontre à ce niveau une limite. Elle accentue les conflits et les réponses policières. Elle redonne de la vigueur à des propositions orientées vers des économies plus endogènes et le marché intérieur ; par exemple, l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire, l'agriculture urbaine et les ceintures maraîchères, les circuits courts et marchés paysans.

158.

On retrouve aussi la question du financement de l'industrialisation et des villes. Ce financement a été assuré au 19^{ème} et au début du 20^{ème}, y compris dans l'économie soviétique, par une maîtrise du salariat par la baisse des prix agricoles et du revenu paysan. Ce financement est aujourd'hui différencié. Le financement de l'industrialisation est plus lié à la concurrence internationale entre les forces de travail qu'à la baisse du revenu paysan. Le financement de l'urbanisation est assuré par la taxation des plus-values, notamment foncières, qui résultent de l'urbanisation. La question qui reste posée aujourd'hui, compte tenu des distorsions de l'urbanisation par rapport aux activités économiques, est celle du financement international de l'équipement urbain.

159.

Parmi les villes méditerranéennes, une place particulière doit être faite aux villes portuaires qui sont l'assise historique de la Méditerranée. Le trafic maritime de la rive sud concerne surtout les matières premières. Plusieurs grandes plate-formes portuaires, accompagnées de zones franches, sont en cours de montage, accentuant l'insertion de la Région dans l'économie mondiale. La croissance des métropoles est plus liée à l'insertion de chaque pays dans l'économie mondiale qu'au développement des échanges et à la coopération entre pays méditerranéen. Les rapports entre les villes méditerranéennes sont marqués par un échange privilégié entre les rives nord et sud avec une nette suprématie du nord. Le développement des échanges entre les pays de la rive sud et un rééquilibrage des échanges nord-sud, correspondant à l'hypothèse d'un marché méditerranéen, pourrait être appuyé par un programme d'infrastructures ambitieux.

160.

Les activités commerciales sont parfois florissantes, les couches sociales liées au commerce mondial, renforcent leurs positions à partir des politiques d'« inftah ». Le tourisme, massif, devient le principal secteur d'entraînement économique. Les villes qui se développent sur une rive ou l'autre sont celles qui construisent des plate-formes industrielles actives. L'emploi reste insuffisant et les formes du travail précarisé sont dominantes. Dans les villes du sud, le travail informel est déterminant. Les inégalités sociales, écologiques et les discriminations marquent l'espace urbain. Les services publics sont inadaptés et insuffisants. L'habitat spontané est largement majoritaire.

Tableau 2 Estimation de l'habitat non réglementaire Plan Bleu d'après C. Chaline 2001 et M. Chabbi, UNSHP 2003

161.

L'environnement urbain est une des nouvelles dimensions du développement urbain. Les vulnérabilités urbaines aux risques naturels et technologiques augmentent. Les catastrophes deviennent majeures, les séismes dans les pays du sud, les catastrophes industrielles comme celles de Seveso en 1976 et de l'usine AZF à Toulouse en 2001.

Les déplacements de plus en plus longs et la multiplication des automobiles a des conséquences dramatiques en termes de pollutions, de qualité de l'air. Les déchets sont en expansion continue. Les inégalités d'accès à l'eau sont criantes. La santé publique est confrontée aux risques épidémiologiques.

La gestion urbaine est confrontée à la gestion des catastrophes et à la nécessité de la prévention. Pour cela, il faut combattre la spéculation immobilière et faire respecter les zones non constructibles et les normes antisismiques, alors même que les restrictions budgétaires se renforcent. Les Agendas 21 locaux sont des outils de planification

urbaine qui pourraient faire l'objet d'une concertation et d'une prise en charge à l'échelle de la Région Méditerranée.

162.

Les clivages sociaux se traduisent dans les ségrégations spatiales. Les agencements des quartiers et la stratification des villes reposent sur des différenciations et des solidarités autres que la division en classes sociales. Les répartitions religieuses, ethniques et régionales ont aussi leur place ; elles peuvent redoubler ou atténuer les différenciations en classes sociales.

La représentation qui domine est celle de la pauvreté, des inégalités sociales et des discriminations. Elle recouvre la diversité des catégories qui y participent : les précaires, les habitants des bidonvilles, les travailleurs informels, les chômeurs, les sans domicile fixe (SDF), les migrants sans-papiers, etc.

A l'autre extrémité du spectre social, les couches dominantes se différencient et se font la guerre. Le pouvoir se construit autour de l'accaparement des rentes et de leur répartition. Certains régimes de la période précédente, aux premiers temps de la décolonisation, avaient tenté, parfois maladroitement et bureaucratiquement, d'utiliser une partie de la rente pour financer des logements populaires ou des politiques sociales. La religion de la « libéralisation » et de la « vérité du marché » a eu raison des alliances sociales nées dans les libérations nationales. Les politiques de désengagement économique ont affaibli les bases sociales des Etats. Les stratégies d'accès aux rentes définissent les fractionnements des couches sociales privilégiées.

163.

Les couches moyennes s'accroissent numériquement mais ont beaucoup de mal à sécuriser leurs positions sociales. Les collectivités locales et les institutions locales offrent aux plus actifs une possibilité d'intervenir dans l'espace public.

Les mouvements sociaux urbains sont très actifs. Dans les villes du nord, ils prennent la forme de mouvements associatifs, comités de quartiers, associations de locataires, défense des services publics, associations humanitaires et de solidarité, défense des droits, etc. Ils sont en continuité avec les secteurs de l'économie sociale, solidaire et de proximité. Dans les villes du sud, on trouve aussi ces formes d'organisations associatives. Elles recouvrent parfois une partie du secteur informel. On trouve plus souvent des formes de solidarité autour des mosquées. Il n'y a pas de différence de nature avec les formes de solidarité, dont certaines sont encore liées aux paroisses chrétiennes. Il s'agit de formes organisées de ce que l'on appellera, faute de mieux des sociétés civiles et qui recréent de l'associatif, au sens premier du terme, celui de « faire société ».

Modèles urbains, centres anciens ou médinas

164.

Les métropoles, en tant que villes contemporaines trouvent leurs structures avec l'industrialisation du 19^{ème} et 20^{ème} siècle. Elles conservent les strates, continuellement recomposées de leur histoire passée.

Deux modèles urbains successifs vont caractériser les villes modernes. Le modèle haussmanien reconstruit la ville sur elle-même et prépare la ville de l'industrialisation. Il crée les nouveaux systèmes de transports et de circulation en installant le chemin de fer au cœur des villes. Il relie voirie, réseaux et façades des immeubles hausmaniens et invente les formes de planification urbaine et de financement de l'urbanisation par

l'alliance de l'Etat et de la bourgeoisie foncière. Le modèle du mouvement moderne, celui de la Charte d'Athènes, organise la ville de l'industrialisation fordiste et du salariat. Il organise le zoning, la séparation habitat et travail, redéfinit le rapport entre centre et périphérie.

Le modèle urbain colonial fait table rase des droits passés. Il emprunte ses formes urbaines au modèle Hausmanien et implante le nouveau centre-ville à côté du centre ancien.

165.

Dans les mégapoles, et dans certaines métropoles, un nouveau modèle, celui que Alain Durand Lasserre appelle le modèle urbain libéral mondial, traduit les structures de la phase actuelle de la mondialisation. L'ancien centre de la ville moderne, composé souvent d'un hôtel de ville, d'un tribunal et d'une université ou d'un centre culturel est déclassé. Un nouveau centre s'implante en prise directe sur le marché mondial, siège des multinationales, centres commerciaux de luxe, grands hôtels et centres de conférence. Les quartiers sont différenciés en fonction des groupes sociaux-ethniques. La continuité spatiale est rompue par les autoroutes urbaines qui séparent les quartiers et définissent, en dessous des autoroutes, des « no-man-lands » et des zones d'insécurité. Les plans radio-concentriques relient le centre et les périphéries par des grandes radiales mais rend difficile les liaisons transversales entre périphéries. La rupture du lien social installe l'insécurité dans la ville. Les cités résidentielles sécurisées, de standing, s'enferment dans des murs gardés. La précarisation du salariat remet en cause les politiques de logement social. La lutte contre l'inflation assoit la consommation nécessaire à la croissance sur un surendettement, notamment immobilier. La captation des rentes prend des formes extrêmes, citons par exemple les narco-architectures.

On assiste à un urbanisme de réparation et d'embellissement, qui accompagne la transformation de la bases économiques des villes avec une place particulière au tourisme urbain et au patrimoine, la revitalisation des espaces et des quartiers en déclin, la reconversion des zones industrielles et portuaires dégradées.

Ce modèle définit l'orientation correspondant au scénario que nous avons appelé le libéralisme des conflits. Il définit des villes-mondes et des morceaux de villes-mondes dans les métropoles.

166.

Peut-on imaginer un modèle urbain alternatif qui correspondrait au scénario que nous avons appelé scénario de l'accès aux droits et qui ne serait pas caractérisé par l'ajustement au marché mondial. On ne voit pas encore de transcription d'un tel modèle, celui des « métropoles solidaires » mais on peut en noter des expérimentations et des préfigurations partielles⁷⁷. Une attention particulière serait portée à l'espace public. Les institutions locales combinent démocratie représentative et démocratie participative à l'exemple du budget participatif. Le développement durable se prépare dans les agendas 21 locaux. Les politiques foncières et les transports définissent des orientations qui portent une attention particulière contre les discriminations. Les politiques locales privilégient l'accès aux droits avec une garantie d'accès par les services publics. L'emploi local et le marché intérieur sont encouragés. L'intercommunalité, le rééquilibrage des fiscalités et les péréquations nationales assurent des redistributions pour développer les politiques sociales et lutter contre la

⁷⁷ Global charter-agenda for human rights in the city, qui doit être adoptée à Genève en décembre 2008, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

pauvreté et les inégalités. L'insécurité est combattue sans avoir recours aux idéologies sécuritaires et à l'intolérance, rebaptisée tolérance zéro. L'alliance stratégique entre les collectivités locales, les secteurs associatifs et l'économie sociale et solidaire concourent à l'intégration sociale et à la reconstruction du lien social. La Charte de Leipzig sur la ville européenne durable contient de ce point de vue, quelques timides ouvertures⁷⁸.

167.

Les centres anciens des villes méditerranéennes correspondent à des périodes d'urbanisation très anciennes. Le Temps des Cathédrales pour les villes européennes. La ville des Sedjoukides aux rues tortueuses qui succède au 11^{ème} siècle aux villes géométriques et très structurées des Omeiyades et des Abassides⁷⁹.

La médina est marquée par la stabilité de son organisation spatiale depuis les siècles classiques. Le Sûq est le quartier central des affaires. Les activités les plus nobles sont souvent près de la grande Mosquée. Les artisans et commerçants organisés en corporations sont le groupe central dans le tissu social et urbain. Le quartier est la cellule de base, avec au centre une place, un hammam et une mosquée. La communauté contrôle les mœurs et fait régner l'ordre sous le patronage du cheik et des notables. On y retrouve souvent la logique du système clientéliste méditerranéen. Le wakf ou habous, sont gérés par des donations pieuses qui fournissent une grande partie des ressources nécessaires à la vie urbaine. A partir des dons inaliénables, ils construisent les mosquées, hôpitaux, écoles, services urbains, fontaines, caravansérails, etc.)

Le Wali, gouverneur, assure la sécurité et la gestion urbaine. Le Muhtareb est chargé de la réglementation et de la morale économique. Le Cadi de tous les aspects de la vie sociale. La maison, comme la mosquée, fermée à l'extérieur et ouverte au ciel s'organise autour de la cour. Le domaine privé a la prééminence par rapport à l'espace privé.

Le groupe clé de la ville est formé par les ulémas, ce sont les théologiens, juristes, enseignants, imams, qui assurent les études religieuses, la transmission et la législation. La révolution iranienne a révélé la puissance de l'islam politique ainsi que le rôle des ulémas et des bazaris.

168.

La médina n'est pas détruite, une autre ville est créée à côté. La colonisation, agression de l'extérieur, va se combiner avec les contradictions à travers le choc de la civilisation technique. C'est la destruction des assises économiques des médinas et de leur statut symbolique. Les notables désertent le centre pour les quartiers nouveaux. Les universités mosquées (Qarawiyya, Zitouna, El Azhar) seront fréquentées plus par les jeunes ruraux que par les élites. C'est une fracture culturelle entre deux types d'intellectuels, entre le savoir sacré et la puissance technique. Dans les modèles urbains, c'est l'affrontement entre la médina ancienne et la ville européenne qui s'arroge le monopole de la modernité affichée. La création des villes nouvelles, de Casablanca et la renaissance d'Alexandrie entament la muséification des médinas. L'indépendance ouvre une reconquête, celle des espaces urbains par les masses rurales et les nouveaux citadins.

⁷⁸ Charte de Leipzig sur la ville européenne durable. Acceptée à l'occasion de la Réunion informelle des ministres du Développement urbain et de la Cohésion territoriale. le 24 / 25 mai 2007 à Leipzig

⁷⁹ Claude Liauzu, Les villes du Maghreb et du Machrek, dans Le Monde des Villes, sous la direction de Thierry Paquot, Ed. Complexes, 1996

Dans les villes européennes, l'Inertie des lieux centraux accompagne l'Instabilité des configurations territoriales. Le centre est le lieu d'une multiplicité des pouvoirs concentrés politiques, religieux, économiques, financiers. Les centres sont continuellement réinvestis, ils ne sont pas abandonnés aux affaires comme aux Etats-Unis. La restauration ne donne pas une ville musée et ne se traduit pas par un immobilisme architectural.

Le peuple urbain des médinas a joué un rôle historique pendant la décolonisation. Les médinas continuent de jouer une fonction symbolique. La reconquête par le tourisme et l'habitat de luxe a affaibli cette fonction symbolique, il ne l'a pas annulée. Les centres villes anciens entretiennent des rapports complexes avec les quartiers populaires et les quartiers dégradés. C'est au niveau de cet ensemble que peuvent se jouer des avenir différents. L'évolution de l'Islam politique en est un principaux facteurs.

L'islam dans la ville

169.

Dès ses débuts, l'Islam est lié à la ville, c'est une civilisation créatrice de villes. Dar el Islam, le monde de l'Islam, est un réseau urbain. La lutte pour la ville aiguise les affrontements des communautés, la paupérisation et la marginalisation, voire l'expulsion des vaincus. Le cosmopolitisme qui avait marqué les villes depuis le début de l'Islam recule. La ruine des classes moyennes et des ordres urbains, aiguissent les fragilités de la ville face aux poussées de la société. L'implosion de Beyrouth traduit notamment la réaction face au refus des élites chrétiennes et sunnites de laisser une place, aux chiites, dans la ville, et dans le pouvoir. L'islam politique s'assure le contrôle des médinas, comme on a pu le voir avec les commerçants du Bazar à Téhéran. Il s'enracine aussi dans les périphéries urbaines. Il encadre les étudiants et les milieux sous-urbanisés et sous scolarisés qui revendiquent un accès à la centralité pour la culture et le culte musulman dans la ville.

L'islam progresse dans ville contemporaine, dans les anciennes villes coloniales européennes et dans les villes neuves. Il se traduit par la multiplication des mosquées, la restauration religieuse, une reconquête dans le domaine des mœurs, une symbolique corporelle et vestimentaire, le marquage de l'espace avec l'appropriation des places pour les prières collectives. La protestation contre l'occidentalisation du monde combine la recherche d'un modèle culturel qui serait issu de la cité musulmane et la réaction à l'impossibilité d'une modernité limitée et à la difficulté majeure de l'intégration des citoyens du monde arabe et du tiers monde.

La légitimité politique se gagne dans la ville. C'est dans les villes que se jouera l'alternative entre l'alliance des oligarchies militaires et islamistes, d'une part, ou de l'autre, la convergence entre ceux qui, à partir de l'Islam, lieront la revendication de justice sociale et un mouvement de sécularisation et ceux qui, par ailleurs, lieront la lutte contre les discriminations et les inégalités avec les revendications de libertés et de démocratie contre les pouvoirs oligarchiques.

ELEMENTS DE CONCLUSION

170.

A partir des scénarios envisagés au niveau des différentes instances de la démarche, trois évolutions possibles peuvent être synthétisées :

- la continuation des tendances actuelles vers un libéralisme des conflits
- un libéralisme tempéré par un règlement des conflits majeurs
- une région organisée par des espaces coopératifs dans les sous-régions

171.

- la continuation des tendances actuelles vers un libéralisme des conflits

L'évolution des échanges est dictée par les marchés dominants ; elle est articulée à l'exercice de l'hégémonie géostratégique américaine dans le sud de la région. C'est la continuation des tendances présentes caractérisées par : des régimes politiques bloqués au sud par leur distance aux sociétés, la priorité donnée à leur survie en raison de l'instabilité intérieure, l'intensité croissante des tensions sociales et de leur répression, la défiance des investisseurs et la poursuite de l'économie rentière. L'alliance avec les Etats-Unis, sur la base de sa politique actuelle, ou la neutralité vis-à-vis de cette politique accentuerait une évolution policière et clanique d'une démocratie d'apparence. Dans cette perspective, La Méditerranée du sud ne peut mieux faire qu'aujourd'hui : faible croissance inégalitaire, ignorance du long terme écosystémique, manipulation du religieux et des particularismes par des régimes réactionnaires. Les rapports avec les voisins du Nord ne dépasseront pas relativement ce qui se fait aujourd'hui en matière de coopération ou si peu. Les peuples s'éloigneront encore plus les uns des autres.

Dans cette perspective, la décomposition croissante des capacités de gestion sociale peu aboutir dans de nombreux endroits à des situations anarchiques durables, à l'image par endroits de ce qui se passe ailleurs en Afrique (Somalie, Grands Lacs,...) .

172.

- un libéralisme tempéré par un règlement des conflits majeurs

La détermination par le libéralisme des conflits demeure inchangée, mais la politique des Etats-Unis dans la région change positivement au Moyen Orient. L'Europe serait amenée à suivre et pour sa part, desserrait l'étreinte des marchés. C'est également là une probabilité réelle, compte tenu du coût de la guerre, de l'impasse actuelle et de la crise en matière monétaire et économique. Des formes nouvelles, même bien atténuées, de *new deal* pourraient alors émerger dans la région en même temps qu'une démocratisation effective des régimes à l'image de ce qui s'est passé il y a plus de trente ans en Europe du sud. Les politiques socio-économiques recycleraient mieux à moyen et long terme l'argent issu des marchés dans l'activité économique durable et les infrastructures du long terme. Des accords sous-régionaux puis régionaux se dessineraient plus aisément sous la houlette de nouvelles classes politiques profitant des dynamiques de paix intérieures et extérieures. Les courants religieux démocratiques et ancrés dans le social l'emporteraient progressivement sur les courants intégristes, aujourd'hui dominants, dans des configurations variées, mais avec des transitions pacifiées.

L'amélioration de la situation présente pourrait connaître plusieurs paliers, du niveau le plus faible de progrès social jusqu'à une perspective réelle de développement durable à la mesure des enjeux. Ce qui est important, c'est la nouvelle dynamique rendue possible par l'événement du changement bénéfique de la politique des Etats-Unis qui libèrerait d'importantes marges de manœuvre en vue du changement.

173.

- une région organisée par des espaces coopératifs dans les sous-régions

Les degrés de changement et de progrès dépendront de la traduction de l'onde de choc créée par l'événement sur les esprits. Tout peut devenir possible, comme tout peut évoluer très lentement. Le scénario le plus favorable dans cette situation serait une évolution des régimes du sud et de l'est de la Méditerranée vers une configuration semblable à celles qui se déroulent en Asie et en Amérique Latine. L'option asiatique qui préserve la souveraineté des États et la possibilité de coexistence de processus de transformation interne hétérogènes, s'appuie sur des marchés internes constitués et des États affirmés. Insistons en l'occurrence sur deux facteurs déterminants :

- L'accroissement des échanges sud-sud qui soient équitables, ayant en vue le développement. Les accords avec les pays émergents constituent une variable d'ajustement pour construire les sous-régions. Ils permettent d'attendre la détente internationale et de faire pression sur les Etats-Unis et l'Europe. Ils permettent également de gagner une autonomie, entraînant des bénéfices pour les marchés locaux, de fortes complémentarités de production et la mise en place de grands programmes régionaux. L'Europe méditerranéenne du Nord sera la première bénéficiaire à différents titres : les affaires, la mobilisation de la connaissance, la réduction des tensions liées aux migrations de pauvres, la lutte pour l'environnement et la préservation des ressources naturelles et minières rares.

- de nombreux pays de la Méditerranée souffrent de mauvaise gestion sociale et économique, d'écarts grandissants entre eux et de grande précarité des conditions de vie pour la majorité. Mais la Méditerranée du Sud possède des capacités humaines importantes, aujourd'hui gelées. Elle peut très vite dans des conditions favorables, se moderniser et accroître cumulativement les productivités et la répartition des résultats.

174.

La création d'espaces régionaux coopératifs en Méditerranée est une hypothèse qui permettrait d'aller vers des avenir favorables. Il faut admettre que la conscience d'une telle possibilité est peu partagée dans la Région. Les raisons sont à chercher fondamentalement dans deux directions. La première relève des passions dominant les représentations de la globalisation actuelle. Ces représentations conduisent à accepter comme inéluctable la subordination à des référents et normes uniques. La Méditerranée, espace des influences multiples, en pâtit en premier lieu. La seconde relève de la permanence de conflits majeurs entre acteurs aux moyens inégaux, entraînant pour une grande part le délitement des Etats au Sud et la précarité de leurs peuples et défavorisant leur dynamisme politique, économique et culturel commun.

175.

Ce qui demeure problématique, mais cependant rationnel, c'est que le changement possible du devenir de la Méditerranée dépend de la volonté exprimée par les Etats-Unis. Si cette volonté ne se manifeste pas, ou bien s'exprime trop tardivement, que faire ? Il y a une démarche possible. Les gouvernements étant dans cette hypothèse plus ou moins alignés et plutôt contraints, il appartient aux sociétés de faire pression hors du champ du pouvoir direct des Etats. La voie à suivre se trouve dans les

démarches citoyennes organisées assumant localement et en réseau de plus en plus étendu en fonction des circonstances, les tâches quotidiennes de survie et la revendication du changement. La voie, difficile et laborieuse est néanmoins pleine de promesses à long terme. Elle réduit l'anarchie et les dérives à la base et agit quotidiennement à la source ; elle accroît la capacité politique des pauvres et leur permet de s'organiser pour aller dans la direction de l'accès aux droits, elle prépare une réelle base populaire au changement au cas où les gouvernements ont l'opportunité d'agir dans le sens du progrès.

176.

Les solidarités citoyennes entre le Nord, le Sud et l'Est peuvent plus aisément se construire, en situation tendue, que les rapports entre appareils d'Etats ou de partis. Elles préfigurent ce qui est possible et agissent efficacement sur les esprits contre les conservatismes. Les sociétés méditerranéennes disposent de ressources humaines capables de dessiner concrètement des solutions à leurs problèmes et de vivre ensemble. C'est ce que nous voyons se réaliser sous nos yeux dans les pires conditions à Beyrouth, et de façon inattendue à Chypre. Les exemples ne manquent pas là où on les attend le moins. Les conflits n'empêchent pas les gens de vivre ensemble.

Il est nécessaire de multiplier les projets de solidarité active entre méditerranéens partout où c'est possible et en dépit des contextes défavorables. La démocratisation globale demeure une étape nécessaire au Sud. Elle sera mieux assurée et moins manipulée si elle est anticipée à la base, appuyant les dynamismes internes, à partir des urgences concrètes et des projets répondant aux besoins essentiels.

L'avenir de la Méditerranée n'est pas de redevenir un centre du monde exclusif. Il est de réinventer de nouveaux avens du monde. La Méditerranée est une région culturelle et politique optimale pour les peuples, les marchés, autant que pour des régulations publiques prégnantes et souveraines. Sa stabilité et ses progrès en tant qu'ensemble de sous-régions coopératives permettraient de réarticuler harmonieusement les espaces économiques et politiques qui ont été séparés par les passions, dans une réelle légitimité démocratique.

177.

La Méditerranée ne peut s'identifier comme un « lac commun » qu'en imposant l'écoute de ce qui est effectivement commun aux peuples de la Méditerranée plutôt que d'admettre l'est et le sud de la Méditerranée comme une frontière identitaire. Il ne s'agit pas là de l'instrumentalisation / reconstruction d'un passé commun heureux pour refouler et déformer les réalités du présent. Les véritables solidarités historiques de la région, héritées de la période de prospérité méditerranéenne, qui ont même résisté aux guerres et à la colonisation, solidarités contradictoires, nourrissant tout à la fois l'attraction et le rejet, peuvent revivre dans de nouvelles conditions, mais politiquement et non sentimentalement. Elles ne doivent pas faire l'impasse sur les inégalités structurelles entre les rives de la Méditerranée et sur leurs causes politiques internes et externes.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, Richard Jr. / Page John, Holding the Line: Poverty Reduction in the Middle East and North Africa, 1970-2000, 2001
- Arjun Appadurai, Après le colonialisme, Les conséquences culturelles de la globalisation, 1996, tr. fr. Paris, Payot, 2001
- Paul BALTA et Thierry FABRE[1993], « Cultures et représentations », in Xavier GIZARD (ss la dir.), La Méditerranée inquiète, Paris, Datar/Ed de l'Aube
- ¹David COSANDEY[2007], *Le secret de l'Occident*, Vers une théorie générale du progrès scientifique, Paris, Ed. Flammarion, coll Champs
- Jean- François BAYART,[2004], Le gouvernement du monde, une critique politique de la globalisation, Paris, Ed. Fayart
- Fernand Braudel (dir.), Filippo Coarelli, Maurice Aymard, La Méditerranée, L'Espace et l'Histoire, Ed. Flammarion, coll. Champs, 1985
- Fernand Braudel (dir.), Roger Arnaldez, Jean Gaudemet, Piergiorgio Solinas, Maurice Aymard, George Duby, La Méditerranée, Les Hommes et l'Héritage, Ed. Flammarion, coll. Champs, 1985
- Fernand Braudel, Le modèle italien, Ed. Arthaud, 1989 (paru en italien dans le deuxième volume de Storia d'Italia, en 1974, Ed. Einaudi)
- Fernand Braudel et Folco Quilici, Venise
- Fernand Braudel, La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Paris, Armand Colin, 1949.
- Etienne, Bruno, Islam, les questions qui fâchent, Paris 2003
- Jean Carpentier et François Lebrun (dir.), Histoire de la Méditerranée, Ed. du Seuil, 1998
- Le Cercle des économistes, « 5+5 », L'ambition d'une association renforcée, les Cahiers du cercle n°4, 2003
- Dipesh CHAKRABATY,[2000], *Provincializing Europe. Postcolonial thought and Historical difference*, Princeton, Oxford, Princeton University Press.
- David COSANDEY[2007], *Le secret de l'Occident*, Vers une théorie générale du progrès scientifique, Paris, Ed. Flammarion, coll Champs
- Youssef COURBAGE, Emmanuel TODD [2005], Le rendez vous des civilisations, Paris, Ed. Le Seuil, La république des idées
- Thierry Gaudin (dir.), 2100, Récit du prochain siècle, Ed. Payot, 1990
- Guibal, Jean-Claude, Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement par la Commission des Affaires étrangères sur l'avenir du processus euroméditerranéen, Paris 2003
- Ha Joon Chang Bad Samaritans, Rich Nations, Poor Policies, and the Treat of developing world (Random House)
- Michael HARDT et Antonio NEGRI, Empire, 2000, tr. fr. Paris, Exils, 2000.
- Bertrand Hervieu et Hugues de Jouvenel (Futuribles) (dir), Les futurs agricoles et Alimentaires en Méditerranée, Ed. CIHEAM/Sciences Po 2008
- Samuel P. HUNTINGTON, Le Choc des civilisations, 1996, tr. fr. Paris, Odile Jacob, 1997.
- Gustave Massiah, L'aventure de la Ville, La Recherche, Ed. le Seuil,
- Robert Mantran (dir). Histoire de l'empire Ottoman, Ed. Fayard, 1989
- Ashis NANDY,[1983], The intimate enemy, Lost and Recovery of self under Colonialism, Delhi, Oxford University Press

- Dani Rodrik On Economics Many receipes/Globalization, Institutions and Economic Growth 2007
- Sun, Aristide et alii, L'espace économique euro-méditerranéen, DREE, Paris, 2004
- Immanuel WALLERSTEIN, Le Système du monde du XV e siècle à nos ,jours, tome 1, Capitalisme et économie-monde, 1450-1640, 1974, tr. fr. Paris, Flammarion, 1980

PNUE, PAM

- PNUE, PAM, Méditerranée, Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement, Plan Bleu, 2006
- PNUE, PAM Les espaces urbains, Plan Bleu, 2006

Banque Mondiale

- Aubert, Jean-Eric / Reiffers, Jean-Louis, Le développement des économies fondées sur la connaissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du nord: facteurs clés, 2002 Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement / Banque Mondiale,
- Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement / Banque Mondiale, DEVELOPMENT REPORT – Gender and Development in the Middle East and North Africa – Women in the public Sphere, Washington 2004
- Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement / Banque Mondiale, Note de présentation régionale,
<http://lnweb18.worldbank.org/mna/mena.nsf/Attachments/2003+MNA+Region>
- Banque Mondiale, DEVELOPMENT REPORT – Better Governance for development in the Middle East and North Africa – Enhancing inclusiveness and accountability, Washington 2003
- Banque Mondiale, DEVELOPMENT REPORT – Trade, Investment and Development in the Middle East and North Africa: Engaging with the world, Washington 2003
- The World Bank, DEVELOPMENT REPORT – Unlocking the Employment Potential in the Middle East and North Africa: Toward a New Social Contract, Washington 2004
- World Bank, Agriculture and rural developpement in MENA,
<http://lnweb18.worldbank.org/mna/mena.nsf/Sectors/MNSRE/F9360DC9A2FD7A2885256DA30047F80F?OpenDocument>

Programme des Nations Unies pour le développement

- PNUD, Rapport arabe sur le développement humain 2002 – Créer des opportunités pour les générations futures, New York 2002
- PNUD, Arab human development report – Building a Knowledge Society, New York, 2003

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

- CNUCED, Le développement économique en Afrique. Résultats commerciaux et dépendance à l'égard des produits de base, New York / Genève, 2003

Union européenne

- Commission des communautés européennes, Regional strategy paper 2002-2006 & Regional indicative programme 2002-2004, 2001

- European Commission, Europe and the Mediterranean: toward a closer partnership, Luxembourg 2003
- Commission des communautés européennes, Communication de la commission au Conseil et au Parlement européen. L'Europe élargie – Voisinage: un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l'Est et du Sud, Bruxelles, 2003
- Commission des communautés européennes, Communication de la commission – Politique européenne de voisinage, DOCUMENT D'ORIENTATION, Bruxelles, 2004

Banque européenne d'investissement

- Banque européenne d'investissement, L'Europe et la Méditerranée – le partenariat financier renforcé,
http://www.bei.org/Attachments/country/euromed_fr.pdf

Institut de la Méditerranée

- Reiffers, Jean-Louis (Dir.), Méditerranée: vingt ans pour réussir, Paris, 2000
- Reiffers, Jean-Louis / Aubert, Jean-Eric, Le développement des économies fondées sur la connaissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du nord: facteurs clés, 2002

FEMISE

- Handoussa, Heba / Reiffers, Jean-Louis (Dir.), Rapport du Femise 2003 sur le partenariat euroméditerranéen
- Analyses et propositions du Forum Euro-Méditerranéen des Instituts Economiques, 2003
- Radwan, Samir / Reiffers, Jean-Louis (Dir.) Quelle stratégie politique de réformes peut-on tirer d'un benchmark des PM sur le cadre légal économique ?, Communication au séminaire des experts gouvernementaux sur la transition économique dans l'euro-med. Bruxelles :10-11 juin 2004